

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	i
Table des matières.....	ii
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vi
Liste des abréviations.....	vii
Remerciements	viii
Introduction	1
Chapitre 1	4
Problématique de recherche	4
1.1 Mise en contexte : la nécessité du discours sensible dans les débats.....	4
1.2 Problématisation : objet, question et hypothèse de recherche.....	6
1.3 Pertinence de notre recherche	9
1.3.1 L'activité minière au Québec : mise à jour du cadre légal	9
1.3.2 Renouveau du paradigme de développement économique actuel.....	11
1.3.3 L'absence d'espace de dialogue sur le paysage.....	13
1.3.4 Approfondir le phénomène de la non-acceptabilité sociale	14
Chapitre 2	15
Cadre théorique	15
2.1 Une typologie pour situer les discours paysagers.....	15
2.1.1 Le paradigme territorial.....	21
2.1.1.1 Le paysage-environnement.....	21
2.1.1.2 Le paysage-cadre de vie	22
2.1.1.3 Le paysage-ressource.....	22
2.1.2 Le paradigme culturel	23
2.1.2.1 Le paysage-esthétique.....	24
2.1.2.2 Le paysage-patrimoine.....	25
2.1.2.3 Le paysage-représentation.....	26
2.1.2.4 Le paysage-identité.....	27
2.1.3 Le paradigme politique	30
2.1.3.1 Le paysage-rapports sociaux	30
2.1.3.2 Le paysage-projet de territoire.....	31

2.1.4	Constats généraux de la typologie de Fortin	31
2.2	Consultation par consensus informé et participation citoyenne	32
2.2.1	Le pouvoir décisionnel et les échelles de la participation	33
2.2.2	Spécificité d'une consultation par consensus informé	35
Chapitre 3	41
Méthodologie de recherche	41
3.1	Cadre méthodologique	42
3.2	L'étude de cas.....	42
3.3	L'analyse de contenu	45
Chapitre 4	49
Le cas de la consultation par consensus informé dans la MRC de La Vallée-de-L'Or	49
4.1	Portrait de la MRC de La Vallée-de-l'Or	49
4.2	La consultation par consensus informé de la MRCVO	51
Chapitre 5	58
Résultats de notre analyse de contenu.....		58
5.1	Le paradigme territorial	58
5.1.1	Le paysage-environnement	58
5.1.2	Le paysage-cadre de vie	62
5.1.3	Le paysage-ressource	69
5.2	Le paradigme culturel.....	72
5.2.1	Le paysage-esthétique	72
5.2.2	Le paysage-patrimoine	73
5.2.3	Le paysage-représentation	77
5.2.4	Le paysage-identité	82
5.3	Le paradigme politique.....	87
5.3.1	Le paysage-projet de territoire	87
5.3.2	Le paysage-rapports sociaux.....	89
Chapitre 6	92
Discussion.....		92
6.1	Des constats similaires dans la littérature.....	94
6.2	Réflexions sur notre processus de recherche.....	97
Conclusion	100
Bibliographie	103
Annexe I.....		109

Régions administratives du Québec	109
Annexe II	110
Approbation éthique institutionnelle	110
Annexe III	111
Programme du Forum public sur les activités minières.....	111
Annexe IV	113
Grilles d'analyse des résultats	113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 Typologie des conceptions du paysage (adapté de Fortin, 2005, p. 74).....	20
Tableau 2-2 Critères d'analyse des approches participatives (Van den Hove, 2000).....	34
Tableau 4-1 Déroulement de la CCI de la MRCVO et matériel enregistré	55
Tableau 5-1 Éléments du discours paysager de la CCI de la MRCVO selon le modèle de Fortin...	91
Tableau AIII-1 Programme du forum public sur les activités minières de la MRCVO	111
Tableau AIV-1 Résultats paysage-environnement	113
Tableau AIV-2 Résultats paysage-cadre de vie.....	117
Tableau AIV-3 Résultats paysage-ressource	122
Tableau AIV-4 Résultats paysage-esthétique.....	123
Tableau AIV-5 Résultats paysage-patrimoine	124
Tableau AIV-6 Résultats paysage-représentation	126
Tableau AIV-7 Résultats paysage-identité.....	129
Tableau AIV-8 Résultats paysage-projet de territoire	132
Tableau AIV-9 Résultats paysage-rapports sociaux.....	133

LISTE DES FIGURES

Figure 1-1 Schéma de la problématisation selon une logique déductive (Chevrier, 2009)	7
Figure 2-1 Déroulement de la 2 ^e phase d'une CCI	38
Figure AI-1 Carte des régions administratives du Québec (Gouvernement du Québec, 2018b) ...	109

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BAPE	Bureau d'audiences publiques en environnement
CCI	Consultation par consensus informé
GRAPPC	Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs
INM	Institut du Nouveau Monde
MRC	Municipalité régionale de comté
MRCVO	Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Mme Nicole Huybens, d'avoir cru que je serais la bonne personne pour relever ce défi. Merci de m'avoir appris à dire oui. Merci à M. Olivier Riffon de s'être joint à notre équipe. Ses commentaires et sa vision m'ont permis de passer des sciences appliquées aux sciences sociales. Merci pour ton support et ta présence, sans quoi ce mémoire n'aurait peut-être pas vu le jour... ou du moins, pas aussi vite!

Je veux remercier le GRAPPC et tous ses membres. Cette aventure n'aurait jamais eu lieu sans vous. Les efforts que vous avez déployés pour réaliser ce projet sont énormes. Les résultats sont là.

Je remercie ma famille, je vous aime. Alice, Éléonore *La Bean*, *Mon Pot* Gabriel, Henri *La Crapule* et la toute dernière, *BéBéatrice*, vous m'apportez tellement de bonheur. Oncle Benj vous aime.

Et Mélodie, je te remercie d'être toi, d'être là, toujours!

INTRODUCTION

La demande sociale pour la qualité des paysages se fait de plus en plus présente dans les débats entourant les projets de développement : les éoliennes s'intègrent difficilement au paysage montagneux, l'exploitation hydroélectrique détruit les berges naturelles, une mine à ciel ouvert crée un paysage lunaire. Il s'agit de quelques exemples qui peuvent être évoqués par les citoyens pour indiquer la nécessité de considérer le paysage lors de l'implantation de nouvelles activités industrielles sur un territoire donné. Mais les espaces publics de consultation permettent-ils un dialogue sur le paysage ?

Nous n'avons pas l'ambition de procéder à une revue exhaustive des processus participatifs utilisés au Québec pour détecter s'ils offrent l'opportunité aux citoyens de parler de paysages. Cependant, certaines chercheuses (Fortin & Le Floch, 2010) ont réalisé des recherches en ce sens. Elles ont analysé les discours sur le paysage se présentant dans les mémoires déposés au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) dans le cadre d'un projet de parc éolien. Nous souhaitons poursuivre ces travaux en utilisant un processus participatif novateur au Québec, la consultation par consensus informé (CCI), pour mettre en lumière ces discours.

Notre participation en tant que chercheurs au sein du GRAPPC¹ nous a offert une opportunité encadrée de recherche. Ce collectif s'intéresse à l'utilisation de la CCI comme processus participatif pour permettre aux citoyens de se prononcer sur

¹ Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs. Site web : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-referance/groupe-de-recherche-appliquee-sur-les-processus-participatifs-et-collaboratifs>

les critères à utiliser afin de définir des territoires incompatibles avec l'activité minière sur le territoire de leur MRC. Nous avons saisi cette occasion pour étudier ce processus participatif et sa capacité à faire émerger des discours paysagers (Domon & Ruiz, 2014 ; Droz, 2009).

Notre recherche est réalisée suivant un devis méthodologique qualitatif. Nous nous sommes penchés sur le cas de la CCI menée par le GRAPPC dans la MRC de la Vallée-de-l'Or (MRCVO), en Abitibi, à l'automne 2017. Bien que cette CCI ne nous permettait pas de solliciter des discours sur le paysage, nous avons cependant utilisé la typologie sur le paysage qui a été développée par la chercheuse Marie-Josée Fortin (2005) dans le but d'analyser les discours spontanés des participants pour comprendre comment ils traitent la question des paysages. Pour ce faire, nous avons procédé à l'analyse du discours suivant une grille d'analyse basée sur les mots-clés utilisés par l'auteure pour décrire chacune des neuf conceptions du paysage de sa typologie (Fortin, 2005, p. 73). Cette méthodologie nous a permis de mettre l'emphase sur les discours paysagers dans ce processus participatif.

Notre mémoire se subdivise en six chapitres. Le premier chapitre présente notre problématique de recherche : une mise en contexte, la problématisation et la pertinence sociale et scientifique de notre étude. Notre cadre théorique est décrit au Chapitre 2. Nous y décrivons les neuf conceptions du paysage de la typologie utilisée pour ensuite présenter le processus participatif faisant l'objet de notre recherche. Au troisième chapitre, nous précisons notre méthodologie : présentation du cadre méthodologique, explication de l'étude de cas et de l'analyse de contenu. Une description détaillée de notre cas d'étude est réalisée au Chapitre 4. Nos résultats et notre analyse sont exposés au Chapitre 5 tandis que nous consacrons le

Chapitre 6 à la mise en perspective de nos résultats avec d'autres recherches ainsi qu'à une présentation des limites de notre étude.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

1.1 Mise en contexte : la nécessité du discours sensible dans les débats

La tenue d'audiences publiques en environnement du BAPE² dénote l'aspect controversé des grands projets de développement au Québec. L'issue sociale de ces audiences s'avère imprévisible; deux projets aux activités industrielles similaires peuvent ne pas recevoir la même acceptabilité sociale³. Les arguments de développement économique tels que la création d'emploi et l'augmentation des conditions salariales ne sont pas les seuls critères considérés par les citoyens pour « juger » de la nécessité d'un projet sur leur territoire. D'autres enjeux de développement portent sur la qualité de l'environnement, la sécurité sociale, la santé publique, la gouvernance de même que sur des éléments sensibles ou symboliques, tels que les valeurs, le patrimoine culturel, le patrimoine bâti ou les paysages (Larouche, 2016). La mise en évidence du contexte territorial dans lequel s'implante un projet — composé d'éléments culturels, sociaux, identitaires, ludiques, économiques, environnementaux ou organisationnels (Gagnon, 2010, p. 3) — pourrait s'avérer un outil efficace pour délier l'impasse de l'acceptabilité sociale des projets de développement.

² Comme il est défini sur le site du BAPE, « [l]e Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est un organisme voué à l'information et à la consultation publiques sur des projets susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'environnement ou sur toute autre question relative à la qualité de l'environnement. Le BAPE est la porte d'entrée des citoyens dans le processus d'autorisation des projets. Il se rend dans le milieu concerné par le projet pour faciliter la participation des citoyens. Ces derniers peuvent s'informer et exprimer leurs préoccupations auprès d'un organisme neutre et transparent. Le BAPE réalise des mandats confiés par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques tels que le mandat d'information et de consultation publiques et le mandat d'audience publique. » (Gouvernement du Québec, n.d.)

³ Nous pensons au Projet Mine Arnaud où la commission d'enquête du BAPE a constaté une « absence de consensus social et la polarisation de la population septilienne » (BAPE, 2013, p. vii) tandis que le projet d'agrandissement de la mine aurifère de Canadian Malartic « jouit de l'appui presque unanime des participants » (BAPE, 2016, p. vii).

Ces impasses ne semblent pouvoir se résoudre par l'utilisation d'arguments scientifiques et économiques uniquement; « [q]ui a cru en effet qu'il était possible de rassurer les chaumières en disant sans empathie à un public inquiet : *vos peurs sont irrationnelles, laissez-nous vous expliquer ?* » (Batellier & Maillé, 2017, p. 119). Pour ces auteurs, éviter le dialogue sur les valeurs, les émotions et les symboles ne fait que renforcer la controverse et polariser les positions dans le débat. Les émotions peuvent être à la base des conflits (Batellier & Maillé, 2017) et la question d'acceptabilité sociale émerge, dans certains cas, lorsque « les rapports routiniers aux symboles, normes et croyances partagés fondant l'adhésion commune à l'ordre établi sont remis en cause »⁴ (Fournis & Fortin, 2015, p. 6). Faut-il cesser de voir les émotions comme des « éléments relevant de la sphère privée ou de l'irrationnel et donc n'appartenant pas au discours public légitime » (Batellier & Maillé, 2017, p. 151) ? Devrait-on apprendre à intégrer l'ensemble des éléments perçus et vécus dans les débats afin de favoriser un dialogue ? À ces questions, Batellier et Maillé (2017, p. 158) répondent que réfléchir un projet de développement dans toute sa complexité, c'est l'aborder « dans toutes ses dimensions, incluant ses composantes émotionnelles ».

Qui plus est, « les émotions ne sont pas du bruit inutile dans les discours, elles sont aussi de l'information » (Batellier & Maillé, 2017, p. 142). Ces auteurs ajoutent que les humains sont autant des êtres d'émotions que de raison et que cela a un impact important lorsqu'ils doivent prendre une décision. Une bonne connaissance des émotions en présence facilite la compréhension des enjeux de la

⁴ Le phénomène d'acceptabilité sociale émerge généralement lorsque celle-ci n'est pas présente dans un projet : l'acceptabilité sociale est largement utilisée pour expliquer l'inacceptabilité sociale (Fournis & Fortin, 2015).

situation controversée et améliore la compréhension des besoins des différents groupes impliqués (Batellier & Maillé, 2017).

Mais les processus participatifs actuels permettent-ils l'émergence de discours autre qu'économique ou scientifique dans les projets à débat ? Les citoyens ont-ils accès à des espaces publics qui permettent d'exprimer des éléments symboliques, des émotions ou des valeurs, des éléments formant la sphère du vécu et du perçu, des éléments de leur territoire comme espace de vie et qui se retrouvent au cœur de la controverse de ces projets de développement ? Voilà des questions qui motivent la poursuite de la recherche.

1.2 Problématisation : objet, question et hypothèse de recherche

Nous en sommes maintenant à l'étape de la problématisation de la recherche. Les étapes d'une problématisation consisteraient à (1) choisir un thème de recherche qui devrait s'alimenter à partir d'expériences personnelles du chercheur et de lectures scientifiques, (2) formuler une question générale de recherche, (3) collecter, structurer et analyser les informations pertinentes recensées dans les écrits scientifiques pour finalement (4) délimiter un problème spécifique et formuler une question spécifique de recherche (schéma de la Figure 1-1). Si Chevrier (2009) n'inclut pas la formulation d'hypothèses dans le processus de problématisation, nous sommes d'avis que les hypothèses de recherche devraient s'annoncer ici, à la suite de l'énonciation de notre question spécifique de recherche, car il s'agit, pour nous, d'une manière familière d'aborder les problèmes.

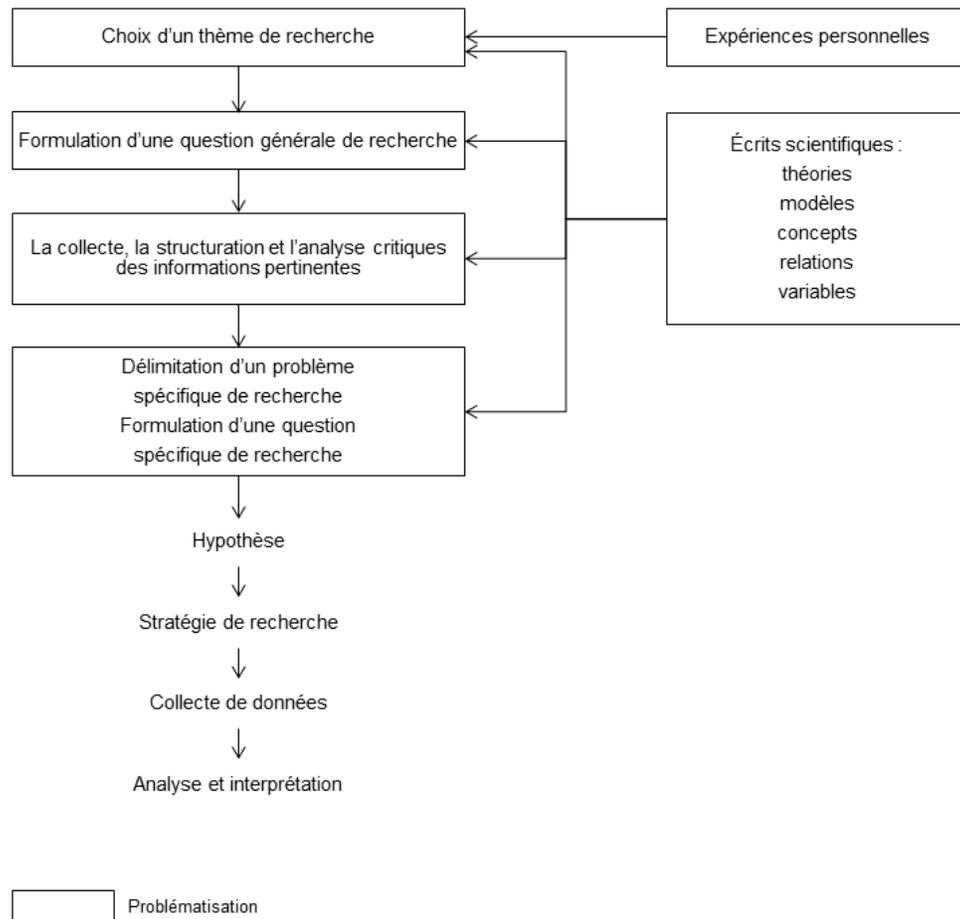


Figure 1-1 Schéma de la problématisation selon une logique déductive (Chevrier, 2009)

À partir de nos lectures scientifiques sur l'acceptabilité sociale, le territoire, l'identité, le patrimoine et le paysage, nous avons orienté notre objet d'étude sur le paysage et la présence du discours paysager dans les débats entourant les projets de développement. Le concept de paysage semble être un élément clé pour étudier la présence du discours sensible dans les processus participatifs (Sgard, 2011).

Nous sommes membres du Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs (GRAPPC). Le GRAPPC est une équipe de chercheurs provenant de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), du Cégep Édouard-Montpetit et du Centre d'étude en responsabilité sociale et

écocitoyenneté (CERSÉ) du Collège Rosemont. Les chercheurs du GRAPPC se spécialisent en sciences politiques et sociales, en acceptabilité sociale, en développement durable ainsi qu'en processus consultatifs et collaboratifs (Cégep Édouard-Montpetit, n.d.). Le projet de recherche que le GRAPPC pilote consiste à mener un processus participatif, la consultation par consensus informé⁵ (CCI), dans différentes municipalités régionales de comté (MRC) du Québec et portant sur le thème des territoires incompatibles avec l'activité minière⁶. Notre présence au sein de ce groupe commande que nous réalisons une recherche en lien avec les activités du GRAPPC. Nous avons contextualisé notre étude avec le débat sur l'activité minière au Québec. Le contexte minier est particulièrement intéressant, car il « met [...] en tension deux catégories mentales habituellement conçues comme étant opposées dans les sociétés modernes : d'un côté le paysage, spontanément « beau », de l'autre, l'industrie, « laide » par définition » (Fortin, 2005, p. 3).

Nous posons l'hypothèse générale que les processus participatifs sont des espaces publics favorisant les discours sur le paysage et notre processus de recherche poursuit l'ambition de répondre à la question suivante :

la consultation par consensus informé, comme approche participative, permet-elle l'émergence d'un discours non induit sur le paysage dans un débat portant sur les territoires incompatibles avec l'activité minière ?

L'hypothèse spécifique qui en découle suppose que la consultation par consensus informé permet l'émergence d'un discours spontané sur le paysage dans ses multiples dimensions.

⁵ Aussi appelée la conférence de consensus informé ou la CCI.

⁶ Pour plus d'information, voir le site Internet du GRAPPC : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-referance/groupe-de-recherche-appliquee-sur-les-processus-participatifs-et-collaboratifs>

Toute recherche doit être motivée par un besoin social et scientifique (Gauthier & Bourgeois, 2016), sans quoi, elle serait futile. La dernière section de ce chapitre justifie le besoin social et scientifique de notre recherche.

1.3 Pertinence de notre recherche

Nous présentons ici les motifs qui nous permettent d'affirmer que notre problématique de recherche est d'actualité, qu'elle permet de vérifier une théorie existante (la typologie du paysage de Fortin) et qu'elle pourrait avoir des implications pratiques dans des problématiques d'acceptabilité sociale.

1.3.1 L'activité minière au Québec : mise à jour du cadre légal

La législation sur l'exploitation minérale au Québec remonte à 1880 avec l'Acte général des mines de Québec. Deux principes importants inscrits dans cet Acte sont encore appliqués aujourd'hui : la divisibilité des droits fonciers et tréfonciers et la domanialité des ressources minérales (Lapointe cité dans Morin, 2012). Le premier principe suggère que le propriétaire d'une terre n'est pas forcément le propriétaire du sol sous cette terre. Le deuxième principe précise que les ressources minérales au Québec appartiennent à la Province de Québec. En plus de ces deux principes, le *free mining*⁷ et le claim (réclamation) sont deux autres politiques minières composant le « paradigme minier québécois » (Morin, 2012, p. 31). Ce cadre législatif sous-entend que les communautés ne possèderaient pas leur territoire, car le gouvernement s'est doté de la responsabilité d'en arbitrer la gestion par les entreprises détenant les droits miniers d'exploration et d'exploitation.

⁷ Selon Lapointe (2010), le *free mining* « permet non seulement à quiconque d'acquérir librement, avec peu de contraintes et à faibles coûts, un droit de propriété sur les ressources minérales d'un territoire, mais il permet également à l'entrepreneur minier d'obtenir des garanties de pouvoir les explorer et, en cas de découverte, de les exploiter ».

De plus, l'article 235 de la Loi sur les mines (chapitre M-13.1) permet à un détenteur d'un titre minier d'acquérir, soit par entente, soit par expropriation, les terres de surface qui sont nécessaires à l'accès au terrain du titre minier ou à l'exécution des travaux d'exploration et d'exploitation. Toujours dans la Loi sur les mines (chapitre M-13.1), l'article 26 interdit à quiconque de rendre difficile ou d'empêcher l'accès à un terrain contenant des substances minérales au propriétaire d'un titre minier (Québec, 2018).

Ce cadre législatif a de toute évidence répondu à un besoin à une autre époque, particulièrement à l'ère de l'industrialisation. Cependant, selon Batellier (2015, p. 4), « depuis le milieu des années 2000, la « *commodification*⁸ » des territoires avec des ressources naturelles, soit l'octroi de claims⁹ (droits d'exploitation) miniers [...] sur le territoire a créé un chevauchement des droits de propriété entre sol et sous-sol », entre fonds et tréfonds. Il existe maintenant un « déséquilibre entre les intérêts du développement minier et les autres usages possibles du territoire » (Morin, 2012, p. 37).

En 2013, la ministre des Ressources naturelles a enclenché une réforme de la Loi sur les mines (chapitre M-13.1)¹⁰. Le projet de loi 70

« modifie la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour permettre aux municipalités régionales de comté de délimiter, dans leur schéma d'aménagement et de développement, tout territoire incompatible avec l'activité minière. Le projet de loi précise à cet égard, dans la Loi sur les mines, ce que constituent de tels territoires et soustrait à l'activité minière les substances minérales qui s'y trouvent. » (Assemblée Nationale, 2013)

⁸ Anglicisme. C'est l'action de considérer toute chose comme un bien ayant une valeur économique.

⁹ Pour Batellier (2015, p. 4), le claim représente, pour les communautés, une « perte de souveraineté et de contrôle sur le territoire et ses destinées ». À l'intérieur du foyer familial de certaines communautés, le claim génère « des craintes, de l'incertitude et un réel sentiment d'aliénation » (Batellier & Maillé, 2017, p. 108).

¹⁰ Se référer à l'adresse Internet suivante pour une lecture complète de la loi : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/M-13.1>

Cette réforme crée une ouverture importante dans la loi et permet maintenant aux citoyens, par l'entremise de leurs décideurs et à l'aide de certains processus participatifs, de prendre part aux décisions concernant l'utilisation de leur territoire. Les activités de recherche du GRAPPC s'inscrivent ici, en pilotant un processus participatif qui permet aux citoyens de définir des critères à considérer pour cibler des territoires incompatibles avec l'activité minière¹¹. En exposant la présence ou non d'un discours sur le paysage et de ses composantes territoriales dans une consultation par consensus informé, notre recherche apporte des connaissances pour mieux comprendre l'acceptabilité sociale.

1.3.2 Renouveau du paradigme de développement économique actuel

Notre recherche s'inscrit dans la nécessité de repenser le modèle de développement économique actuel de la croissance infinie dans un monde fini (Meadows, Meadows, Randers, & Behrens III, 1972 ; Meadows, Randers, & Meadows, 2004 ; Orléan, 2015). Batellier et Maillé (2017, p. 106) exposent une part du contexte dans lequel émerge le besoin d'un nouveau paradigme de développement :

« La croissance démographique et le phénomène de l'étalement urbain ont rapproché les résident.e.s des sites industriels, réduit les zones tampons et accru les situations de proximité propices à des tensions entre les différents usages du territoire, qu'ils soient industriel léger ou lourd, agricole, résidentiel, commercial, récréotouristique, etc. »

Deux constats peuvent être faits sur les dynamiques de développement actuel et les relations entre les promoteurs de grands projets de développement et

¹¹ Nous référons le lecteur au Chapitre 4 pour plus de précision sur le mandat du comité de citoyens.

les collectivités hôtes. D'abord, les activités industrielles ont des impacts visibles ou invisibles, directs ou indirects, sur la qualité des territoires et les conditions de vie des communautés avoisinantes. De plus,

« [d]e tels impacts de la présence industrielle font l'objet de négociations symboliques, intégrées à des grands compromis sociaux et cristallisées sous forme de représentations partagées, qui influencent la cohésion sociale et l'identité collective, positivement ou négativement (fierté, exclusion, etc.) » (Fortin, 2005, p. 109).

Les communautés hôtes subissent une bonne part des impacts des grands projets. Elles font parfois des compromis entre leur développement économique et la dégradation de leur environnement. Ces compromis actualisent certaines valeurs sociales au détriment d'autres. Dès lors, ils contribuent à la production d'une identité collective. Les communautés devraient donc pouvoir participer à la prise de décision sur la présence de tels projets sur leur territoire.

Fortin (2005) insiste sur la nécessité d'un renouvellement du paradigme de développement basé sur une réflexion globale qui intègre des préoccupations sociales, culturelles et environnementales et qui délaisse, en partie, l'idée d'un développement typiquement économique. L'implication de citoyens ordinaires dans le processus décisionnel sur l'utilisation de leur territoire pourrait permettre de redéfinir le développement¹² autrement que par l'économie (Jean, 2008). Pouvons-nous gérer tous les impacts du développement économique par une logique de compensation monétaire ? Comme le souligne Fortin (2008, p. 67) : « que vaut la qualité de vie diminuée par le bruit ou la perte d'un paysage signifiant pour l'identité régionale? »

¹² Bruno Jean (2008, p. 296), reprenant l'idée de Lardon, Maurel et Piveteau (2001), propose l'alternative au développement économique actuel, le développement territorial qu'il définit « comme l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les dynamiques d'évolution qui les concernent ».

Si la consultation par consensus informé permet l'émergence d'un discours sur le paysage — un concept à plusieurs dimensions aussi bien économique que territoriale, esthétique, politique ou culturelle —, ce processus participatif pourrait favoriser le renouvellement souhaité. En cela, notre recherche participe directement à la poursuite de cet objectif social.

1.3.3 L'absence d'espace de dialogue sur le paysage

La chercheuse Marie-Josée Fortin a constaté, dans le cadre de sa recherche sur les paysages industriels, qu'autant au Québec qu'en France, il y a une demande pour les « beaux paysages » et que celle-ci renvoie à « l'enjeu global de la qualité du territoire » (2005, p. 36). La question du paysage s'avère d'autant plus pertinente dans les débats, car le paysage « s'impose comme un nouveau lieu de médiation entre les communautés territoriales et les entreprises productives » (Fortin, 2005, pp. 17-18).

Malheureusement, les études sur le paysage et les espaces de discussion alloués à ce thème se font rares dans ces débats. Fortin (2005, p. 32) constate que :

« les études paysagères sont intégrées dans la grande famille des impacts sociaux et culturels. Les impacts paysagers documentés sont principalement ceux affectant le cadre de vie des populations locales : qualité esthétique, aménité environnementale, opportunités de récréation. Les impacts sociaux plus larges, qui concernent des modifications à la relation au territoire, à la qualification des paysages et de l'environnement, aux référents historiques et patrimoniaux, à la construction identitaire, au sentiment d'appartenance, à la cohésion sociale et autres, ne sont pas ou peu traités. »

Dans sa recherche, Gélinas (2013) arrive au même constat : les évaluations environnementales au Québec ne traitent que très peu du paysage et lorsque celui-

ci est abordé, on ne mentionne habituellement que l'impact visuel du projet ou l'importance que la communauté accorde au « beau paysage ».

En France, Lelli et Paradis (2005) ont réalisé un « diagnostic paysager ». Les deux chercheurs concluent qu'il faut revoir et réfléchir les méthodes et les dispositifs de médiation pour permettre une discussion substantielle sur le paysage. Notre recherche s'inscrit dans cette demande sociale de mettre en place des espaces publics favorisant une réflexion sur le paysage.

1.3.4 Approfondir le phénomène de la non-acceptabilité sociale

Les recherches du GRAPPC visent à savoir si le processus participatif de la CCI permet d'outiller les décideurs politiques dans un contexte de controverse socio-environnementale. L'un des objectifs théoriques est d'améliorer l'état des connaissances sur le processus de construction de consensus d'un groupe d'individus débattant sur une question controversée en mettant l'accent sur les facteurs conduisant à la non-acceptabilité sociale et dont la prise en compte pourrait prévenir des controverses socio-environnementales (Cégep Édouard-Montpetit, n.d.). Le paysage étant l'un de ces facteurs, nous contribuons directement à l'accomplissement de cet objectif de recherche du GRAPPC. Pour analyser les dimensions des discours sur le paysage dans les CCI organisées par le GRAPPC, nous utilisons une typologie du paysage proposée dans les recherches doctorales de Fortin (Fortin, 2005 ; Fortin & Le Floch, 2010).

Notre problématique de recherche étant maintenant bien établie, nous allons procéder à la présentation de notre cadre théorique au chapitre suivant.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre expose le cadre théorique de notre recherche. Il est divisé en deux sections distinctes. La première section définit les divers concepts de paysage selon la typologie développée par Marie-Josée Fortin (2005) dans le cadre de ses études doctorales. La seconde section présente le processus de consultation par consensus informé.

2.1 Une typologie pour situer les discours paysagers

Les représentations paysagères sont une des formes symboliques les plus répandues pour matérialiser le territoire (Di Méo, Sauvatre, & Soufflet, 2004 ; Fortin, 2005). Elles peuvent se manifester, chez le sujet, telles de vastes panoramas, des points de vue plus étroits mettant en scène le patrimoine, des lieux de vie ou des formes matérielles représentant l'activité économique¹³. Les représentations paysagères sont toujours le résultat d'une intense production idéelle, à la fois idéologique et politique, et en ce sens, elles s'assimilent au concept de territoire (Di Méo et al., 2004). Un paysage émerge, lorsque, sous le regard d'un individu, un territoire est chargé de sens (Fortin, 2005).

Comme le fait remarquer Matless (2003, p. 231) dans la citation suivante :

¹³ L'exemple du paysage agricole qui est utilisé pour représenter l'activité économique agraire.

« The power of landscape may reside in it being simultaneously a site of economic, social, political, aesthetic value, each embedded within and not preceding the other (...). »¹⁴

la force du concept de paysage — ou des études paysagères — permet une analyse complexe d'une situation en tenant compte à la fois de la réalité économique, des rapports sociaux, du jeu politique et de la valeur esthétique d'un territoire particulier. Le paysage permet aux chercheurs d'étudier « [les] rapports entre les sociétés et leur territoire » (Fortin, 2005, p. 104). Mais dans le « binôme territoire-paysage » (Di Méo et al., 2004), comment définit-on le paysage ?

Le concept de paysage est un terme polysémique. Cependant, tout comme la définition du développement durable a été l'objet d'une typologie¹⁵ basée sur les valeurs actualisées dans l'interprétation de la définition de ce concept, plusieurs auteurs ont réalisé un travail semblable sur la notion du paysage. Par exemple, aux milieux des années 1990, Bonfils (1994) a proposé quatre « points de vue » pour analyser le paysage. Le paysage est un support à l'activité humaine ou un support à des contraintes diverses. Il peut être un cadre de relations ou un objet d'enjeux économiques. Anne Sgard (1999) propose quant à elle, à la fin de la décennie 1990, de diviser le paysage en deux catégories : le paysage-objet et le paysage-représentation. Plus récemment, Fortin (2005) a réalisé une typologie constituée de neuf types de paysage. Malgré sa nature complexe qui rend, par moment, difficile sa mise en application, elle permet, selon nous, une analyse plus exhaustive des différents discours paysagers et une réflexion plus globale sur la présence de ces discours dans le processus participatif de la CCI. Cette typologie que nous avons enrichie de nos lectures sur l'identité, le territoire et le patrimoine constitue le cœur

¹⁴ Traduction libre : « La force du paysage réside dans sa capacité d'être à la fois (et simultanément) un espace économique, social et politique et une valeur esthétique qui sont interdépendants et jamais hiérarchisés. »

¹⁵ Nous référons le lecteur à la typologie de Riffon (2016).

de notre cadre d'analyse. Nous présentons d'abord un tableau synthèse de cette typologie puis nous développons chacune des neuf conceptions proposées par l'auteure.

Vers une typologie sur le paysage

La littérature relève souvent deux grandes conceptions du paysage ; il est traité comme un objet (paysage-objet) ou comme une représentation (paysage-représentation) dans les études et les discours (Sgard, 1999).

Les tenants du paysage-objet font de la lecture du paysage, le point de départ de leur réflexion. Il s'agit d'une conception du paysage « partagée par l'usage courant et par la tradition géographique qui s'est longtemps présentée comme la *science du paysage* » (Sgard, 1999, n.p.). L'observation des éléments visibles d'un espace permet l'explication du cadre de vie. Le paysage-objet « s'appuie sur l'évidence de la matérialité des éléments observés pour s'imposer comme vérité, et non comme une perception parmi tant d'autres possibles »¹⁶ (Sgard, 1999, n.p.).

L'approche par représentation, quant à elle, déplace l'objet d'étude du texte (le paysage matériel) vers le lecteur (celui qui pose le regard). Dans cette conception du paysage, « ce n'est plus le territoire que l'on analyse mais les discours sur le territoire et sur le paysage »¹⁷ (Sgard, 1999, n.p.).

Sgard (1999) ajoute qu'il est possible de qualifier le paysage selon une des trois grandes valeurs qu'on lui fait porter. Elle parle d'une valeur marchande du

¹⁶ Cette caractéristique du paysage-objet est aussi une limite à l'utilisation de cette conception. Cette conception ne permet pas d'aborder la question du caractère identitaire du paysage. Comme le rappelle l'auteure (Sgard, 1999, n.p.), « [i]l suffit de se pencher sur l'observateur plutôt que sur le spectacle pour mesurer la multiplicité et la richesse des regards possibles, des lectures et des interprétations. Si l'on garde en perspective la question du paysage identitaire, on entrevoit les dangers qu'il y a à imposer une identité à partir d'une lecture de paysage ».

¹⁷ Les discours sur le paysage peuvent être tout autant oral, écrit, qu'iconique comme un tableau ou une photo publicitaire (Sgard, 1999).

paysage lorsque celui-ci « est évalué et monnayé par les professionnels du tourisme ou ajouté à la valeur d'une maison » (Sgard, 1999, n.p.). Il est aussi possible de lui attribuer une valeur patrimoniale. Le paysage est perçu comme un bien collectif à transmettre aux générations futures. La troisième valeur qu'il est possible d'accorder au paysage est identitaire. Le paysage désigne le territoire dans lequel il se trouve et par prolongement, le groupe qui l'habite (Sgard, 1999).

Les paysages de Fortin (2005)

Suivant la trace d'Anne Sgard, Marie-Josée Fortin (2005) a parachevé la réflexion sur le paysage en proposant une typologie basée sur les différentes recherches sur le paysage ainsi qu'en recensant les multiples demandes sociales entendues dans les discours sur le paysage. Nous proposons ici une synthèse.

Cette typologie se fonde sur trois grands paradigmes qui permettent de classer les discours paysagers : territorial, culturel et politique¹⁸. Les paradigmes ont été établis à partir des cinq caractéristiques suivantes :

- Ontologique : « dans le projet scientifique, le paysage est-il davantage conçu sous l'angle de l'objet, du sujet, d'un rapport dialectique entre les deux? »
- Méthodologique : « quelles dimensions du paysage sont considérées et analysées dans la démarche méthodologique? »
- Demande sociale : « quelles sont les demandes exprimées de façon explicite ou non par les acteurs sociaux, incluant les experts, en lien avec cette conception de paysage? »
- Éthique (morale) de la nature : « quels sont les rapports à la nature sous-jacents aux pratiques sociales, incluant celles de scientifiques? »

¹⁸ Ces paradigmes s'apparentent à la définition d'un territoire telle que proposée par Laganier, Villalba et Zuideau (2002) qui comporte une dimension identitaire (paradigme culturel), une dimension matérielle (paradigme territorial) et une dimension organisationnelle (paradigme politique).

- Pratiques d'experts : « quels savoirs sont considérés comme légitimes dans la construction des connaissances en paysage? Quel est le rôle de l'expert dans l'évaluation paysagère? » (Fortin, 2005)

Selon la nature des réponses aux questions précédentes, le paysage se classe dans l'un ou l'autre des trois paradigmes qui sont à leur tour, décomposés en neuf conceptions différentes du paysage. Ces conceptions sont présentées et définies de manière synthétique au Tableau 2-1.

Tableau 2-1 Typologie des conceptions du paysage (adapté de Fortin, 2005, p. 74)

Paradigme	Conception du paysage	Définition / Rapport à la nature
Territorial	Paysage-environnement	Système biogéographique, indicateur de l'évolution et des transformations du territoire, de la qualité de l'environnement biophysique Rapport à la nature : dépendance physiologique de l'Homme par rapport à la pérennité de l'environnement
	Paysage-cadre de vie	Milieu de vie, territoire support des pratiques sociales (individuelles ou collectives) (« genres de vie »), du vécu, de la quotidienneté de groupes d'acteurs Rapport à la nature : dépendance relationnelle des communautés à l'endroit de la qualité de leur territoire
	Paysage-ressource	« Aménité » au service des acteurs sociaux, en lien avec une logique de l'offre et de la demande et de la rareté Rapport à la nature : utilitariste, instrumental
Culturel	Paysage-esthétique	Ce que l'on voit et qui procure un plaisir esthétique découlant principalement des dimensions visuelles (agencement de formes, lignes, couleurs) Rapport à la nature : ludique, hédoniste
	Paysage-patrimoine	Espace représentatif de l'idée de nature ou de culture telle que privilégiée par un groupe social et que celui-ci souhaite préserver et transmettre Rapport à la nature : nature sublimée, mise à distance dans une perspective de commémoration
	Paysage-représentation	Représentation sociale portée par des acteurs, fondamentalement singulière, émergeant d'un croisement des référents plus universels et territorialisés Rapport à la nature : vécu, quotidienneté
	Paysage-identité	Rapport réflexif du sujet à l'endroit du territoire renforçant (ou altérant) l'appartenance symbolique et l'identité collective s'appuyant sur la spécificité des lieux et formes particulières reconnues Rapport à la nature : réflexif, identitaire
Politique	Paysage-projet	Processus d'aménagement concerté visant à définir un projet de mise en valeur des qualités spécifiques du territoire et à lui donner des significations reconnues par la communauté d'appartenance Rapport à la nature : artialisation, c.-à-d. aménagement matériel comme vecteur de changement de signification
	Paysage-rapports sociaux	Enjeu et lieu d'expression des rapports sociaux renvoyant aux acteurs sociaux se disputant le paysage dans ses dimensions symboliques et matérielles

2.1.1 Le paradigme territorial

Le paradigme territorial s'ancre dans la perspective ontologique du paysage-objet où le territoire est perçu comme un « espace de vie » et un « support à la production » (Bertrand & Moquay, 2004 ; Di Méo et al., 2004 ; Fortin, 2008 ; Fortin & Le Floch, 2010). Quelques caractéristiques du territoire sous-tendent ce paradigme :

- Un territoire doit être spatialement enraciné (Bertrand & Moquay, 2004 ; Storaï, 2003) ; c'est-à-dire qu'il doit prendre racine sur un espace physique¹⁹.
- Un territoire doit être peuplé (Batellier & Maillé, 2017).
- Un territoire est unique : ses caractéristiques physiques et sociales lui sont propres (Batellier & Maillé, 2017 ; Laganier, Villalba, & Zuindeau, 2002 ; Storaï, 2003).

Trois conceptions du paysage sont catégorisées dans ce paradigme : le paysage-environnement, le paysage-cadre de vie et le paysage-ressource.

2.1.1.1 Le paysage-environnement

Selon cette conception, il existerait trois liens unissant le paysage et l'environnement :

- Les dimensions matérielles font partie de l'expérience paysagère et elles participent à la formation des représentations sociales.
- Plusieurs mouvements sociaux sont porteurs de la conception du paysage-environnement.
- Les habitants entretiennent un rapport particulier à la nature via le paysage : « la beauté du paysage est appréhendée à partir d'un idéal de société »

¹⁹ Guy Di Méo (1994, p. 17) utilise le verbe territorialiser : « enraciner dans l'espace ».

harmonieuse, voire une utopie mariant le social et l'écologie » (Fortin, 2005, p. 45)

Le paysage-environnement est marqué par l'interdépendance homme-nature ; le paysage est perçu comme un « système biogéographique » (Fortin, 2005, p. 43). Qu'elles soient matériellement visibles ou invisibles, les dimensions du territoire, dans cette conception, « sont révélatrices de la structure de l'espace, des pressions exercées sur les écosystèmes, de l'évolution de la qualité de l'environnement biophysique, et, plus largement, de la transformation des territoires » (Fortin, 2005, p. 43).

2.1.1.2 Le paysage-cadre de vie

Dans la conception du paysage-cadre de vie, le paysage est au service du bien-être et de la qualité de vie. Les propriétés naturelles du paysage déterminent les potentialités (socio-économiques) du territoire tandis que les propriétés matérielles sont la résultante d'un aménagement de l'espace par les communautés qui habitent ce territoire (Laganier et al., 2002). Les pratiques sociales ainsi matérialisées, il est alors possible d'observer la culture des habitants du « pays » par l'entremise du paysage. L'analyse du paysage-cadre de vie permet de « saisir le vécu et la quotidienneté de groupes d'acteurs, leurs valeurs, ainsi que leurs conceptions du monde et de la nature » (Fortin, 2005, p. 46).

2.1.1.3 Le paysage-ressource

La troisième conception dans ce paradigme territorial est celle du paysage-ressource. Le paysage est un bien duquel il est possible d'en tirer du plaisir. Il s'agit d'une conception qui ramène « les diverses valeurs sociales (esthétiques, écologiques) à une seule valeur synthétique, la valeur monétaire » (Fortin, 2005, p.

49). Le paysage fait l'objet d'une évaluation économique tel « un bien de consommation qui a un coût, individuel et collectif » (Fortin, 2005, p. 49).

2.1.2 Le paradigme culturel

Le paradigme culturel s'insère dans le paradigme ontologique du paysage-sujet. Il s'agit du deuxième paradigme de cette typologie et regroupe les conceptions « esthétique », « représentation », « identité » et « patrimoine ». Mis à part le paysage-esthétique dont les frontières semblent mieux définies, les trois autres conceptions ne sont pas totalement dissociées l'une de l'autre ; elles se chevauchent et parfois même, elles se confondent.

L'anthropologie, la géographie culturelle et la philosophie ont participé à développer ce paradigme basé sur le concept de culture. La culture est un ensemble de valeurs, de normes, de croyances, de représentations, de significations produites par des interactions sociales qui s'acquièrent et se transmettent, de manière non génétique, transversalement et verticalement entre les membres d'un groupe à travers le temps long (Fortin, 2005 ; Lawrence, 2006 ; Vinsonneau, 2002a).

Dans la sphère des représentations transmises se trouve la culture paysagère qui est un ensemble de « manières acquises et transmises de voir, de percevoir et se représenter l'espace » (Fortin, 2005, p. 118). Il peut s'agir de pratiques individuelles ou collectives qui sont en lien avec le territoire et le vécu des individus dont les mythes et les croyances s'insèrent entre l'individu et le territoire — le sujet et l'objet — pour teinter la construction du paysage. La culture paysagère satisfait à certaines fonctions dans un groupe. Dans un premier temps, elle permet d'établir « un cadre de référence commun pour les membres qui la partagent, leur permettant d'interpréter et de rationaliser des phénomènes à l'œuvre dans leur

territoire et donnant à ce dernier une intelligibilité et un sens » (Fortin, 2005, p. 118). Dans un deuxième temps, elle permet de tisser des liens culturels et de transmettre des valeurs et des traditions entre les membres actuels et futurs d'un groupe (Fortin, 2005, p. 118). La culture paysagère participe à l'attachement au territoire, à la valorisation et la transmission du patrimoine, à la cohésion sociale et à la construction identitaire (Fortin, 2005 ; Weiss, Colbeau-Justin, & Marchand, 2006).

2.1.2.1 Le paysage-esthétique

Le paysage-esthétique découle des courants béhavioristes et culturalistes. Parce que « la beauté et la qualité du paysage résident dans l'œil de l'observateur » (Fortin, 2005, p. 54), il n'existerait aucune unanimité au moment de qualifier un paysage. Cependant, il y aurait des préférences communes à des groupes sociaux (p. ex. les montagnes, la mer, la ville, les plans d'eau). En cela, les études dans la sphère du paysage-esthétique tendent à démontrer que « le paysage serait davantage un construit social qu'un donné objectif » (Fortin, 2005, p. 52). Selon Le Floch (1999, p. 68), le paysage-esthétique serait donc « l'interprétation de l'appréciation de l'espace et de ses composantes selon des valeurs esthétiques ».

La perspective béhavioriste ne nie pas que le paysage soit vécu par le sujet-observant, mais elle s'attarde plutôt à reconnaître les objets et les types de paysage qui sont fréquemment valorisés. Vu d'une perspective culturaliste, le paysage émergerait « d'un processus de médiation sociale et culturelle qui se joue entre un sujet-observant et l'objet observé » (Fortin, 2005, p. 54). Selon le postulat culturaliste, l'individu ne pourrait saisir le territoire et la nature telle une matérialité objective. Il ne les ressent que par des « filtres » sociaux et symboliques. De plus, la perspective culturaliste postule, avec une certaine réserve, que les personnes

savantes seraient les seules à pouvoir apprécier l'esthétique du paysage parce qu'ils ont les connaissances de l'art (Fortin, 2005). Pour Barrau (2016), qui critique ce point de vue culturaliste, « la science n'est qu'un mode d'accès au réel, parmi beaucoup d'autres ». Batellier et Maillé (2017) abondent dans le même sens et prennent l'exemple des discours religieux et des savoirs ancestraux des Autochtones dont il ne suffit pas de nier leur existence pour les écarter des débats.

2.1.2.2 Le paysage-patrimoine

Le deuxième concept du paradigme culturel est le paysage-patrimoine. Le paysage est un espace représentant l'idée de nature ou de culture qu'un groupe social privilégie. Le territoire posséderait un « caractère de totalité assurant l'harmonie du social et du spatial, de la nature et de la culture²⁰, de l'ordre matériel et de l'ordre idéal » (Di Méo, 1994, p. 29). Il serait un produit de la mémoire : « les territoires nous parlent de nous, ils nous parlent de notre histoire profonde, à l'intersection de la nature et de la culture, que nous voulons débusquer par une interrogation inlassable des lieux » (Ferrier, 1984, cité dans Di Méo, 1994, p. 27).

Le paysage est patrimoine lorsqu'un groupe social « souhaite préserver et transmettre une portion de territoire aux générations futures » (Fortin, 2005, pp. 58-59). Les formes géographiques du paysage contribuent à l'identité d'un individu ou d'une communauté (Di Méo, 2002, p. 179). C'est ainsi que « [l]a seule référence aux noms de lieux et de territoires, indépendamment de leur contenu social, suscite [...] des effets identitaires remarquables » (Di Méo, 2002, p. 181). Parmi ces formes géographiques qui contribuent à définir un peuple, il y a les monuments culturels ou

²⁰ En ce sens, Di Méo (1994, p. 25) réfère au concept de proxémie développé par l'anthropologue américain Edward T. Hall (1968) : « observations et théories concernant l'usage que l'homme (socialisé) fait de l'espace (et bien entendu, plus encore, du territoire) en tant que produit culturel spécifique ».

historiques, les lieux de mémoire et les paysages emblématiques (Di Méo, 1994, 2002 ; Di Méo et al., 2004).

2.1.2.3 Le paysage-représentation

Outre son caractère physique, le territoire est aussi représentations et valeurs sociales (Di Méo, 1994). Il a un « double statut de réalité et de représentation » (Di Méo, 2002, p. 179). Le paysage-représentation tel que décrit par Fortin permet de saisir les singularités du paysage. C'est un espace de vie porteur de significations pour les individus qui l'habitent (Stewart & Marchand, 2006 ; Vinsonneau, 2002b).

Le territoire fait l'objet de plusieurs recherches dans le champ de la Théorie des représentations sociales²¹. « [L]e repérage du territoire [...] repose sur des schémas structuraux élémentaires, formés de deux ou trois éléments généralement organisés en triades » (Di Méo, 1994, p. 27). Sur ce point, le paysage-représentation s'entrelace avec le paysage-patrimoine. Le paysage, l'habitat et l'occupation du sol sont des éléments patrimoniaux qui composent souvent les représentations individuelles et sociales des territoires (Di Méo, 1994).

Deux écoles de pensée participent principalement à l'analyse du paysage-représentation : la géographie des représentations et l'école culturaliste française. La principale différence entre les deux approches réside dans l'idée que, pour les tenants de la géographie des représentations, la culture paysagère n'est pas « universelle » et que certains facteurs personnels et le tissu social participent

²¹ Le développement de la Théorie des représentations sociales a commencé avec Moscovici (1961) et son étude sur la représentation sociale de la psychanalyse. Les études en représentations sociales visent à « examiner comment les représentations sociales engendrent attitudes et comportements à partir de savoir, d'information qui circulent à propos de leurs objets » (Bonardi & Roussiau, 1999, p. 33).

d'autant à la culture paysagère. L'approche culturaliste française prétend, quant à elle, que la qualité visuelle du paysage relève de l'art et de ses canons reconnus institutionnellement (Fortin, 2005).

2.1.2.4 Le paysage-identité

L'environnement génère un sentiment identitaire chez l'individu. Ce sentiment provient d'éléments physiques particuliers du territoire qui créent un paysage familier ou qui revêtent un caractère symbolique particulier (Di Méo, 2002 ; Moser, 2009). Sgard (1999) ajoute que la valeur identitaire d'un paysage peut aussi provenir d'une des propriétés du paysage qui se situe dans le registre de l'esthétisme et de la morale. La quatrième conception du paradigme culturel est à la confluence du paysage-patrimoine et du paysage-représentations. Le paysage-identité est un « rapport réflexif du sujet à l'endroit du territoire renforçant (ou altérant) l'appartenance symbolique et l'identité collective s'appuyant sur la spécificité des lieux et formes particulières reconnues » (Fortin, 2005, p. 73).

Mais comment un paysage peut-il accéder à cette fonction identitaire ? Tout comme l'objet devient patrimoine et que l'espace devient territoire, le paysage devient paysage identitaire dans la mesure où il a été sanctionné par le groupe qu'il identifie (Sgard, 1999). Quatre caractéristiques permettent au paysage d'accéder au rang de paysage identitaire :

- Le paysage identitaire se décrit à l'aide d'un ou de quelques éléments symboliques : ces éléments sont « des ancrages paysagers qui fonctionnent comme des synecdoques des territoires » (Debardieux, 1995, dans Di Méo et al., 2004, p. 14) ;
- Autant pour les habitants que pour le monde extérieur, le paysage identitaire désigne le territoire (Di Méo et al., 2004 ; Sgard, 1999) ;

- La dénomination du lieu ciblé dans un paysage identitaire est faite sans ambiguïté par le groupe qui se l'approprie, et ce, même si ce n'est pas son toponyme officiel (Sgard, 1999) ;
- Le paysage identitaire est défendu par la communauté qu'il identifie en cas de menace réelle, potentielle ou imaginaire (Sgard, 1999).

Dans leurs recherches sur le paysage identitaire, Sgard (1999) et Di Méo, Sauvatre et Soufflet (2004) ont inventorié deux fonctions sociales au paysage identitaire. La première est une fonction interne ; le paysage a un rôle de liant social en permettant à un groupe de se reconnaître en lui et de se mobiliser en sa faveur au besoin. Le paysage identitaire possède aussi une fonction externe, celle de l'image qu'un groupe veut donner de lui-même par rapport aux autres. Comme dirait Le Floch (1999, p. 69) : « le paysage peut se faire le porteur de l'attachement viscéral au pays et être l'image du pays au sens fort ».

Le paysage-identité s'assimile au paysage-représentation parce que la spécificité des lieux et des formes particulières reconnues relèvent de la sphère des représentations sociales. Comme le rappelle Di Méo (2002, p. 179), une part de l'identité d'un individu « repose sur le principe de l'incorporation d'objets représentés (territoires et lieux) par un sujet socialisé ». Le paysage devient « la figure visible et lisible de l'identité sociale » (Di Méo, 2002, p. 178).

Occasionnellement, l'identité sociale est dénommée identité sociospatiale ou identité territoriale (Di Méo et al., 2004). L'identité territoriale n'est pas l'identité du territoire lui-même. Il s'agit de la participation du territoire à l'identité d'un individu et c'est sur ce point que l'identité sociale et l'identité territoriale sont souvent confondues l'une l'autre. Pour Guermond (2006, p. 292) cependant, l'identité territoriale s'applique normalement à un individu plutôt qu'à une collectivité :

« [l']identité territoriale est à l'origine, un sentiment individuel, très souvent limité au coin de terre [...] idéalisé[] dans un souvenir confus mais permanent ». En ce sens, des chercheurs tels que Guermond (2006, p. 291) et Fortin (2005, p. 230), pour qui l'identité territoriale naît d'un rapport intime aux lieux — et non de la division par frontières (géographiques) — critiquent vivement la géographie traditionnelle qui a, selon eux, instrumentalisé l'identité en utilisant des méthodes géographiques de division du territoire²².

Le sentiment d'appartenance est un élément central du paysage-identité et un sujet souvent développé dans les études sur la psychologie environnementale²³ qui, elle-même a grandement favorisé le développement des recherches sur l'identité de lieu. L'identité de lieu (« *place identity* ») initialement proposée par Prohansky (1976) est « une composante de l'identité qui se construit de façon dynamique en relation avec les lieux qui jalonnent l'existence de l'individu » (Weiss & Marchand, 2006, p. 28). Plus complexe que l'identité territoriale, elle serait enrichie, selon Lalli et Plöger, d'une dimension sociale (dans Weiss & Marchand, 2006). L'individu tend à s'identifier au lieu qu'il occupe en lui conférant un sentiment d'appartenance²⁴ (Stewart & Marchand, 2006). L'identité de lieu est donc un « élément constitutif de l'identité d'un sujet » (Moser, 2009, p. 84). Il s'agit d'une représentation que le sujet se fait du lieu²⁵ et non du lieu lui-même. C'est dans ce sens que Weiss et Marchand (2006) parlent d'une reconstruction subjective du lieu.

²² En opposition avec les méthodes sociologiques de division du territoire, par exemple, la langue.

²³ La psychologie environnementale étudie les relations qui unissent l'environnement physique et social, dans ses dimensions physiques et spatiales, aux individus ou aux groupes d'individus qui y vivent (Guimelli & Deschamps, 2006 ; Moser & Weiss, 2003). C'est une psychologie de l'espace qui étudie le rapport à des terrains dans lesquels se déploient des liens sociaux. L'environnement, dans ce contexte, est un objet chargé de sens et une source d'identité (Moser, 2009).

²⁴ Certains auteurs (Di Méo, 2002 ; Laganier et al., 2002) appellent ce comportement la territorialité.

²⁵ Représentation environnementale : conceptualisation de lieux faite par des individus à l'aide de caractéristiques concrètes (Guimelli & Deschamps, 2006).

Au final, l'identité sociale, l'identité territoriale et l'identité de lieu sont des concepts analogues dont il est difficile d'en discerner les subtilités. Cependant, elles ont le dénominateur commun d'une relation intime entre l'individu et son territoire.

2.1.3 Le paradigme politique

Le troisième et dernier paradigme de cette typologie est politique. Le paysage politique est un espace public de discussion, de co-construction, de dialogue et de négociation (Fortin & Le Floch, 2010). Le paradigme politique regroupe les discours paysagers révélant les rapports sociaux d'une collectivité. Il s'agit d'une ressemblance avec la dimension organisationnelle du territoire que proposent Laganier, Villalba et Zuideau (2002, p. 2) : « Le territoire est défini comme une entité dotée d'une organisation des acteurs sociaux et institutionnels, elle-même caractérisée par des rapports de hiérarchie, de domination, de solidarité, de complémentarité... ». Le paradigme politique de Fortin (2005) met cependant l'emphase sur la dimension du jeu de pouvoir qui serait très présente dans les rapports sociaux. On y retrouve les dernières conceptions du paysage : le paysage-rapports sociaux et le paysage-projet de territoire.

2.1.3.1 Le paysage-rapports sociaux

Les mouvements sociaux utilisent le paysage comme un espace de négociation sur des enjeux d'équité sociale et environnementale, des enjeux de bien-être et aussi de gouvernance territoriale. Comme le rappelle Bertrand et Moquay (2004), l'ancrage territorial permet aux acteurs de se rencontrer et cela fonde l'action publique. Fortin (2005) recense deux approches dans les recherches sur ce « paysage-social ». Dans la première approche, « le paysage constitue un lieu d'affrontement entre des acteurs porteurs de valeurs et de savoirs distincts »

(Fortin, 2005, p. 70) ; tandis que la deuxième approche utilise le paysage pour « comprendre le système de production économique et les rapports sociaux qui le sustentent » (Fortin, 2005, p. 70).

2.1.3.2 Le paysage-projet de territoire

La conception du paysage-projet serait un hybride entre le paysage-pouvoir — que Fortin mentionne mais ne développe pas dans sa typologie — et le paysage-esthétique. L’auteure n’aborde que très peu ce nouveau concept, mais mentionne que « [l]e paysage y est conçu comme le résultat d’un processus de concertation visant à définir un projet d’aménagement et de mise en valeur des qualités spécifiques du territoire et à lui donner un sens global reconnu par l’ensemble des acteurs » (Fortin, 2005, p. 63). Cette définition du paysage-projet ressemble en tout point à la définition du territoire proposée par Raufflet (2014, p. 9) : « tant espace de concertation et de partage de représentations autour d’une vision et d’une identité communes qu’un simple espace de réalisation (ou réceptacle) de projets économiques ».

2.1.4 Constats généraux de la typologie de Fortin

Nous remarquons qu’au-delà du paradigme territorial, le territoire et le paysage vont souvent de pair et par moment, l’un et l’autre sont confondus. Il s’agit là d’une limite de la typologie de Fortin que les puristes du territoire géographique et ceux du paysage esthétique pourraient critiquer. Ici, dans la typologie de Fortin, le paysage est à la fois tangible et intangible, territoire, environnement, symbole et espace public.

Fortin aborde la notion de paysage dans toute sa complexité, ce qui nous apparaît être la force principale de cette typologie sur le paysage. En contrepartie, elle possède le désavantage que certaines conceptions semblent partager des attributs contigus. Dans le paradigme territorial, par exemple, « l'utilisation » du paysage revêt à la fois un caractère économique (paysage-ressource) mais il pourrait aussi, dans certains contextes, être l'expression des modes de vies (paysage-cadre de vie). Le caractère identitaire retrouvé dans les conceptions patrimoine, représentation sociale et identité est une autre démonstration des frontières poreuses entre les différents types de paysage. Cette caractéristique de la typologie pourrait rendre, par moment, difficile le classement des discours paysagers.

Ayant fait une description exhaustive de la typologie du paysage de Fortin, nous allons nous attarder dans un deuxième temps au processus participatif de la consultation par consensus informé.

2.2 Consultation par consensus informé et participation citoyenne

Nous considérons aujourd'hui de plus en plus que les citoyens ont la compétence pour évaluer les risques d'un projet dans son contexte territorial (Gendron, 2014) ou qu'ils sont les mieux placés pour définir leurs besoins (Bertrand & Moquay, 2004) ; ils devraient donc pouvoir prendre part aux décisions qui les concernent, et ce, à l'aide de processus participatif mis à leur disposition. La consultation par consensus informé (CCI) est une approche participative qui poursuit des objectifs particuliers avec ses avantages et ses inconvénients et que nous allons aborder ici. Procédons d'abord à un bref survol de la participation citoyenne.



2.2.1 Le pouvoir décisionnel et les échelles de la participation

Gendron (2014, p. 4) soutient que « [ce] qui était présenté comme l'irrationalité d'une population ignorante est désormais envisagée comme un savoir profane, pratique, bref comme une autre rationalité que celle de l'expert, tout aussi pertinent ». Il faut donc prendre en considération le point de vue des citoyens dans les débats. Cependant, leur participation peut se faire à plusieurs niveaux.

L'échelle de participation citoyenne²⁶ d'Arnstein (1969) est couramment utilisée pour qualifier l'implication citoyenne d'un processus participatif. Basée sur le degré de pouvoir octroyé aux citoyens par le processus, elle se décline en huit échelons nommés allant de la non-participation au contrôle par les citoyens. Il y aurait par contre une infinité d'échelons possibles (mais non nommés) entre ces huit derniers (Arnstein, 1969, p. 217). Certains auteurs critiquent cependant l'approche d'Arnstein parce qu'elle met l'accent sur le pouvoir (Carpentier, 2016 ; Collins & Ison, 2006 ; Tritter & McCallum, 2006) et ne prend pas nécessairement en considération l'effet qu'a l'approche sur les décideurs (Parenteau, 1988).

Beuret (2012) propose lui aussi une échelle participative dont la dimension principale est le pouvoir décisionnel des citoyens, mais qui se divise en trois niveaux de participation publique. La consultation se situerait à la base de l'échelle et la négociation, au sommet.

Au Québec, l'Institut de Nouveau Monde (INM) a produit son propre échelle de la participation publique. Plus courte que celle d'Arnstein, l'échelle s'appuie sur la nature de la circulation de l'information pour former ses échelons. Selon l'INM

²⁶ De la traduction : *A Ladder of Citizen Participation*.

(2014), plutôt que de briguer le pouvoir décisionnel absolu des citoyens, les mécanismes de participation publique devraient viser une construction collective de la décision.

L'approche développée par Van den Hove (2000) est différente. Basée sur une analyse systémique, elle propose six critères pour caractériser un processus de participation citoyenne. Au-delà du pouvoir décisionnel des citoyens ou de la nature de la circulation de l'information, Van den Hove établit quatre critères additionnels (le type de représentativité, le degré d'interaction entre des intérêts potentiellement opposés, le degré de formalité et le degré de contrainte procédurale) qu'il est possible de qualifier selon leur dimension respective (Tableau 2-2).

Tableau 2-2 Critères d'analyse des approches participatives (Van den Hove, 2000)

	Critère	Dimension
1	Nature de la circulation d'information	Sens unique / dialogue simple / bilatéral
2	Type de représentativité	Individuel / représentant d'un groupe / expert
3	Degré d'interaction entre des intérêts potentiellement opposés	Nul à très élevé
4	Degré de formalité	Informel à formel
5	Degré de contrainte procédurale	Faible à fort
6	Degré de pouvoir d'influence et de décisions des citoyens	Nul à fort

La consultation par consensus informé, que nous allons aborder dans un prochain temps, serait qualifiée, entre autres, de formelle parce qu'elle est initiée par une instance et où le pouvoir d'influence et de décisions des citoyens est faible. Le processus n'assure pas l'application des recommandations formulées par les

participants. Les étapes de la CCI étant préalablement établies, nous pouvons qualifier de fort le degré de contrainte procédurale. La représentation est de type individuel, car les citoyens doivent siéger en leur nom à ce comité. Le dialogue entre les citoyens et les experts se fait à sens unique : les experts exposant leur point de vue à la demande des citoyens. Quant à l'interaction des intérêts potentiellement opposés, nous sommes d'avis qu'elle est très élevée considérant que les participants ne sont pas sélectionnés selon leur position par rapport au thème de la CCI.

2.2.2 Spécificité d'une consultation par consensus informé

Le consensus informé a été utilisé pour les premières fois en Amérique du Nord dans le domaine de la santé publique. Il est alors une méthode d'évaluation qui se base sur l'idée d'une rationalisation nécessaire des systèmes de santé occidentaux. Cette rationalisation devait passer par une modification des comportements du corps médical qui favoriserait l'état de santé publique et une réduction des dépenses (Weill, 1990). La consultation par consensus informé est quant à elle une procédure de consultation qui ne s'applique non plus seulement au domaine de la santé, mais à différents sujets. L'objectif ultime de cette approche participative est d'établir un dialogue entre les décideurs, les experts et les citoyens, ce qui permettrait aux citoyens d'émettre des avis éclairés sur un sujet donné²⁷ (De Coninck & Séguin, 2010).

Au Québec, la CCI est une approche participative complémentaire aux processus participatifs légaux (la consultation publique obligatoire prévue par *la Loi*

²⁷ Par exemple, la CCI permet l'émission d'avis sur des enjeux réels de redéfinition des territoires (Beuret & Cadoret, 2008). Malgré une volonté d'établir un dialogue entre les décideurs et le citoyen, la CCI reste néanmoins un processus participatif de consultation qui se positionne à mi-chemin sur l'échelle d'Arnstein et juste au-dessus de la base sur l'échelle de l'INM.

sur l'aménagement et l'urbanisme pour le renouvellement d'un schéma d'aménagement²⁸ ou les audiences publiques du BAPE prévues par le *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* de la *Loi sur la qualité de l'environnement*²⁹) qui peuvent présenter certaines lacunes (Batellier & Maillé, 2017). Sa spécificité réside dans le fait que ce sont les citoyens, regroupés en comité, qui vont chercher leurs propres expertises scientifiques sur des sujets qui les intéressent en lien avec le thème de la consultation plutôt que de se faire présenter l'expertise des promoteurs ou des décideurs (Gendron, 2014).

Déroulement du processus

Bien que « [les] groupes consultatifs [...] [aient] souvent la possibilité de définir eux-mêmes leur mode de fonctionnement » (Van den Hove, 2000, p. 32), le cas de la CCI est un peu différent. Les participants à la CCI ont une liberté et une autonomie favorisant l'autoformation pour construire un avis collectif³⁰, mais le cadre de participation est circonscrit par les étapes prédéterminées du processus. Ce processus participatif a principalement été implanté au Québec par De Coninck et Séguin (2010) et dont nous proposons ici une synthèse du processus³¹ qu'ils ont établi.

La consultation par consensus informé s'amorce lorsque l'instance décisionnelle — qui est souvent le commanditaire du processus³² — demande la

²⁸ Se référer à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/A-19.1>

²⁹ Chapitre Q-2, r. 23 : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/Q-2,%20r.%2023>

³⁰ Selon Habermas (1978, dans Beuret, Pennanguer, & Tartarin, 2006), l'espace concertatif présenterait des propriétés similaires à celui de l'espace public qui sont « la liberté et l'autonomie des citoyens pour la formation par la raison d'une opinion et d'une volonté collective ». À cet égard, la CCI, comme approche participative, favorisait la concertation sur l'échelle de la participation de Beuret (2012).

³¹ Pour une description complète du processus, nous référons le lecteur au Guide de bonnes pratiques de De Coninck et Séguin (2010).

³² L'investissement en temps et en argent est substantiel. Dans le domaine de la santé, Weill (1990) mentionne que le processus peut prendre de douze à dix-huit mois et que les coûts peuvent atteindre près de 100 000 dollars —

mise en place d'une consultation par consensus informé. Les responsables du processus (le comité de pilotage) doivent alors procéder à la composition d'un comité de citoyens, à la recherche d'un facilitateur, d'un expert du processus participatif, d'un expert du thème et de différents experts en lien avec le sujet.

Le processus participatif se déroule en trois phases. La première phase du processus est la préparation pendant laquelle le commanditaire et le comité de pilotage déposent les bases de la consultation et préparent la mise en place du comité de citoyens. À cette étape, le comité de pilotage réalise un guide de référence présentant les étapes du processus et une mise en contexte du thème de la consultation.

La deuxième phase du processus est la tenue de la consultation (Figure 2-1). En fonction du calendrier élaboré par le comité de pilotage, la phase de consultation débute par une première étape de deux ou trois rencontres du comité de citoyens, à huis clos. Ces rencontres ont pour objectifs de développer les connaissances des citoyens sur le thème de la consultation, d'accroître leur intérêt et de favoriser le questionnement et la réflexion. Suite à ces séances, des questions sont formulées par le comité de citoyens et transmises au comité d'experts.

probablement des dollars américains, car il s'agit de processus commandités par la National Institute of Health (NIH).

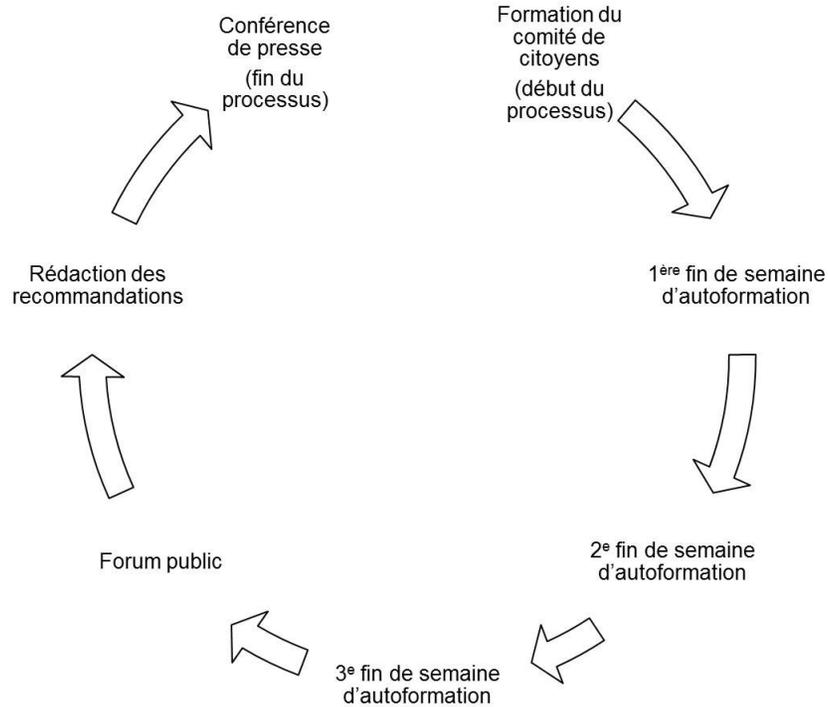


Figure 2-1 Déroulement de la 2^e phase d'une CCI

L'étape subséquente est la tenue d'une consultation publique où le comité de citoyens est le chef d'orchestre. La phase de consultation se termine par une rencontre à huis clos du comité de citoyens pour procéder à la rédaction des recommandations.

À la suite du forum public, s'enclenche la dernière phase du processus : la présentation des recommandations. Au lendemain de la rédaction des recommandations, le comité de citoyens présente son rapport, généralement sous la forme d'une conférence de presse. Le comité de citoyens se dissout et la CCI se termine lorsque le comité de pilotage a réalisé le bilan du processus.

La CCI est un outil d'aide à la décision. Elle n'est pas conçue pour faire avancer une cause ni pour instaurer une démocratie participative bien que selon les initiateurs de la démarche, elle est l'outil de consultation le plus démocratique à

l'heure actuelle. Ses principaux avantages découlent de son caractère formateur. Elle permet la construction d'un jugement collectif et éclairé qui reflète une pensée collective. Les participants deviennent alors des porte-paroles, des vulgarisateurs, des porteurs de dossier. De plus, la nature du processus permet d'invertir les rôles entre le citoyen et l'expert : le fardeau de la preuve reviendrait à l'expert.

Par contre, la CCI comporte certaines limites. Comme la plupart des démarches participatives, la CCI doit être adaptée, contextualisée au territoire sur lequel elle a lieu. De plus, si le thème étudié n'est pas soumis *in fine* à un processus décisionnel, la CCI ne révélera aucune réflexion novatrice (De Coninck & Séguin, 2010). En raison de sa nature consultative, ce processus participatif ne permet pas non plus d'obtenir des résultats remarquables ou des changements radicaux (De Coninck & Séguin, 2010 ; Weill, 1990). Elle a une influence indirecte sur les décideurs et elle n'a pas autant de poids auprès des décideurs comparativement à d'autres démarches participatives dont le degré de pouvoir d'influence et de décisions des citoyens³³ serait plus élevé (p. ex. un référendum). Enfin, si la co-construction des connaissances est un processus qui facilite la création d'un consensus (Raufflet, 2014), De Coninck et Séguin (2010) mettent en gardent que la CCI ne garantit en rien la construction d'un consensus unanime ou de recommandations partagées par tous les membres du comité.

La présentation du processus participatif utilisé dans notre recherche complète le chapitre deux qui a été consacré à la description de notre cadre théorique. Nous avons exploré, dans un premier temps, la notion de paysage à l'aide d'une typologie comportant neuf conceptions du paysage pour ensuite survoler le

³³ Sixième critère d'analyse des approches participatives proposé par Van den Hove (2000).

processus participatif de la consultation par consensus informé. Dans le prochain chapitre, nous plongerons au cœur du processus de recherche en présentant l'aspect méthodologique de notre étude.

Clicours.com

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Les recherches en sciences sociales se prêtent aussi bien à un devis quantitatif qu'à un devis qualitatif. Cependant, certaines auteures telles Le Floch (1999) sont d'avis qu'un chercheur qui se lance dans une recherche sur l'environnement, le paysage et l'écologie dans le champ des sciences sociales, aurait avantage à le faire selon un devis de recherche qualitatif. Cela, parce que l'approche qualitative permet au chercheur de mettre en lumière des liens plus profonds et différents de ceux qui émergent des analyses de données quantitatives (Albarello, 2004 ; Deslauriers, 1991 ; Kaufmann, 2007). L'objectif central d'une démarche scientifique en sciences sociales, selon Albarello (2004), est de comprendre l'origine d'un phénomène ou de saisir et de décrire au mieux le mode de fonctionnement d'un système. Il faut savoir repérer les liens qui existent entre les différents éléments d'un phénomène et caractériser avec le plus grand soin la nature de ces liens.

Nous inscrivons notre recherche dans la tradition des méthodes qualitatives et nous consacrerons ce chapitre à la description de la méthodologie et les outils utilisés pour réaliser notre recherche. Dans un premier temps, nous aborderons plus largement l'approche méthodologique dans laquelle nous nous enracinons puis nous discuterons de la méthode de recherche préconisée, l'étude de cas. Dans un troisième temps, nous présenterons l'analyse de contenu comme notre outil de collecte de données (Leray & Bourgeois, 2016).

3.1 Cadre méthodologique

Comme le rappelle Albarello (2004, p. 22) « [l]a rigueur du processus, de la méthode, est l'un des éléments essentiels de la démarche scientifique », particulièrement en sciences sociales. La scientificité de la recherche en sciences sociales repose principalement sur une rectitude méthodologique. Nous utiliserons ce que Roy (2016, p. 216) appelle l'approche linéaire analytique : « une « présentation *classique* des études empiriques, où l'on présente successivement la revue de la documentation, les questions de recherche, la méthode, les résultats et les conclusions ».

Nous testerons ainsi l'hypothèse que la consultation par consensus informé permet l'émergence d'un discours non induit sur le paysage sous ses multiples facettes. Notre cas d'étude « terrain³⁴ » est le travail d'un comité de citoyens formé dans le cadre du processus de consultation par consensus informé de la MRC de La Vallée-de-l'Or sur le thème des territoires incompatibles avec l'activité minière.

3.2 L'étude de cas

Notre stratégie de recherche consiste à réaliser une étude de cas dans une perspective déductive et vérificatoire. Un cas ne se limite pas seulement à un lieu physique, une ville par exemple, et peut tout aussi bien être un phénomène, un évènement, une organisation ou un ensemble d'individus (Roy, 2016 ; Yin, 2014). Un bon cas devrait avoir des frontières bien délimitées sans quoi il ne s'agirait pas d'un cas (Roy, 2016).

³⁴ Albarello (2004) définit le « terrain » comme étant l'expérience vécue, le monde social dans lequel on vit ou la réalité empirique.

Roy (2016, p. 199) définit l'étude de cas comme « une approche de recherche qui consiste à enquêter sur un phénomène, un événement, une organisation ou un groupe d'individus bien délimité, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes ». Nous voulons privilégier cette approche pour tester notre hypothèse parce que l'étude de cas est un bon outil pour approfondir une réalité complexe (Roy, 2016 ; Yin, 2014). Yin (2014) ajoute qu'elle est à préconiser lorsque le chercheur n'a peu ou pas de contrôle sur l'empirie.

Nous sommes conscients des limites de cette approche. L'étude de cas est souvent mise en doute par la communauté scientifique parce qu'un problème de validité interne surviendrait lors de sa mise en application. La subjectivité serait la principale critique de cette approche. Le chercheur a beaucoup de liberté dans le choix de l'information qu'il fournit — ou non — et cela peut introduire un biais dans les résultats (Roy, 2016). Nous ne prétendons pas à une objectivité absolue, mais l'utilisation de l'analyse de contenu (section 3.3) avec un système de codes exclusifs et exhaustifs nous permettra d'en restreindre la subjectivité.

L'étude de cas souffre aussi d'une problématique de validité externe des résultats. La méthode est critiquée parce qu'elle ne permet pas d'analyser des cas représentatifs de la population qu'elle étudie (Roy, 2016). Ainsi, lorsqu'on utilise l'étude de cas, il ne faut pas prétendre à la représentativité statistique des résultats. En ce qui nous concerne, nous ne sommes pas en présence d'un échantillon et, tout au plus, nous nous rapprochons du terme « informateurs » tel que Kaufmann

l'entend³⁵. Nous ne pourrions généraliser nos résultats et il s'agit d'une limite importante de notre recherche. Cependant, Krueger (1998) mentionne que dans une telle situation, il est possible de parler de transférabilité³⁶ des concepts plutôt que de généralisation. Yin (2014) est d'avis qu'il est possible de généraliser à des concepts théoriques seulement et non à une population ou à d'autres cas.

Cependant, l'étude de cas possède ses avantages. L'étude de cas est une approche à préconiser dans une problématique comme la nôtre, car en étudiant « un seul cas, au cadre clairement délimité, il est possible d'inscrire le phénomène qui nous intéresse dans son contexte géographique et historique » (Roy, 2016, p. 202). Nous nous attarderons à contextualiser notre cas au Chapitre 4.

De plus, aux dires de Roy (2016), l'étude de cas permet de prendre conscience de facteurs que les études quantitatives par échantillon ne peuvent mesurer. Par contre, les deux approches méthodologiques (qualitatives et quantitatives) sont complémentaires. Les recherches qualitatives permettent entre autres de classer les faits tandis que les recherches quantitatives pourraient établir les liens causals.

La réussite d'une étude de cas repose, *in fine*, sur le choix d'un cas approprié en utilisant une approche systématique, en réalisant des interprétations pertinentes et en présentant clairement les résultats (Roy, 2016). Notre choix de cas répond en tout point aux critères d'un bon cas. Notre analyse porte sur un groupe de citoyens

³⁵ Selon Kaufmann (2007, p. 44), le terme échantillon serait « mal adapté dans une optique qualitative, car il porte en lui-même l'idée de la représentativité et de la stabilité ». Il préfère parler d'informateurs parce que ce sont des participants qui fournissent de l'information au chercheur.

³⁶ Il s'agit, pour la personne qui souhaite utiliser les résultats d'une telle étude, de se poser la question si les résultats sont transférables dans un autre contexte en examinant la méthodologie de recherche utilisée, mais aussi, en s'interrogeant si les conditions et les contextes des résultats « transférables » à l'étude « transférée » sont similaires (Krueger, 1998).

précis qui travaillent ensemble dans le cadre d'une consultation par consensus informé de la MRCVO dont les frontières sont bien délimitées.

3.3 L'analyse de contenu

Le GRAPPC a produit des verbatim des rencontres de travail du comité de citoyens (Tableau 4-1, p. 55) et nous allons les utiliser comme données afin de tester notre hypothèse³⁷. Nous allons analyser les discours des participants consignés dans ces transcriptions en utilisant la technique de l'analyse de contenu³⁸ pour mettre en évidence les éléments de discours sur le paysage.

La force de l'analyse de contenu réside dans sa capacité à mettre en lumière des thèmes et des idées à partir d'un ensemble de documents. C'est un outil qui permet d'extraire des informations quantitatives ou qualitatives d'un corpus (Leray & Bourgeois, 2016). L'analyse de contenu donne un poids scientifique à notre recherche parce qu'elle produit « des résultats exploitables et reproductibles » (Leray & Bourgeois, 2016, p. 431).

Si à l'origine, l'idée derrière l'analyse de contenu était de « repérer des mots clés et d'en calculer la fréquence d'apparition » (Leray & Bourgeois, 2016, p. 429), il s'agit plutôt, aujourd'hui, de distinguer des « unités de sens » (Leray & Bourgeois, 2016) ou « des unités d'analyse » (Lacour, Provost, & Saumier, 1995) dans les textes retenus³⁹. Pour notre part, l'unité de sens sera un ensemble de mots, c'est-à-dire une phrase (voir quelques phrases) dans les transcriptions que nous avons.

³⁷ À ce sujet, nous avons obtenu l'approbation éthique de notre institution de recherche. Une copie du certificat se retrouve à l'6.2Annexe II.

³⁸ « [L']analyse de contenu est une réduction et une interprétation du contenu et non une restitution de son intégralité ou de sa vérité cachée. » (Kaufmann, 2007, p. 20)

³⁹ Lacour, Provost et Saumier (1995, p. 3) définissent l'analyse de contenu comme une « technique indirecte permettant de faire une description objective, systématique, qualitative ou quantitative du contenu des documents ».

L'analyse de contenu se segmente en quatre étapes. Dans un premier temps, le chercheur doit constituer le corpus, c'est-à-dire déterminer tous les documents nécessaires à une analyse complète (Lacour et al., 1995 ; Leray & Bourgeois, 2016). Le corpus peut être divers : des médias audiovisuels aux sites Internet en passant par les médias sociaux et les contenus écrits. Ici, notre corpus se compose seulement des verbatim des différentes rencontres qui se sont tenues tout au long de la consultation par consensus informé. Même si ce n'est pas l'entièreté du processus qui a été enregistré⁴⁰, notre méthodologie revêt l'avantage de répondre à la règle d'exhaustivité en recherche — qui stipule que nous ne devrions jamais laisser de côté un élément pour une raison quelconque qui serait non justifiable sur le plan de la rigueur (Leray & Bourgeois, 2016) — parce que nous avons utilisé tout le matériel disponible.

Lorsque l'objet de recherche et la problématique sont précisés (Chapitre 1), il faut procéder à l'élaboration d'une grille d'analyse, un outil qui permet au chercheur « de soumettre le contenu des documents à un examen objectif et systématique » (Lacour et al., 1995, p. 6) en définissant un ensemble de codes et de catégories (Lacour et al., 1995 ; Leray & Bourgeois, 2016). Les catégories sont tirées du cadre conceptuel ou théorique de l'étude et permettent de constituer des éléments de réponse à la question de recherche (Leray & Bourgeois, 2016). Comme nous l'avons vu à la section 2.1, nous allons nous référer aux mots clés présentés dans la typologie du paysage de Fortin (Tableau 2-1, p. 20) pour bâtir les catégories de notre grille d'analyse.

⁴⁰ Les détails concernant les enregistrements disponibles ainsi que les justifications à propos des enregistrements absents sont présentés à la section 4.2 (p. 49).

L'étape suivante consiste à choisir une méthode d'analyse, soit qualitative ou quantitative, ou les deux (Lacour et al., 1995 ; Leray & Bourgeois, 2016). Comme nous le mentionnions précédemment, nous opterons pour une analyse qualitative. Plutôt que de recenser la fréquence d'apparition des différents codes sur le paysage, nous recadrerons les discours des participants concernant le paysage dans les différentes catégories de notre grille pour apprécier la présence de ce thème et caractériser la nature des références qui y sont faites. Étant donné le temps et l'énergie nécessaires pour l'utilisation de ce type de méthodologie, nous ne pourrions élargir notre recherche à un corpus plus volumineux⁴¹ et il s'agit d'une limite importante de notre étude.

Selon Leray et Bourgeois (2016), les catégories de notre grille d'analyse doivent respecter trois règles afin d'assurer la scientificité de notre processus et ainsi tendre vers une objectivation des résultats⁴² : l'exhaustivité, l'objectivité et la pertinence⁴³. L'exhaustivité vise à s'assurer que tous les codes⁴⁴ utilisés se retrouvent dans une catégorie. L'objectivité concerne la clarté des catégories. Elles doivent être comprises de la même façon lorsqu'elles sont soumises à différents codeurs⁴⁵. Enfin, les catégories devraient représenter le cadre théorique de l'étude et les objectifs de la recherche, c'est ce que les auteurs nomment la pertinence.

⁴¹ Nous aurions souhaité agrandir notre corpus avec les verbatim d'une deuxième consultation par consensus informé menée par le GRAPPC, mais le temps et les ressources mises à notre disposition ont manqué.

⁴² Pour Leray et Bourgeois (2016, p. 449), il est impératif de respecter ces trois règles, car « [la] scientificité de ces types d'études est régulièrement remise en cause par les tenants des méthodes quantitatives. [...] [La] place laissée à l'interprétation est plus importante puisqu'il s'agit d'évaluer le contenu et d'en extraire une signification. Si des techniques permettent de réduire les biais des codeurs, il n'en reste pas moins vrai qu'aucun humain ne peut se prétendre parfaitement objectif, ce qui a des conséquences sur la fiabilité des résultats obtenus ».

⁴³ Lacour, Provost et Saumier (1995) ajoutent l'exclusivité et l'évidence.

⁴⁴ Un code est un mot clé attribué aux unités de sens (Leray & Bourgeois, 2016).

⁴⁵ Les codeurs sont les gens qui procèdent au codage des documents.

Il reste dans un dernier temps à coder et à interpréter les résultats. Ces derniers sont généralement présentés sous forme d'un texte narratif dans le cadre d'une analyse qualitative (Leray & Bourgeois, 2016).

Nous avons maintenant présenté les cadres théorique et méthodologique de notre recherche. Le chapitre suivant décrit notre étude de cas tandis que le chapitre cinq est consacré à la présentation des résultats de notre analyse de contenu.

CHAPITRE 4

LE CAS DE LA CONSULTATION PAR CONSENSUS INFORMÉ DANS LA MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR

La consultation par consensus informé (CCI) qui s'est déroulée dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) à l'automne 2017 s'inscrit dans un processus de dialogue territorial⁴⁶. Le présent chapitre s'attarde à ce processus participatif spécifique de la CCI de la MRCVO. Dans un premier temps, nous présenterons un court portrait socio-économique de cette MRC. Puis, nous décrivons le déroulement du processus participatif.

4.1 Portrait de la MRC de La Vallée-de-l'Or

La MRC de La Vallée-de-l'Or est un territoire de 27 356 km² situé dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, au Québec (voir la carte à l'Annexe I). Son relief est composé de plaines et de dépressions marécageuses, de massifs montagneux et de plateaux. La forêt boréale et la forêt mixte couvrent au-delà de 97% de son territoire. On y compte plus d'une dizaine de milliers de lacs et pratiquement tout autant de rivières (MRC de La Vallée-de-l'Or, n.d.). Son sous-sol présente une forte concentration de minéraux tels que le cuivre, le zinc, l'or et l'argent (MRNF, 2007). La région est aussi reconnue pour ses nombreux eskers⁴⁷.

⁴⁶ Selon Beuret et Cadoret (2008, n.p.), le dialogue territorial est l'« ensemble des processus de concertation et de médiation visant à mobiliser les habitants et les groupes organisés d'un territoire en vue de définir des orientations de développement, de gérer des conflits locaux, de mettre en œuvre des projets ou de créer du lien social ».

⁴⁷ Le caractère très perméable des eskers permet à ces formations géologiques de filtrer naturellement l'eau, puis de l'emmagasiner, ce qui leur confère un fort potentiel hydrique en termes de quantité et de qualité (Nadeau, 2011).

Oscillant entre 42 000 et 45 000 habitants dans la dernière décennie, la population de la MRCVO est de 43 900 habitants⁴⁸ dont 75% vivent sur le territoire de la Ville de Val-d'Or (MRC de La Vallée-de-l'Or, n.d.). Cette population est vieillissante. L'âge moyen est de 41 ans et la tranche d'âge la plus représentée est celle des 50 à 60 ans⁴⁹ (Institut de la Statistique du Québec, 2017). Bien que majoritairement d'origine Eurocanadienne, la population de la MRCVO se compose également des Premières Nations : les communautés algonquines de la Nation Anishnabe du Lac Simon et de la Communauté anicinape de Kitchisakik. En ce qui concerne le niveau d'éducation, près de 60% de la population possède, au plus, un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent⁵⁰ (L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2017).

L'économie de la région de l'Abitibi-Témiscamingue repose à 47% sur l'industrie des biens⁵¹. Cette industrie comprend tout ce qui se rapporte à l'agriculture, à la foresterie, à l'extraction minière, à la fabrication d'aliments ou à la transformation des matières premières. Le secteur de l'extraction minière participe pour près de 20% au PIB de cette région (Blondin, 2016). En plus de l'activité minière, l'économie de la MRCVO repose en grande partie sur l'exploitation des peuplements forestiers et la transformation de la matière ligneuse. Malgré la présence de terres cultivables de qualité, le secteur agricole ne participe que faiblement à l'économie de la MRCVO (MRC de La Vallée-de-l'Or, 2005). De plus, les activités récréotouristiques telles que la chasse, la pêche et les activités

⁴⁸ Données de 2016 (Institut de la Statistique du Québec, 2017)

⁴⁹ Cette tranche d'âge représente un peu plus de 17% de la population.

⁵⁰ En fait, 37% de la population est non diplômée et 20% possèdent un diplôme d'études secondaires ou un équivalent.

⁵¹ Produit intérieur brut (PIB)

nautiques ainsi que la villégiature sont deux secteurs favorisant l'économie de la MRCVO (MRNF, 2007).

4.2 La consultation par consensus informé de la MRCVO

En vertu de la Loi sur les mines (M-13.1), la MRC de La Vallée-de-l'Or dispose maintenant de pouvoirs accrus en matière de gestion du territoire (Québec, 2018). Les modifications apportées à Loi sur les mines lui permettent maintenant de définir des zones incompatibles avec l'activité minière⁵² sur son territoire. En amont du processus d'actualisation de son schéma d'aménagement et de développement, par lequel la MRC peut définir cesdites zones, la MRC souhaite entendre les citoyens de La Vallée-de-l'Or sur les critères à utiliser pour soustraire certains de ses territoires à l'activité minière.

Suivant l'adoption de la nouvelle Loi sur les mines, le GRAPPC approche la Fédération des municipalités du Québec (FMQ) afin de rejoindre les municipalités souhaitant participer à son projet de recherche qui « consiste à mettre en place des consultations par consensus informé (CCI) dans le secteur minier au sein de municipalités régionales de comté (MRC) du Québec » (Cégep Édouard-Montpetit, n.d.). Ces consultations ont pour but d'« éclairer les décisions des élus municipaux sur les enjeux liés à l'activité minière » (Cégep Édouard-Montpetit, n.d.). Les MRC sont des commanditaires⁵³ de choix pour une CCI parce qu'elles doivent à la fois remplir le rôle de promotion des projets de développement économique, mais elles ont aussi la responsabilité de protéger le bien commun et de préserver le patrimoine environnemental, social et culturel local (Raufflet, 2014). La CCI vise à recueillir un

⁵² La Loi sur les mines inclut dans les activités minières l'exploitation des gravières, des sablières et des tourbières.

⁵³ De Coninck et Séguin (2010) utilisent le terme commanditaire, car il paye pour le processus, mais n'a pas de pouvoir sur son déroulement, en opposition avec un promoteur qui dirige aussi le processus.

avis citoyen éclairé sur les questions touchant à leur double rôle. À la suite de l'appel à la FMQ, la MRC de La Vallée-de-l'Or s'est manifestée pour participer à l'étude. Le GRAPPC a encadré le processus participatif avec le soutien économique de la MRCVO.

À l'été 2017, le GRAPPC s'affaire à rencontrer des acteurs dans la MRCVO qui ont des intérêts en lien avec l'activité minière pour réaliser une cartographie des parties prenantes et relever les enjeux régionaux liés à cette industrie. Les données recueillies durant cette enquête ont été regroupées dans une section du guide du participant et présentées au groupe de citoyens. Le guide du participant rédigé par le GRAPPC visait à permettre au comité de citoyens d'amorcer une réflexion sur le thème de leur CCI⁵⁴. On y présentait un portrait socio-économique et géobiophysique de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue et de la MRC de La Vallée-de-l'Or ainsi qu'un tableau factuel de la situation de l'industrie minière au Québec et une cartographie des parties prenantes.

Le GRAPPC lance le processus de recrutement des citoyens dans la MRCVO au mois d'août 2017. Sa campagne de recrutement commence par la tenue de rencontres publiques dans différentes villes de la MRCVO pour présenter le projet de recherche et le processus participatif. À la fin de ces rencontres, le GRAPPC entame l'étape de diffusion dans les médias et de réception des candidatures. La mise en candidature devait se faire sur une semaine, mais à la fin du processus, une seule candidature avait été reçue. Après une prolongation d'une semaine, le GRAPPC ne comptait que quatre candidatures. La première rencontre du processus participatif devant se faire à la mi-septembre, au début de ce même

⁵⁴ Pour consulter le guide, se référer à l'adresse : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3529531>

mois, il n'était toujours pas possible, pour le GRAPPC, de se prononcer sur la tenue de la CCI. Le groupe a finalement dû se rabattre sur des organismes pour diffuser l'information et la MRCVO a recommandé certaines personnes. Des citoyens ont été directement contactés par le groupe, particulièrement dans certains secteurs où la participation était plus faible. Au final, tous les citoyens intéressés ont été sélectionnés⁵⁵, sauf ceux qui étaient déjà impliqués dans le débat de l'activité minière⁵⁶. Si au départ le GRAPPC souhaitait recruter douze participants, c'est, au final, un comité de huit citoyens qui a été formé⁵⁷.

Le processus participatif de la MRCVO s'échelonne sur quatre fins de semaine réparties entre la fin de septembre et le milieu du mois de novembre 2017 (Figure 2-1, p. 38). Les rencontres sont animées par un professionnel et membre du GRAPPC. Sont présents aussi lors de ces rencontres, trois autres membres du GRAPPC : la directrice du projet de recherche, une personne experte du contexte minier du Québec et un expert du processus participatif qui s'assure que les étapes d'une CCI soient suivies. Au total, onze individus sont présents lors des rencontres⁵⁸.

Les trois premières fins de semaine de travail sont axées sur l'autoformation, une caractéristique originale de la consultation par consensus informé. Au total, 13 heures 30 minutes de matériel vocal ont été enregistrées durant les différentes

⁵⁵ Le processus de recrutement et les critères de sélection n'ont pas fait le sujet d'un document de référence en soi. Nous n'avons que quelques informations provenant de divers documents du GRAPPC, des commentaires de la directrice du groupe de recherche et de notre perception du processus en tant que membre du GRAPPC.

⁵⁶ Le GRAPPC entend par « impliquée » toute personne qui a des intérêts dans le secteur minier, ou des intérêts économiques à participer à la consultation (projet lié ou concurrentiel) ou qui travaille pour une industrie minière ou pour une municipalité ou une MRC.

⁵⁷ Le comité a terminé le processus participatif à sept membres; un membre s'étant désisté au courant du processus.

⁵⁸ Les données secondaires que nous avons reçues ne différencient pas le discours des membres du GRAPPC et des citoyens. Nous ne pouvons pas prétendre que les résultats portent seulement sur les discours citoyens. Nous devons nous limiter à l'analyse du discours de tous les membres de la CCI, ce qui implique à la fois les citoyens et les membres responsables du processus participatif.

rencontres du comité de citoyens (Tableau 4-1). Il s'agit d'une partie seulement des rencontres à huis clos du comité de citoyens. Ces heures ont été retranscrites en prenant soin de rendre anonyme chaque intervention. Au total, cela représente 329 pages, ou 13 558 lignes de transcription. En ce qui concerne la première fin de semaine, nous n'avons que quelques informations sur le déroulement de cette rencontre. Nous savons que le GRAPPC a présenté l'objectif du processus participatif qui consiste à éclairer la MRCVO dans sa réflexion concernant les zones de son territoire qui sont incompatibles avec l'activité minière. Il a aussi précisé que le mandat du comité de citoyens était de fournir un document contenant des recommandations sur les critères à considérer pour définir les zones incompatibles ainsi que quelques renseignements administratifs. Les citoyens ont profité de cette rencontre pour faire connaissance et amorcer la discussion. Deux heures douze minutes d'enregistrement ont été réalisées et retranscrites pour cette première fin de semaine.

C'est à la deuxième fin de semaine que le comité est entré dans le vif du sujet. Au rythme des activités organisées par l'animateur, les citoyens ont défini des thèmes reliés à l'activité minière, ils ont partagé des connaissances et des sources d'information que tous avaient recherchées durant les jours qui ont précédé la séance de travail. Un des objectifs de cette deuxième rencontre était aussi de libeller des questions à soumettre à des experts que les participants, aidés par le GRAPPC, ont eux-mêmes désignés. Les questions devaient permettre d'apporter un complément d'information sur des interrogations des citoyens. Cette deuxième séance de travail a produit près de quatre heures de matériel d'enregistrement dont nous utiliserons les transcriptions pour notre analyse de contenu.

Tableau 4-1 Déroulement de la CCI de la MRCVO et matériel enregistré

Étape de la CCI	Date Heures	Date de l'enregistrement ou de l'activité	Durée d'enregistrement	Commentaire
1 ^{ère} fin de semaine d'autoformation	2017-09-30 8h à 17h	30 septembre 2017	02h12m33s	Activité d'autoformation
2 ^e fin de semaine d'autoformation	2017-10-07 8h à 16h30	7 octobre 2017	01h09m31s	Activité #1
		7 octobre 2017	01h05m23s	Activité #2
		7 octobre 2017	01h36m53s	Activité #3
3 ^e fin de semaine d'autoformation	2017-11-11 9hh à 17h	11 novembre 2017	N/A	Aucun verbatim / problème technique d'enregistrement
Forum public	2017-11-18 8h30 à 16h	18 novembre 2017	N/A	Aucun verbatim
Retour sur le forum public et rédaction des recommandations	2017-11-19 9h à 18h	19 novembre 2017	00h56m06s	Activité #1 Retour sur le forum public
		19 novembre 2017	02h11m26s	Activité #2
		19 novembre 2017	04h19m44s	Activité #3 Rédaction des recommandations
Conférence de presse	2017-11-20 10h à 12h		N/A	Aucun verbatim

En raison de problèmes techniques liés aux équipements utilisés, la troisième fin de semaine d'autoformation n'a pas été enregistrée. Nous n'avons aucun matériel à analyser pour cette rencontre. Nous savons que cette séance a permis au comité de faire un retour en groupe sur les réponses qu'ils ont obtenues aux différentes questions soumises aux experts. Ils ont aussi profité de cette rencontre pour définir les sujets abordés lors du forum public prévu à la quatrième fin de semaine et pour préciser le déroulement de ce forum.

La dernière fin de semaine du processus de consultation consistait en la tenue d'un forum public le premier jour, d'une séance de travail pour formuler les recommandations le deuxième jour et d'une conférence de presse pour présenter les recommandations le dernier jour. Le forum public est gouverné par le comité de citoyens et il permet d'inclure la population dans le dialogue entre le comité et les experts. Le comité de citoyens de la MRCVO avait ciblé quatre thèmes pour ce forum : l'environnement naturel, la diversité économique, les zones habitées et les comités de suivi⁵⁹. Il n'y avait aucun point sur le paysage. Le forum a permis d'entendre les citoyens sur des sujets qui intéressaient le comité. Notre analyse n'inclura pas ce forum, car nous n'avons aucun verbatim de cette rencontre. Au lendemain du forum, le comité et le GRAPPC se sont réunis pour définir les recommandations qu'ils allaient émettre aux dirigeants de la MRCVO. Plus de sept heures d'enregistrement ont été produites lors de cette rencontre. Le processus participatif de la consultation par consensus informé de la MRCVO s'est officiellement terminé au lendemain de cette fin de semaine avec la tenue d'une conférence de presse où le comité citoyen a formellement présenté ses recommandations aux élus de la MRC. Par le fait même, le comité se dissolvait. Le

⁵⁹ Pour le programme complet, voir l'Annexe III.

GRAPPC n'a réalisé aucun enregistrement de cette conférence de presse, car celle-ci consistait en la lecture du communiqué de presse⁶⁰.

Le cas de la consultation par consensus informé de la MRC de La Vallée-de-l'Or s'est échelonné sur trois mois entre septembre et novembre 2017. L'entièreté du processus n'a pas été enregistrée. Le corpus dont nous disposons est fragmenté à travers tout le processus. Au final, nous avons les verbatim de trois rencontres de travail. La présentation de notre cas d'étude étant maintenant terminée, nous procéderons, au chapitre suivant, à la présentation et à l'analyse des résultats provenant de l'analyse de contenu de notre corpus.

⁶⁰ Le communiqué de presse est disponible à l'adresse suivante : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/Centre%20de%20reference/GRAPPC/Communique_conférence-de-presse_GRAPPC.pdf

CHAPITRE 5

RÉSULTATS DE NOTRE ANALYSE DE CONTENU

Ce chapitre traite des résultats de l'analyse de contenu réalisé sur les verbatim disponibles à la suite de la tenue d'une consultation par consensus informé dans la MRC de La Vallée-de-l'Or portant sur les territoires incompatibles avec l'activité minière. Nous avons centré notre analyse de contenu sur les éléments du discours portant sur le paysage. Pour ce faire, nous avons bâti notre grille d'analyse à l'aide la typologie du paysage de Fortin (2005) en codant les mots-clés retrouvés au Tableau 2-1 (p. 20).

L'auteure considère que les discours, les enjeux, les demandes sociales ou les recherches sur le paysage se retrouvent dans l'un ou l'autre des neuf concepts de paysage. Ces concepts sont répartis dans trois paradigmes : territorial, culturel ou politique. Nous présenterons les résultats suivant cette même séquence et nous procéderons simultanément à l'analyse. En tout temps, le lecteur peut se référer aux grilles d'analyse complétées des résultats se trouvant à l'Annexe IV (p. 113). Ces grilles (9) développent chacune des conceptions du paysage proposées par Fortin.

5.1 Le paradigme territorial

5.1.1 Le paysage-environnement

Nous dénotons chez les participants une forte propension à définir le paysage comme un système biogéographique sans toutefois nommer explicitement le mot paysage ; nous avons associé ces discours au spectre des paysages de Fortin. Les participants ont tendance à fragmenter le territoire en zones. Un

participant parle de « zones naturelles » tandis qu'un autre mentionne des « zones à préserver ». Les « zones naturelles » auxquelles réfère le participant se rapportent à l'eau : « les eskers, les ruisseaux, les lacs et les zones humides ». Il inclut aussi tout ce qui se rapporte naturellement à la filtration de l'eau — le « gravier », la « gravelle » et le « pit de sable » — dans sa définition de zone naturelle. Ces systèmes biogéographiques sont aussi des « types d'habitats ». Ces « écosystèmes », aux dires de participants, sont à protéger et certains participants souhaitent une priorisation des zones à exclusion de l'activité minière. Les zones urbaines, le patrimoine bâti et les « monuments » sont parfois inclus dans les types de zones, mais, selon un participant, ces éléments sont plus difficiles à défendre lorsque vient le temps d'argumenter pour les protéger de l'activité minière. Le « milieu agricole », au sens des terres agricoles, se situe quant à lui dans une zone floue, à la croisée entre « l'environnement naturel » et le territoire social :

- « – [...] Et le deuxième que je me pose des questions. Le milieu agricole, est-ce que c'est une zone naturelle?
- Ça va être plus dans diversité économique vu qu'on en a parlé...
- Ouais c'est le deuxième point.
- Oui, mais la zone même, ça veut dire le territoire. »

Le concept du paysage-environnement émerge du discours des participants lorsque ceux-ci témoignent d'écosystèmes qui ont un caractère exceptionnel ou irremplaçable. Pour un participant, un lac, une rivière, une nappe phréatique, une tourbière ou un milieu humide qui serait contaminé, ce n'est pas comme un bâtiment qu'il serait possible de déplacer ou de remplacer : « une fois que ton milieu, que ton lac est contaminé, tu ne peux pas le remplacer ». C'est, comme dirait un participant : un « one shot deal ». Le caractère localisé d'un élément du paysage comme les glaciers et les rivières génère le sentiment d'unicité, d'exceptionnalité et d'irremplaçabilité de certains écosystèmes chez les participants :

« – [...] Tu peux-tu remplacer de l'eau? Quand ben même que tu mettrais du gin, ça ne remplace pas l'eau. C'est cette eau-là. »

Le paysage est aussi perçu comme un indicateur du passage du temps et de l'homme ; il indique l'évolution et la transformation des territoires. Parfois il s'agit de lacs qui ont été asséchés par les compagnies minières, mais il peut aussi s'agir d'anciens sites de boues de procédé qui sont devenus, avec le temps, des sites ornithologiques reconnus :

« – [...] parce que les territoires incompatibles, ce sont des sites à protéger [...], mais il faut aussi considérer que ces sites-là peuvent évoluer en fonction du climat dans les activités et donc on rappelle qu'un site ornithologique qui est essentiellement un réservoir à boue...

– [...]

– ... à boue minier qui par le temps est devenu, enfin s'est revégétalisé, est devenu un site de niche et de traces de vie écologique etc., qui est devenu au niveau international, et donc ce qui était perçu comme un ... négatif, est devenu positif. Et maintenant donc ce qui était un truc à éviter est devenu un site à protéger. Alors qu'au début c'était un truc industriel, par le temps, c'est devenu positif. »

En contrepartie, le territoire est aussi témoin de changements où l'homme devrait avoir priorité sur la nature, précisément avec l'exemple de la harde de caribous qui n'étaient pas là avant l'arrivée de l'homme et qui ne seraient pas à leur place aujourd'hui :

« – Tsé j'veux dire là, je veux bien croire qu'il faut en sauver des animaux, mais ils ne sont pas chez eux ces animaux-là...

– Mais ils l'étaient avant.

– ...Ils sont arrivés 50 ici, et il en reste 15. Alors il y a un problème. Je suis certain qu'il y a quelques chasseurs qui se sont payé la traite, mais... qu'ils retournent où ils étaient ces... Ici ils n'ont pas le manger qu'ils avaient là-bas. »

Le droit à un environnement sain et sécuritaire est une demande sociale recensée par Fortin (2005) dans la conception du paysage-environnement. À ce

sujet, nous avons constaté des appréhensions dans le discours des citoyens. La santé du citoyen et la santé de l'environnement, qu'un participant a englobées sous le thème de la santé au sens large, doivent être prises en considération dans l'évaluation des impacts environnementaux aux dires de ce même participant. Nous avons aussi inclus dans cette thématique les discours des participants portant sur la quiétude, la qualité du paysage et la qualité de la faune comme des indicateurs d'un environnement en santé.

Si les montagnes de résidus miniers, les « slams », étaient à l'époque un lieu d'amusement, un « carré de sable », elles sont maintenant perçues comme du poison. Derrière l'idée d'un environnement qui s'est dégradé dans le temps, la représentation de ce paysage a évolué, passant du jeu au poison.

Parfois, certaines solutions sont avancées par les participants pour garder un environnement sain.

« – C'est drôle à dire, mais un moment donné il va falloir choisir. Si il y a une minière à ciel ouvert, il faudrait que ça compense par, je ne sais pas moi, une zone forestière en conséquence, pis une grande zone. Ça, c'est le meilleur filtreur pour les poussières si vous voulez tout... »

Dans la citation ci-dessus, l'impact des poussières créées par une mine à ciel ouvert pourrait être compensé par l'aménagement d'un milieu forestier en bordure de cette mine. Au-delà d'un environnement sain, sans poussière, il y a, dans ce discours, l'idée de compensation ; c'est-à-dire que ce l'on rend pour ce que l'on prend. Nous pouvons constater que dans l'étendue des paysages de Fortin, le paysage et la santé sont liés à la qualité de l'environnement.

Les discours sur les écosystèmes exceptionnels — ceux dont la valeur écologique est socialement partagée — ont été inclus dans le concept de paysage-environnement. La forêt et les espèces menacées sont, entre autres, des éléments introduits dans ce thème. Pour certains participants, elles sont des éléments exceptionnels de l'environnement au même titre que les terres agricoles qui, selon un participant, « sont déjà biologiques ».

Le dernier élément qui caractérise le discours sur le paysage-environnement chez les participants concerne la priorisation de certaines composantes d'un écosystème quand vient le temps d'argumenter sur la nécessité de protéger l'environnement. Pour un, la préservation de la qualité de l'eau potable doit être priorisée au détriment d'un arbre. Tandis que pour un autre, il semble douteux de prioriser la petite grenouille plutôt que « des choses » ou « des causes », sans définir ces « choses » ou ces « causes ».

Nous constatons dans les discours du type paysage-environnement que nous avons recensé, la perception du paysage, de ses attributs et de la valeur qui lui est attribuée se modifient dans le temps. Par exemple, un paysage pouvait être, à une époque, une source de plaisir et aujourd'hui, est devenu une source de danger ou encore, un paysage contaminé, sans valeur, devient avec le temps un site exceptionnel.

5.1.2 Le paysage-cadre de vie

Le paysage comme cadre de vie est une deuxième conception du paysage qui se retrouve dans le paradigme territorial. Nous avons recensé plusieurs éléments du discours qui y font référence. D'une part, le paysage est un support aux pratiques sociales et aux activités économiques et d'autre part, il est une source d'attractivité

et de rétentions pour les jeunes, les immigrants, mais aussi les familles et les collectivités déjà établies. Pour un des participants, il est nécessaire de travailler « pour préserver des zones parce que ça [a] trop d'impacts, ça peut briser... jouer sur la rétention de la population... ». Le beau, le plaisir, l'odeur et la propreté, pour un citoyen du comité, sont tout autant d'éléments du paysage permettant la rétention de la population. En préservant leur milieu de vie et en continuant d'être accueillant, un participant affirme que les citoyens voudront rester vivre sur le territoire :

« [...] parce que si on ne garde pas notre territoire beau et accueillant pis on a envie de vivre ici, ben on n'a pas de rétention de population et un moment donné on va manquer de travailleurs et même on va manquer de travailleurs pour les opérer les mines. »

De plus, la « qualité de vie » et la « diversité » seraient deux autres caractéristiques recherchées par les jeunes pour s'établir selon un citoyen. Ici, le participant ne définit pas ce qu'il entend par diversité, mais il pourrait s'agir d'une diversité dans les activités récréatives, culturelles et sociales, activités qui participent à l'amélioration de la qualité de vie dans une communauté.

Comme nous le mentionnions précédemment, les éléments du discours en référence au territoire comme un support aux pratiques sociales sont inclus dans le paysage-cadre de vie. Au-delà du fait que certains considèrent que le territoire, ce sont les « terrains », ici, il ne s'agit plus seulement des terrains physiques : « ça peut être des types de territoires ». La « zone habitée » est l'un des premiers types de territoires qui réfèrent aux pratiques sociales et que nous retrouvons dans cette catégorie. Un membre du comité de citoyens définit l'habitat comme étant les gens des villes et des villages et leur maison :

« – Moi il y avait le, ben l'habitat. Moi je parle clairement juste du monde dans les villes, du monde dans les villages, leur résidence, leur habitation. »

Nous constatons ici que les termes territoire, terrain, zone, habitat, ville, village sont utilisés l'un l'autre par les participants pour parler principalement d'un milieu de vie. Même que certains participants élargissent la réflexion sur le paysage comme milieu de vie en intégrant l'ensemble des espaces qu'utilise un citoyen pour vivre en société :

« – Le milieu de vie va au-delà de la simple habitation, mais plutôt à l'ensemble de l'espace qu'occupe le citoyen dans leurs habitudes de vie.

– Des espaces?

– Est-ce qu'on met milieu de vie autour? Ou... Ça c'est un peu la notion d'un milieu de vie dans le fond, ce n'est pas juste...

[...]

– C'est ça, à l'ensemble des espaces, c'est ça. C'est bon. »

Le concept du paysage-support aux pratiques sociales n'est cependant pas partagé par tous. Un des membres se sent comme un élément de la Nature et le territoire anthropique est pour lui un concept plus difficile à défendre dans la perspective de le soustraire à l'activité minière :

« Je vais vous donner un exemple, un milieu humide, moi il me semble que ce n'est pas difficile à défendre. Si c'est un milieu qui sert d'équilibre dans la nature. Si il sert de milieu d'équilibre dans la nature, bien moi je fais partie de la nature. Je ne suis pas à part de ça. Alors un milieu humide, je n'aurais pas de misère à défendre ça. Mais s'ils me parlent d'un parc récréotouristique, ben là je ne saurais pas trop quoi dire. Ça ne veut pas dire qu'il n'est pas défendable là, [inaudible] personnellement, je me sens plus à l'aise à défendre un milieu naturel ou un esker. Un esker, ça ne veut pas dire que si il y a de l'eau, ce n'est pas juste pour la gravelle, écoutez, c'est l'eau qui a en dessous [inaudible]... »

Contrairement à l'avis précédent, les sentiers de ski de fond, de quad et de motoneige, les activités récréotouristiques comme la baignade, le milieu urbain,

l'agriculture et les pourvoiries sont dépeints comme des espaces ayant tous autant d'importance que la forêt, l'eau ou les eskers. Pour un participant, sa région est un « lieu de vie ».

En plus des pratiques sociales, le territoire est une assise aux activités économiques. Dans l'extrait qui suit, nous percevons que pour certains, le lien entre paysage et activités économiques d'une collectivité semble difficile à établir, car les territoires incompatibles devraient se limiter à la qualité de l'environnement tandis que p

our d'autres, il est « pertinent » de faire un lien entre économie et paysage :

« – Il y a une question d'ordre économique. Au niveau plus régional. C'est: comment est-ce que le propriétaire d'un garage qui manque... Ben c'est le point de vue. Je pense que ça c'est le point de vue du propriétaire du garage qui... Vu le coût du boom minier, dans le sens, ce que je comprends c'est la question que il a du problème à recruter du monde parce tout le monde va à la mine c'est ça?

– [...]

– Oui mais ça pas rapport avec l'environnement ?

– Ça rapport avec la disponibilité. Ben...

– Ben c'est l'impact des mines

– C'est le milieu. Pas tant l'environnement que le milieu, le tissu social.

– [...]

– Ça l'a un lien avec nous. Enfin, je me pose la question, la façon dont les commerces locaux, garages et autres vivent les répercussions économiques des mines. Est-ce que ça l'a un lien avec les territoires incompatibles?

– Ben c'est ça que je me pose.

– Parce que c'est pertinent comme question finalement. »

Dans l'extrait précédent, le paysage minier a un impact sur le tissu social de la communauté. Les participants se questionnent sur les impacts économiques qu'ont les mines sur les entreprises locales. Il s'agit d'un discours sur le paysage au

sens où Fortin (2005, p. 49) l'entend parce que les participants discutent de leur « dépendance relationnelle » à la Nature (l'extraction des ressources), discours caractéristique du paysage-cadre de vie selon l'auteure.

Le tourisme, l'écotourisme et les activités récréotouristiques telles que la chasse, la pêche et les pourvoiries sont d'autres activités économiques liées au paysage et nommées dans le discours des participants.

Deux secteurs économiques d'importance sont supportés par le territoire : la foresterie et l'agriculture. Pour un participant, la forêt et la zone agricole doivent être protégées parce que ce sont « des industries qui ramènent de l'argent » en mettant l'accent qu'il ne s'agit pas d'exploitation de « ressources épuisables, c'est des ressources renouvelables ». Le secteur agricole semble quant à lui posséder un double caractère paysager. Par moment, le secteur agricole est inclus dans la conception du paysage-environnement. Parfois, il est considéré par les participants dans la sphère économique et relève du paysage-cadre de vie :

« – Oui. Donc ça c'est le point que la zone agricole avait été apportée ici. Est-ce qu'on sent qu'on devrait plutôt prendre la zone agricole qui est ici et l'amener dans la question diversité économique? Plutôt qu'environnement naturel?

– Oui.

– Oui mais ça peut-tu [inaudible]

– Aller aux deux places?

– Ça peut-tu se chevaucher? »

Les participants mentionnent que, bien que les milieux agricoles en culture soient rares dans la MRCVO, ils doivent être protégés parce que ce sont des territoires « indispensables ». Ils affirment, en incluant l'activité de cueillette en forêt, que le territoire de la MRC possède une « richesse agricole » non-exploitée. Cette dernière serait une ressource « précieuse » et un potentiel de diversification

économique. Les participants ne précisent pas en quoi il s'agit de territoires « indispensables » ou pourquoi l'activité de cueillette est une ressource « précieuse ».

Le paysage-cadre de vie est aussi le plaisir visuel qu'en retire celui qui l'observe. Si dans la conception du paysage-esthétique, c'est l'art qui définit le « beau » paysage, ici, c'est le bien-être que procure un « beau paysage » lorsque des citoyens fréquentent ce dit paysage qui est mis en valeur (Fortin, 2005). Un participant donne l'exemple d'un lieu où il devait y avoir un « beau lac », une minière a plutôt laissé une « tonne morte ». Dans un autre contexte, les participants mentionnent que la taille d'un ruisseau n'a pas d'importance lorsque vient le temps d'y faire des travaux d'aménagement, mais qu'il s'agit plutôt de se questionner si la population peut le voir ou non. Un ruisseau au cœur de la forêt, inaccessible et où la population ne peut en profiter, n'aura pas la même attention qu'un ruisseau près d'une zone habitée.

Le paysage-cadre de vie est un lieu récréatif. Un citoyen du comité explique au groupe que les « slams », des montagnes de résidus miniers, sont un endroit où il allait s'amuser quand il était jeune. C'était son « carré de sable ». Il constate qu'encore aujourd'hui, jeunes et moins jeunes s'amuse sur ces amoncellements. En hiver, les gens s'y glissent ou y grimpent en motoneige ; en été, ils y font de la bicyclette. La forêt est aussi un lieu d'amusement comme le mentionne un participant en prenant l'exemple de la forêt récréative de Val-d'Or.

Enfin, le paysage peut avoir toutes sortes d'impacts psychologiques positifs ou négatifs sur les collectivités et que nous intégrons ici, dans le concept de paysage-cadre de vie. La nature et le contact avec la faune sont des éléments que

les participants énoncent et qui participent à l'amélioration de leur qualité de vie. Glisser, camper, chasser et pêcher sont des activités réalisées sur le territoire qui procurent un sentiment de bonheur et de quiétude. Il s'agit, pour un participant, « d'une grande richesse en Abitibi » qu'il faut préserver. Un autre participant ajoute :

« – [...] il y a comme une dualité. Parce qu'on travaille, on vit en exploitant des ressources et en même temps, on en a foncièrement de besoin pour être heureux. »

Cette précision s'avère être intéressante en ce sens qu'elle démontre que certains participants doivent composer avec une contradiction dans leur mode de vie. D'un côté, l'exploitation des ressources naturelles leur permet de travailler et ainsi acquérir un certain niveau de vie. D'un autre côté, l'activité minière détériore la qualité du territoire, territoire qu'ils utilisent pour se divertir et qui est source de bien-être.

De plus, les participants anticipent des impacts psychologiques négatifs que les « grosses mines » peuvent avoir sur les citoyens. Ils se demandent quels sont les effets de ces mines sur le « tissu social d'une région » et sur sa pérennité.

Le paysage peut avoir des impacts négatifs sur la santé physique et mentale. En considérant la présence d'une mine, un participant s'interroge sur les conséquences que subissent les enfants et les personnes âgées face au « bouleversement de leur milieu ». Il considère aussi les Autochtones :

« [...] comment ils peuvent vivre ça si leur territoire est défiguré aussi. Comment ils vivent ça. L'impact sur leur santé. »

Enfin, la relocalisation, que nous pouvons décrire comme un changement de paysage — considéré ici comme un milieu de vie — peut aussi avoir des impacts négatifs sur les individus. À ce propos, un participant mentionne :

« Les citoyens ont le droit à la protection de leur milieu de vie. Les impacts d'une relocalisation sont particulièrement éprouvants, surtout pour les personnes âgées et les jeunes ménages. »

Nous constatons que plusieurs discours sur le paysage-cadre de vie émergent de cette consultation par consensus informé. Tout comme Fortin (2005, p. 48) dans sa recherche, les demandes sociales que nous avons recensées ici sont rarement « formulée[s] dans des termes explicites de paysage ».

5.1.3 Le paysage-ressource

Le dernier concept du paradigme territorial définit le paysage « objet » comme une ressource exploitable. Les discours relevant de ce paysage-ressource convertissent les valeurs sociales — par exemple la qualité de l'environnement — en une valeur monétaire (Fortin, 2005). Nous retrouvons deux types de discours dans notre analyse. Le premier porte sur la douceur d'un lieu, l'aménité, qui peut être marchandée. Le second considère plutôt que certaines composantes du paysage peuvent être monnayées.

Le premier type de discours concerne le « capital naturel » qui, dans sa beauté et sa quiétude, a un « potentiel économique ». « Un beau lac à la truite » permet le développement du tourisme de la pêche et une ancienne mine peut se transformer en « théâtre de plein air ». Le paysage est une « belle opportunité pour innover ». En fait, selon un participant, « [t]oute la question de paysage [...] peut avoir une valeur. [...] Si tu mets une mine, ton paysage n'est plus pareil ». L'activité

d'aller à la plage et le ski de fond sont d'autres exemples que fournissent les participants pour parler de la valeur marchande d'un paysage ; ils dénomment ces territoires comme étant des « zones d'activités récréatives organisées ». Nous constatons qu'il s'agit d'une frontière (très) poreuse avec le paysage-cadre de vie qui définit le paysage comme « [l']expression de « modes de vie », individuels et collectifs » (Fortin, 2005, p. 48). De notre perspective, nous avons intégré ici les discours qui mettent l'accent sur le potentiel économique du « plaisir », de la « beauté » et du potentiel de divertissement que procure le paysage, mais nous sommes conscients que ces mêmes discours auraient pu être intégrés au paysage-cadre de vie. Afin de respecter le critère d'exclusivité, nous nous sommes assurés de ne pas coder ces résultats à la fois dans le paysage-ressource et dans le paysage-cadre de vie. Cependant, un codeur différent pourrait catégoriser ces résultats dans le paysage-cadre de vie. Dans ce contexte, nous sommes conscients que le critère de reproductibilité s'avère être plus difficile à respecter.

Le deuxième type de discours sur le paysage-ressource concerne principalement les composantes (physiques) du paysage. L'or et l'eau, entre autres, ont une valeur marchande :

- « – Parce qu'on ne peut pas être contre. Je veux dire, les Arabes y'ont du pétrole, je veux dire, si ils l'exploitent pas, regarde, ils élèvent des chameaux pis ça s'arrête là. Aussi ben d'en profiter, c'est là.
- Oui!
- Nous autres on a de l'or. Pis on a l'eau. »

Mais il est aussi possible de monnayer tout le territoire selon un participant. Il propose l'exemple de l'enjeu entre la protection du caribou forestier et l'exploitation de la forêt. Sachant que la superficie de forêt nécessaire à la protection du caribou

forestier correspond à un certain volume marchand de bois, il est possible de fixer une valeur monétaire au territoire. Voici l'extrait :

« – Oui mais l'argent qu'ils disent qui vont mettre, c'est pas de l'argent qu'ils vont mettre pour les caribous, c'est de l'argent qu'un institut économique de Montréal a évalué que si on ne coupe pas la forêt qui est là ou qu'on n'exploite pas les ressources qui sont en dessous des pattes des caribous, ça vaut tant d'argent. Et ça c'est un montant qui est partout dans le Québec. Mais c'est comme si on monnayait tout le territoire. Et on pourrait dire aussi: combien ça coûte, combien ça nous coûte en tant que société de garder Val-d'Or ici plutôt qu'exploiter la couche d'or qu'il y a en dessous de nos solages de maison. C'est comme si ils ont monnayé qu'est-ce que ça vaut les caribous. Mais ça ne veut pas dire qu'on perd collectivement cet argent-là. C'est ça. »

La faune est un autre élément commercialisable du territoire. Selon cet extrait, les pourvoies ont un apport économique notable dans la MRC de La Vallée-de-l'Or :

« L'apport économique des pourvoies est significatif sur la région, notamment dans les secteurs près de Senneterre. »

Bref, nous constatons que la consultation par consensus informé fait émerger des discours sur le paysage-territoire. Les discours sur le paysage-environnement et le paysage-cadre de vie sont très présents. Par contre, nous avons remarqué que la limite est floue entre le concept de paysage-cadre de vie et la conception du paysage-ressource. Les frontières entre les conceptions du paysage proposées dans la typologie de Fortin sont perméables, ce qui complique l'actualisation du critère d'exclusivité lors de la création de notre grille d'analyse de contenu et particulièrement celui de la reproductibilité. De plus, les discours paysagers que nous avons inventoriés dans ce paradigme sont fondus dans les discours sur le territoire. Le terme paysage n'apparaît pratiquement jamais dans les extraits que

nous avons ciblés et lorsqu'il est mentionné explicitement, les discours concernent l'impact sur la santé humaine ou la valeur marchande qui lui est attribuée.

Nous allons présenter, dans la prochaine section, les discours sur le paysage-culturel.

5.2 Le paradigme culturel

Ici, le paysage n'est plus abordé dans sa matérialité comme dans le paradigme territorial. Il est analysé sous l'angle du « Sujet » (Fortin, 2005, p. 51). Dans cette section, nous présenterons les résultats de notre recherche sur les paysages esthétique, patrimoine, représentation et identité.

5.2.1 Le paysage-esthétique

Nous avons abordé la beauté du paysage une première fois dans le paysage-cadre de vie. La qualité du paysage y était énoncée pour le bien-être qu'elle procure au quotidien. Ici, il s'agit plutôt du « beau paysage », du « pays-image ». C'est le paysage défini par l'art, dans ses formes et ses couleurs, à l'aide de règles dictées par un regard expert⁶¹ ou par des consensus sociaux sur des « qualités et beautés du paysage » (Fortin, 2005, p. 53) liées à certains attributs comme la présence de l'eau, les montagnes, la mer, la ville ou la forêt.

Un participant dit : « ça c'est ma forêt, c'est ma petite trail et avec mon chien. On fait visiter des beautés des territoires ». Il a pointé des attributs spécifiques de son paysage qu'il semble se remémorer tel un tableau, une scène. Qui plus est, « des beautés du territoire » est une expression dans laquelle il y a implicitement un

⁶¹ Selon l'approche de recherche en paysage marquée par l'école culturaliste (Fortin, 2005).

accord social sur certains éléments d'un paysage qui procurent du plaisir à les contempler. L'image d'une forêt ou celle d'un sentier dans la nature sont des exemples de composantes paysagères reconnues comme « beau » et « apaisant » qui nous permettent d'inclure cet extrait dans le concept de paysage-esthétique.

Nous retrouvons aussi dans notre analyse de contenu la mention de « paysages exceptionnels ». Nous remarquons que les participants qui utilisent cette expression ne ressentent pas le besoin de définir les attributs qui composent ces paysages.

Bien que Fortin avance que le paysage-esthétique soit une conception dominante « le discours public depuis les années 70 » (2005, p. 52), nous remarquons que ce type de discours est moins présent dans notre étude de cas.

5.2.2 Le paysage-patrimoine

Le paysage-patrimoine englobe les discours sur les lieux à préserver et à transmettre aux générations futures. Le paysage-patrimoine fait référence aux éléments naturels et anthropiques (Fortin, 2005). Nous remarquons que les participants catégorisent instinctivement — ce qui est de l'homme ou de la nature — lorsqu'ils parlent de territoires et d'éléments du territoire : « je suis en train de faire qu'est-ce qui est naturellement sur le territoire, qu'est-ce qui est humain ».

En fait, la notion de patrimoine culturel⁶² permet d'associer certains éléments culturels du paysage à la notion de patrimoine. Pour certains participants, la forêt est un élément culturel :

« Non mais la forêt, tu sais que c'est important [...] c'est un élément culturel, ça fait partie de votre vie de tous les jours. »

Dans la catégorie des éléments anthropiques, les participants ont mentionné le patrimoine bâti comme élément du paysage à protéger de l'activité minière.

Comme le démontre la citation qui suit, certains participants mentionnent qu'il est important de démontrer du respect envers les gens qui ont travaillé dans les mines. Par conséquent, l'activité minière et les mines, comme élément du paysage, accèdent à la valeur patrimoniale.

« Ici c'est plus une précision, le mot respect m'avait frappé tout à l'heure quand on parlait du respect à ceux qui ont donné leur vie, ben quel respect montrons-nous aux gens qui ont donné leur vie dans des mines ? Dans les critères de considérations... »

Un autre participant raconte qu'à Malartic, la population a aménagé un lieu en mémoire de mineurs décédés dans un accident de mine.

« [...] à Malartic, ils ont mis sur une plaque, à côté du musée minier, tous les noms des personnes, je pense qu'il y en a 25, qui sont décédées dans un accident... »

Cette plaque aménagée est un élément du paysage relié au patrimoine culturel de cette ville. Cependant, dans l'extrait qui suit, nous remarquons que le respect qui devrait être démontré envers les mineurs n'est pas partagé par tous et

⁶² Selon la Loi sur le patrimoine culturel, « le patrimoine culturel est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel » (Gouvernement du Québec, 2018a).

provoque une certaine amertume chez un participant. Celui-ci est d'avis que l'activité minière a plutôt ravagé le travail des colons en détruisant des terres agricoles. Il est d'avis qu'il serait judicieux de démontrer aussi du respect aux agriculteurs qui ont défriché le territoire. Les terres agricoles, pour ce citoyen, sont un élément symbolique composant le patrimoine de la région de l'Abitibi.

« Ça fait deux fois que ça revient. Moi je vais en écrire un, un nouveau post-it. Parce que vous parlez de question de respect pour les travailleurs miniers, mais si on veut aller dans ça, moi je trouve qu'on devrait se questionner au-delà de ça pis penser qu'est-ce qu'on offre comme respect à tous les colons, mon grand-père, qui sont pas venus pour ouvrir des mines ici. Ils sont venus pour faire terres agricoles pis là c'est tout bulldozé pour faire des mines à ciel ouvert pis des drills pis des forages pis tout ça, ça aussi c'est du respect. C'est notre patrimoine. »

L'agriculture et l'activité minière sont des activités qui cohabitent difficilement en matière de paysage-patrimoine, car le territoire occupé par l'une n'est plus disponible pour l'autre. Mais l'agriculture et l'activité minière ne sont pas les seules activités symboliques du patrimoine abitibien. La foresterie et les pourvoiries sont aussi « les fondations de [la] région ».

Pour certains participants, la démonstration de respect à ceux qui ont ouvert la région de l'Abitibi n'est toutefois pas un objectif lié au mandat du comité de citoyens. En effet, un participant ne partage pas cette vision du paysage-patrimoine : « Le respect me semble que ça n'a pas rapport, ça n'a pas rapport avec ce qu'on fait ».

À une échelle plus grande, certains lieux sont des éléments du paysage-patrimoine planétaire. Par exemple, des réservoirs à boue laissés par les minières sont devenus des « site[s] de niche et de traces de vie écologique » reconnus

mondialement qui feraient maintenant partie du patrimoine mondial selon un participant.

Si les activités précédentes cadraient principalement dans un patrimoine collectif, la spécificité d'un lieu enrichit aussi le patrimoine personnel. Un participant mentionne que chez certaines personnes, un lac n'est pas n'importe quel lac et qu'une terre agricole n'est pas une simple terre. Selon des participants, un lieu particulier peut définir une personne : il peut être ses « racines ». Il est la « fondation de [sa] personne ». Nous remarquons, dans cette dernière citation, une limite brumeuse entre le paysage-patrimoine et le paysage-identité.

Enfin, la conception du paysage-patrimoine sous-entend la notion de transmission et les participants se questionnent sur l'avenir paysager de leur région. Ils pressentent que le paysage abitibien pourrait n'être qu'une « grosse mine », qu'un trou. Ils se demandent aussi ce que va devenir l'Abitibi quand il n'y aura plus de mines parce qu'il n'y a plus de trous à percer. Il est alors important, pour un des participants, de protéger certains territoires malgré qu'ils soient déjà « claimés » parce que ces territoires sont « une richesse » et que la beauté des paysages permettrait de « garder le monde » dans la région.

La qualité de l'environnement est un autre élément du paysage à transmettre, tel un héritage pour les générations futures :

« Il n'y a pas personne même si on fait des millions, qu'on va l'apporter avec nous une fois qu'on va être mort. Mais par contre, il faut laisser un héritage et l'héritage, c'est le présent, c'est l'environnement et c'est tous et chacun. »

Par contre, un autre participant constate que la qualité de l'environnement n'est pas une priorité pour toutes les organisations et cela l'inquiète pour l'avenir :

« [...] Honnêtement... L'avenir me fait peur un peu moi. Parce que je regarde la nature et oui c'est vrai que ils essayent de faire mieux, c'est ce qu'ils nous disent. Mais moi, je fais beaucoup de terrain, je marche beaucoup, et ce n'est pas tout à fait ce que je vois et ce que j'entends à la télé. »

Dans la réflexion sur les éléments à transmettre, un membre du comité souhaite protéger 25% du territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or « pour [ses] enfants, pour le futur, pour fin d'études scientifiques [...] pour permettre [aux] citoyens d'en bénéficier, pour la préservation de l'environnement, des espèces » et « pour la rétention des habitants du territoire ». En fait, il ne souhaite pas protéger ces territoires pour la Nature elle-même, mais « pour [les] citoyens aussi, pour qu'ils puissent en profiter, les enfants, pour étudier, pour analyser, pour comprendre et en même temps pour se protéger pour l'avenir ».

Nous constatons que les discours relatifs au paysage-patrimoine sont présents dans les discussions entre les participants de la CCI de la MRCVO. Cependant, les participants ne nomment jamais directement le paysage dans cette conception. Ils définissent des éléments patrimoniaux sans mentionner qu'il s'agit de paysages à préserver et à transmettre.

5.2.3 Le paysage-représentation

Contrairement au discours du paysage-esthétique, cette conception n'émerge pas d'un discours « expert », provenant plutôt du citoyen « ordinaire » et lié à la relation qu'il entretient avec le paysage (Fortin, 2005). Nous avons recensé trois thèmes dans lesquels nous avons classé les discours des participants sur le paysage-représentation : les expressions symboliques, les imageries porteuses de signification et la traduction d'un rapport vécu avec le territoire.

Les participants utilisent plusieurs expressions symboliques pour décrire certains éléments du paysage. Les territoires incompatibles qu'ils souhaitent protéger sont des « paradis » que l'activité minière et la foresterie ont toutefois « grugé[s] ». Certains participants portent l'idée que « tout est grugé » et d'autres utilisent l'image d'une zone désertique :

« C'est qu'un moment donné, si tu développes les mines et au niveau forestier tu déboises complètement, ben j'appelle ça quasiment un désert. »

Si la roche est associée au désert, d'autres éléments naturels symbolisent la vie. « L'eau, c'est la vie » dira un participant tandis qu'un autre présentera la forêt comme un « garde-manger, mais [...] aussi une pharmacie » ou un poumon : « c'est le poumon, c'est un poumon, le poumon de la région ». Il y a aussi la Terre qui est vue comme une « mère ». Tandis que certains éléments du paysage ont quant à eux une vocation fonctionnelle : « le fermier qui dit : hé, la terre là, c'est mon outil ».

Aussi, l'agriculture est mise en opposition avec la nature sauvage ; un participant se questionne si la cueillette de petits fruits relève du domaine agricole. S'agit-il d'agriculture lorsque cette cueillette est faite dans un endroit aménagé ? Pour ce participant, « les petits fruits, c'est comme c'est sauvage entre guillemets », et ce, même si cette activité est réalisée sur un territoire aménagé à cette fin. Ce citoyen semble se représenter l'agriculture comme une activité anthropique, ce qui ne semble pas être le cas pour la cueillette des petits fruits.

Par ailleurs, les amas de résidus miniers, les « slams » comme les appellent les participants, ont une taille impressionnante : « c'est énorme ». Un citoyen a l'image qu'il s'agit d'une étendue aussi vaste qu'une ville : « C'est immense. C'est gros comme la ville. », dira-t-il.

D'autres éléments de discours ont été catégorisés sous le thème d'imageries porteuses de signification. Ayant des similitudes avec les expressions symboliques précédentes, nous distinguons les deux catégories par la longueur des discours que nous avons recensés. La catégorie d'expressions symboliques faisait référence à l'utilisation d'un ou de quelques mots utilisés par les participants pour exprimer leurs idées, alors qu'ici, plusieurs mots — voire phrases — sont souvent nécessaires aux participants pour décrire la scène qu'ils se représentent.

« On a vraiment des belles terres en plus. » Le participant ne fait pas référence à la beauté visuelle des terres et au plaisir que le sujet en retire lorsqu'il les regarde. Il utilise cette expression pour parler de la qualité de la terre et de son potentiel agricole. Il en va de même pour « la plus belle eau du Québec » en parlant de l'eau des eskers qui s'avère être d'une qualité exceptionnelle pour la consommation. Un autre participant fait référence à des « terres vierges » qui « n'ont pas été encore consommées ». Cette métaphore charnelle est utilisée par le participant pour faire référence aux terres qui sont toujours exemptes de contaminants et qui ont un potentiel agricole inexploité.

« Parce que moi ce matin je me suis levé, j'ai regardé mon beau lac encore [inaudible] et je regardais la rive l'autre bord, moi j'appelle ça la rive nord, chez nous en tout cas, je me disais : si j'étais, tsé normalement il y aurait une mine en avant et je verrais ça exploser. Je me disais c'est fou là. Je voyais les vagues, et là je me disais, les gens de Malartic eux autres... Peut-être moi aussi un jour je vais : « bang ! », je vais voir ça de chez nous. »

Dans l'extrait ci-haut, le participant utilise des images pour décrire l'état d'esprit qui l'habite en regardant certains paysages. Regarder un « beau lac » et des « vagues » est une scène souvent utilisée pour décrire un moment serein, de

contemplation, de tranquillité et de bien-être en contradiction avec la « grosse mine » entraînant des bruits d'explosions et le bourdonnement de camions.

D'autres images portées par les participants sont créées par l'exploitation des ressources naturelles. Un citoyen compare les compagnies forestières et minières à « des pakmans » qui « grugent la forêt » tandis qu'un autre perçoit la planète Terre dans état lamentable : « une Terre toute décâlissée ».

Les participants ont aussi la perception que le territoire québécois est entièrement occupé. Pour un citoyen, il y a des habitations à la grandeur du territoire et si le comité souhaite rendre incompatible à l'activité minière les territoires habités, « tu ne mets aucune mine au Québec parce qu'il est tout habité ». Pour un deuxième participant, ce sont « les lacs, les rivières et les milieux humides » qui composent « tout le territoire ». Et pour un autre participant, le territoire, parce qu'il y a des mines partout, « [pourrait] devenir un grand trou ». Les participants disproportionnent la quantité d'habitation, de plan d'eau et de mines par rapport à la superficie du Québec pour expliquer qu'une grande partie du territoire est utilisée.

Dans un troisième temps, nous avons catégorisé certains éléments du discours comme étant la traduction d'un rapport vécu avec le territoire. Les discours s'y rattachant évoquent un lien affectif entre les habitants et leur territoire. Alors qu'ils discutent des conséquences psychologiques probables suite à l'arrivée d'une mine dans une ville, un participant décrit l'impact de la façon suivante : « C'est comme si quelqu'un rentre chez vous et prend tes boîtes à souvenirs et les jette ou jette tes livres que tu avais d'attachement ». D'un regard, le paysage aurait cette faculté à faire émerger des souvenirs.

Pour d'autres, regarder le coucher du soleil est inestimable : « faudrait qu'ils me payent cher pour m'empêcher de voir un coucher de soleil ». Le lien avec la nature est primordial : « la nature, c'est vital ». Tandis qu'un autre explique que camper, vivre « dans le bois », regarder les « beaux oiseaux » c'est une vitamine. Il s'agit d'un « bon remède en Abitibi, [...] d'aller dehors ». Ce lien à la nature est tellement important pour ce participant que si on lui enlevait, « on [lui] ôterait quelque chose de gros ». Être « dehors » procure beaucoup de bonheur et diminue la détresse que peuvent vivre certaines personnes ; « c'est [un] refuge ». Nous le constatons, les participants vivent avec et dans le paysage.

L'extrait qui suit démontre explicitement le lien affectif qu'un citoyen entretient avec un élément de son paysage :

« – [...] on a été choisi parce que, on n'était pas pro mine, contre la mine... on était là pour essayer de prévenir...
– Améliorer [inaudible]
– Améliorer mon lac. On est pour l'amour, dites ça, on est pour l'amour. »

Les participants utilisent plusieurs expressions symboliques ou des métaphores pour parler de composantes paysagères. Encore une fois, ils ne nomment pas explicitement qu'il s'agit du paysage et ces expressions doivent être analysées selon la conception du paysage-représentation proposée dans la typologie de Fortin (2005) pour démontrer la présence d'un discours paysager.

Par moment, nous sommes d'avis que certains extraits retenus dans cette conception-ci peuvent être codés dans le paysage-identitaire. Dans les faits, ce que Fortin (2005, p. 60) avance, c'est que la conception du paysage-identitaire est un prolongement du paysage-représentation. Nous présenterons donc les résultats de

notre analyse de contenu sur le paysage-identitaire dans un prochain temps pour clore le paradigme culturel.

5.2.4 Le paysage-identité

Notre première catégorie de discours dans la conception du paysage-identité est liée au sentiment d'appartenance que certains individus peuvent développer avec les paysages. En plus du sentiment que « les gens sont attachés à leur territoire [et que] les jeunes sont attachés à leur terre », nous avons recensé plusieurs autres éléments de discours dans cette catégorie.

Pour un premier participant, la destruction du territoire causée par certaines activités pourrait rompre le sentiment d'appartenance et pousser certaines personnes à quitter la région. Dans un autre extrait, la discussion porte sur la qualité de la faune, du paysage, de la santé et de la sécurité. Ces dernières engendrent un sentiment d'appartenance chez les jeunes et ne peuvent être compensées par la prospérité économique engendrée par les minières.

- « – Non mais tu avais parlé d'attachement au territoire, il y avait tout ça.
- Oui, c'est, je pense que ça...
- Dans le sens que l'argent oui mais il y a aussi le dilemme dans le sens j'aime... On parlait de qualité des lieux, qualité de paysage, qualité de la faune, qualité de la sécurité, qualité de la santé, ça aussi ça été mis dans la balance. Il n'y a pas que l'argent, c'est ça que.
- Non c'est ça.
- L'argent n'achète pas tout.
- L'attachement au territoire [inaudible] des jeunes...
- Non absolument pas, c'est ça. »

Selon un autre participant, le sentiment d'appartenance est associé au patrimoine : « C'est un peu ça, le sentiment d'appartenance. Ça touchait avec le patrimoine ». Cependant, comme le mentionne Fortin (2005, p. 73) dans sa



typologie, le paysage-identité fait référence à « l'appartenance symbolique et l'identité collective » et c'est pourquoi nous préférons intégrer les discours sur le sentiment d'appartenance ici, et ce, même si le patrimoine est explicitement nommé.

Il y a aussi des expressions explicites qui démontrent que certains participants appartiennent au paysage : « ici, c'est chez nous » et « il y a toute une partie que c'est chez eux » en parlant des territoires des Premières Nations. En outre, les participants pressentent parfois qu'ils ne possèdent plus leur territoire : « Comment on fait pour protéger notre territoire quand tout est claimé? »

Nous avons noté que la fierté est un sentiment associé à l'attachement au territoire. Le combat contre les minières pour valoriser la qualité de l'environnement au détriment d'une économie prospère est un exemple :

« – [...] Un moment donné ils ne sont plus ben ben fiers non plus de leur place. Le sentiment de fierté...
– Le sentiment d'attachement aussi. L'appartenance.
– Oui l'attachement. Et si on se prononce et on met nos culottes, ben ça ça génère un sentiment de fierté. Et ça les enfants, nos enfants, ils vont pouvoir dire nous autres dans le temps, nos parents, au début ça commençait à mal virer.
– Ils se sont tenus debout.
– Oui, ils se sont battus pour qu'on...
– Ils se sont tenus debout et maintenant... Heille ma grand-mère m'a conté qu'à telle place avant, ils étaient supposés faire une mine et là non et là c'est un marais et on va là regarder les canards mettons, je ne sais pas. Ça crée un sentiment de fierté et d'attachement. »

Dans l'extrait qui suit, le participant fait aussi le lien entre fierté et appartenance. L'exploitation des ressources, de « nos ressources » brime le sentiment de fierté parce qu'il a l'impression de se faire exploiter. De plus, le participant fait mention de son « cœur d'Abitibien » comme si le territoire abitibien participait à la construction identitaire de cet individu.

« [...] comment ça joue sur le sentiment d'attachement ou d'appartenance à sa région quand on vit des choses comme, quand on se fait un petit peu exploiter au maximum pis tout ça pis nos ressources. [...] Alors là comment toutes ces grosses interventions là ça l'a de l'impact sur le sentiment d'appartenance parce que je trouve que ce serait une bonne question. Parce que je trouve qu'en région on parle beaucoup de fierté Abitibi, je ne sais pas quoi, mais il y a des organismes là-dessus. Je me dis que si on permet que tout soit exploité partout, toutes ces organismes-là qui se battent pour que le monde soit fier de rester en Abitibi pis tout... Alors ça brise-tu nos cœurs d'Abitibien? »

Enfin, le plein air, souvent associé à la vie en nature, aux grands espaces, à la forêt ainsi qu'aux lacs, rivières et milieux humides « font partie de l'identité de la région et du milieu » selon un participant.

Le cimetière est une autre illustration utilisée par un participant pour démontrer qu'un lieu peut générer un sentiment identitaire.

« Oui comme à Barville, mettons à Barville il y avait un cimetière, la ville a fermé. Le cimetière ils l'ont enlevé de là et ils l'ont mis ailleurs. Mais un moment donné, si tu n'as même plus ton cimetière parce qu'ils ont fait une mine dessus, pis là tu n'as plus de village comme quand tu étais petit, un moment donné ça brises-tu l'attachement pis ça brise le tissu social de la région? »

Ici, le cimetière du village est un lieu précis qui crée le lien d'attachement entre un citoyen et sa région natale. Il est la représentation physique de son patrimoine généalogique et participe à son identité. De même, il se questionne sur l'impact de la disparition de son village natal : est-ce qu'en détruisant le village, les bâtiments et les lieux d'amusement, les souvenirs d'enfance et la mémoire disparaîtront avec le paysage ?

D'autres points de vue rappellent que ce ne sont pas tous les individus qui ressentent un attachement au territoire :

« [...] On disait que le monde vienne pis après ça ils repartent. C'est ça, il disait: comment tenir compte de l'avenir et de la pérennité des régions, on dit que souvent les gens après ils disent ah je m'en fous de toute façon Malartic quand ça va fermer, je vais partir. [...] »

La spécificité des lieux est une deuxième caractéristique des discours sur le paysage-identité. Un participant mentionne « [qu']on ne peut pas remplacer ce champ-là par un autre champ ». Le participant évoque que ce champ a une valeur unique. Un autre souhaite que le comité se penche sur des lieux historiques ou patrimoniaux, des lieux qui seraient remplaçables de par leurs caractéristiques physiques, mais qui ne le sont pas parce qu'ils possèdent des inscriptions identitaires ou symboliques fortes. Un participant prend l'exemple d'un territoire où il a grandi :

« – Ah oui ben moi c'était peut-être qu'on se penche, ou que la MRC se penche, peut-être évaluer ce qui pourrait devenir historique, ou patrimoine, les lieux soi-disant remplaçables, mais en fait mentalement ne le sont pas. Ça l'a une valeur intrinsèque. Exemple moi je pense à Malartic, parce que j'ai grandi là. Le territoire de « Norray », on le verra pu tsé.

[...]

– Ben oui moi ça l'a une valeur pour, j'ai grandi là. Il ne sera pu là, ça va être un trou. »

Nous avons noté à quelques reprises que les lieux ont « une valeur intrinsèque ». Sans élaborer leur réflexion, les participants mentionnent seulement que cette « valeur intrinsèque » procure un sentiment d'appartenance. Nous avons remarqué cette caractéristique, entre autres, dans la discussion suivante :

« – Les forêts récréatives, est-ce que ça doit être protégé? Oui c'est remplaçable, la mine peut nous dire, on va vous en faire un beau site de pistes cyclables, 2 miles plus loin, ou peu importe... Mais si la ville, comme à Val-d'Or, si ils l'ont mis là, est-ce que c'est parce qu'elle avait un côté spécial? Peut-être, peut-être que pas. »

Les participants ont la réflexion que certains lieux ont été aménagés où ils le sont parce que le territoire sur lequel ils reposent et qui les entoure revêt un caractère spécifique ou une utilité particulière : « Ben ils l'ont mis là pour une raison particulière probablement ». Ce qui les amène à la constatation suivante : certains paysages sont déplaçables et d'autres non. Un participant utilise l'exemple suivant :

« un bâtiment, ça se démonte, on peut le remonter ailleurs, mais pas un milieu humide pas [inaudible] sinon on le tue. Si on le déplace, on le perd à jamais. »

Pour compléter sur la spécificité des lieux et conclure sur le paysage-identité, nous avons relaté que le paysage est parfois personnifié. Ici, les participants donnent un visage au paysage : comment vit-on la « défiguration de [notre] territoire » ?

Nous avons complété la présentation des discours sur le paysage dans ce que Fortin appelle le paradigme culturel. Nous avons vu dans un premier temps que les discours relèvent parfois de l'esthétisme et de l'expertise du secteur touristique. Dans un deuxième temps, nous avons montré que le discours sur le patrimoine est bien présent dans le comité de citoyens. Certains lieux, certains territoires préservés par les collectivités passées doivent être protégés pour être transmis aux générations suivantes. Ils font partie de l'identité des habitants, ce qui rejoint une autre conception du paysage, le paysage-identité. Enfin, nous avons présenté plusieurs éléments de discours qui peuvent se classer dans la conception du paysage-représentation : les participants utilisent plusieurs expressions symboliques ou des images pour parler de leur territoire et à quelques reprises, ils traduisent, dans leur discours, un rapport vécu avec le territoire. Pour compléter notre analyse

du discours sur le paysage en nous basant sur la typologie de Fortin (2005), nous allons présenter des éléments de discours inclus dans le paradigme politique.

5.3 Le paradigme politique

Il s'agit d'un paradigme souvent négligé dans les recherches sur le paysage. Les discours dans ce paradigme portent principalement sur la question du pouvoir (Fortin, 2005, p. 63). Nous allons présenter dans cette section l'analyse du discours portant sur les deux dernières conceptions proposées par Fortin (2005) : le paysage-projet de territoire et le paysage-rapports sociaux.

5.3.1 Le paysage-projet de territoire

Nous avons recensé deux éléments du discours dans cette conception où le paysage pourrait être utilisé dans un processus de négociations sociales. Dans un premier temps, les participants utilisent leur comité — dont le mandat est de proposer des critères afin de déterminer des territoires incompatibles avec l'activité minière — pour rétablir le rapport de force entre les compagnies minières et les citoyens. Ils souhaitent prendre possession du territoire pour pouvoir ensuite négocier avec ces minières : « Prendre possession du territoire et dire regarde, toi, tu en veux une partie? Ok ça va être à ces conditions-là. [inaudible] Dans ce sens-là... »

Le second extrait montre également que le territoire peut être utilisé pour équilibrer — voire inverser — le rapport de force entre la société et les minières :

« Et que c'est, c'est sûr que les minières vont faire ben plus de pression que nous autres on peut en faire et que Action Boréale peut faire sur eux. Mais si, c'est comme une façon de protéger ta population. Et aussi, quelque chose que je n'avais pas fini, j'avais pas eu le temps d'écrire et qu'on a parlé, c'est que percevoir la

limite des territoires incompatibles, pas comme une fin en soi, et ça, [M. X] en a déjà parlé avec la possibilité des rachats des maisons, mais c'est que ça inverse le rapport de force. Ça ne veut pas dire que c'est la fin de l'intervention minière sur ces territoires-là, mais ça dit : ici on ne veut plus, toi tu veux absolument, ben on va parler. Mais on a le droit maintenant de dire qu'on ne veut plus. Alors moi ce que je voudrais, c'est que la MRC comprenne et qu'elle lise dans nos recommandations que, c'est vraiment une chance qu'elle a de se protéger elle-même et après ça elle pourra négocier, mais elle va être en rapport de force. »

Les participants souhaitent utiliser leur comité pour outiller la MRC de La Vallée-de-L'Or dans ses négociations avec les compagnies minières qui semblent, toujours selon les participants, avoir plus de poids dans les décisions sur l'utilisation du territoire. Les participants ne souhaitent pas fermer la porte à l'extraction minière, mais ils souhaitent plutôt indiquer qu'elle doit se faire en partenariat avec le milieu.

« Moi je trouve ça intéressant de me retrouver en groupe et de rencontrer d'autres gens qu'on n'a pas tous exactement les mêmes motivations dans... Ce que je vois et qui me reconforte beaucoup c'est qu'on a tous une ouverture d'esprit, et ça, ça me donne confiance en la démarche, l'ouverture d'esprit. Et aussi, que ça nous amène à sortir de [inaudible] et juste essayer de protéger son pied carré, soit sa job, soit sa forêt. Parce que je vois des gens qui sont là mais, le fait qu'ils soient là, c'est pour que tout soit mieux pour l'avenir aussi. Parce qu'il en a qui ont déjà vécu les contrecoups et présentement, et le fait qu'ils soient là, c'est parce qu'ils croient qu'en s'impliquant ça peut faire changer pour la suite. Pas juste pour dans mon pied carré, mais pour plus tard. Et ça, je trouve ça beau aussi. C'est ce que je voulais dire. »

Dans ce troisième extrait, nous distinguons un enthousiasme pour le processus participatif dans lequel le participant est impliqué. Il pressent que les participants se sont impliqués dans cette consultation par consensus informé et qu'ils le font dans le but d'améliorer les choses, non seulement pour aujourd'hui, mais pour le futur aussi. Comme il le remarque, les gens qui participent à ce comité ne siègent pas seulement pour protéger leur « pied carré, mais pour plus tard ». La

diversité des motivations, dira un citoyen, permet aussi une analyse systémique de l'avenir de leur territoire parce qu'elle considère plusieurs points de vue.

Nous constatons la présence d'un discours sur le paysage-projet de territoire dans ce processus participatif, mais il ne s'agit pas d'un discours très présent. De plus, ce type de discours sur le paysage est beaucoup moins explicite que d'autres conceptions proposées dans la typologie. Enfin, le paysage réfère encore une fois principalement au territoire et plus spécifiquement à la gestion du territoire social qu'à des composantes paysagères matérielles et visibles.

5.3.2 Le paysage-rapports sociaux

La deuxième conception du paysage dans ce paradigme politique se rapporte aux discours paysagers démontrant la présence d'enjeux sociaux et de controverses.

« – Moi j'ai une question qui est fondée là, c'est : comment exploiter intelligemment et respectueusement les activités des mines, tourbières, gravières et sablières? Sachant que nous sommes assis sur de l'or et que c'est ce qui a créé la région et aussi que nous sommes assis sur de l'eau et entourés de forêts.
– Oui pis c'est notre plus grande richesse. Nous autres c'est pas les centres d'achat pis les glissades d'eau. »

Cette discussion entre deux participants montre la présence d'un enjeu lié au paysage au sens où Fortin (2005) le décrit comme un paysage-rapports sociaux. D'un côté, il y a une forte présence de métaux précieux dans le sous-sol du territoire ; en contrepartie, le territoire est aussi constitué d'eau souterraine d'une grande pureté et de forêts exploitables ou nécessaires à l'épanouissement du secteur récréotouristique. Il s'agit d'autant d'éléments créant la « richesse » de ce territoire. Comme le précise un des participants, l'enjeu est d'établir une exploitation

intelligente et respectueuse entre différentes ressources qui se trouvent sur un même territoire et qui, à première vue, entrent en compétition. De plus, un participant rappelle qu'un territoire n'appartient pas seulement à une personne ou une communauté et qu'il est nécessaire de concilier tous les usages en concertant les usagers :

« Tout le monde a le droit de vivre sur le même territoire dans le sens que, le territoire n'appartient pas aux mines. Mais comment concilier. »

Nous avons aussi constaté que le discours des participants porte parfois sur un paysage révélant une controverse sociale. Un participant prend l'exemple d'une ville où « tout le monde se choque un contre l'autre » parce que certains sont pour l'exploitation minière et la présence d'une mine dans la ville tandis que d'autres sont complètement en défaveur. Ils remarquent qu'il règne une tension entre ces individus et que parmi eux, certains vivent de la détresse.

Il y a donc présence de discours sur le paysage politique dans la consultation par consensus informé de la MRCVO. Par contre, ces types de discours sont plus rares que les discours sur le paysage culturel ou le paysage territorial. Nous pouvons conclure que la CCI permet l'expression du concept de paysage dans une complexité telle que définie par Fortin. Afin de schématiser nos résultats (Tableau 5-1), nous avons intégré quelques éléments du discours citoyens au Tableau 2-1 de notre cadre théorique.

Notre dernier chapitre est une discussion générale des résultats obtenus dans notre recherche et dans d'autres recherches sur le paysage ainsi qu'une présentation des limites de notre étude.

Tableau 5-1 Éléments du discours paysager de la CCI de la MRCVO selon le modèle de Fortin

	Conception du paysage	Exemples
Territorial	Environnement	1. « une fois que ton milieu, que ton lac est contaminé, tu ne peux pas le remplacer » 2. « [...] Tu peux-tu remplacer de l'eau? Quand ben même que tu mettrais du gin, ça ne remplace pas l'eau. C'est cette eau-là. »
	Cadre de vie	1. « [...] parce que si on ne garde pas notre territoire beau et accueillant pis on a envie de vivre ici, ben on n'a pas de rétention de population et un moment donné on va manquer de travailleurs et même on va manquer de travailleurs pour les opérer les mines. » 2. « [...] Il y a comme une dualité. Parce qu'on travaille, on vit en exploitant des ressources et en même temps, on en a foncièrement de besoin pour être heureux. »
	Ressource	1. « Un beau lac à la truite » 2. « capital naturel »
Culturel	Esthétique	1. « Ça c'est ma forêt, c'est ma petite trail et avec mon chien. On fait visiter des beautés des territoires. » 2. « paysages exceptionnels »
	Patrimoine	1. « Non mais la forêt, tu sais que c'est important [...] c'est un élément culturel, ça fait partie de votre vie de tous les jours. » 2. « Il n'y a pas personne même si on fait des millions, qu'on va l'apporter avec nous une fois qu'on va être mort. Mais par contre, il faut laisser un héritage et l'héritage, c'est le présent, c'est l'environnement et c'est tous et chacun. »
	Représentation	1. « C'est qu'un moment donné, si tu développes les mines et au niveau forestier tu déboises complètement, ben j'appelle ça quasiment un désert. » 2. « C'est le poumon, c'est un poumon, le poumon de la région. »
	Identité	1. « les gens sont attachés à leur territoire [et que] les jeunes sont attachés à leur terre. » 2. « Ils se sont tenus debout et maintenant... Heille ma grand-mère m'a conté qu'à telle place avant, ils étaient supposés faire une mine et là non et là c'est un marais et on va là regarder les canards mettons, je ne sais pas. Ça crée un sentiment de fierté et d'attachement. » 3. « ici c'est chez nous »
Politique	Projet	1. « Moi je trouve ça intéressant de me retrouver en groupe et de rencontrer d'autres gens qu'on n'a pas tous exactement les mêmes motivations dans... Ce que je vois et qui me reconforte beaucoup c'est qu'on a tous une ouverture d'esprit, et ça, ça me donne confiance en la démarche, l'ouverture d'esprit. Et aussi, que ça nous amène à sortir de soi et juste essayer de protéger son pied carré, soit sa job, soit sa forêt. »
	Rapports sociaux	1. « Tout le monde a le droit de vivre sur le même territoire dans le sens que, le territoire n'appartient pas aux mines. Mais comment concilier. »

CHAPITRE 6

DISCUSSION

Nous avons abordé cette recherche avec l'intuition que les discours portant sur des enjeux autres que politico-économiques comme les valeurs, le patrimoine culturel, la qualité de l'environnement, la sécurité sociale, etc. permettraient d'éviter les impasses liées à l'acceptabilité sociale dans les projets de développement. Nous nous sommes alors questionnés sur la place qu'occupent ces différents discours dans les processus participatifs. Le paysage, avec ses multiples dimensions, semblait être un objet de recherche utile pour répondre à cette question. Nous avons cerné la consultation par consensus informé (CCI) comme approche participative particulière et l'activité minière comme thématique controversée. Nous avons donc posé l'hypothèse que la CCI est un processus participatif qui permettrait l'émergence d'un discours non induit sur le paysage dans un débat portant sur les territoires incompatibles avec l'activité minière.

À l'aide du modèle théorique de la typologie du paysage de Fortin (2005), nous avons démontré la présence de discours non induits sur les paysages dans une consultation par consensus informé tenue dans la MRC de La Vallée-de-l'Or à l'automne 2017. Les discours paysagers les plus présents se rapportent au paradigme territorial et sont du type environnement et cadre de vie. En fait, la question posée dans la CCI de la MRCVO portant sur les territoires incompatibles avec l'activité minière nous permettait de croire que les discours citoyens seraient dirigés, *a priori*, vers le concept de territoire.

Nous avons aussi recensé plusieurs discours se catégorisant dans le paradigme culturel : paysage-identité, paysage-patrimoine et paysage-représentation. D'ailleurs, nous avons remarqué que les discours recensés dans la catégorie du paysage-représentation se rapportaient principalement à l'expression d'éléments symboliques du paysage, à des métaphores ou à la description d'un rapport vécu entre l'individu et son territoire. En ce sens, ils cadrent dans l'idée de la représentation sociale : c'est une manière de voir la réalité sans être la réalité (Bonardi & Roussiau, 1999).

Par contre, les discours du paysage-esthétique (quatrième type dans le paradigme culturel) sont peu présents dans cette CCI. Cette faible représentation pourrait-elle s'expliquer parce que le groupe de citoyens n'a pas été sélectionné sur le critère de posséder une « certaine expertise » en matière de qualité du paysage ? Le discours du type esthétique proposé par Fortin est en partie fondé sur la caractéristique que la qualité du paysage ne peut être jugée que par des experts formés ou reconnus en matière de beauté des paysages. Cette hypothèse pourrait expliquer que ce discours soit moins présent dans le processus participatif que nous avons étudié. Quant aux discours sur les « paysages politiques », ils sont très peu présents dans cette CCI.

Dans tous les cas, il s'agit d'éléments du discours que nous avons associés au paysage dans le spectre du paysage de Fortin et force est d'admettre que le terme paysage est très peu présent dans les verbatim analysés et en particulier dans les discours du paysage-environnement. Le paysage et la qualité de l'environnement, selon Fortin et Le Floch (2010), sont deux thématiques qui n'émergent généralement pas dans un seul et même discours. Les rares fois où les participants mentionnent explicitement ce terme sont pour décrire l'impact que les

paysages ont sur la santé humaine et la qualité de vie ou sur la beauté et le caractère exceptionnel et reconnu de certains éléments du paysage.

6.1 Des constats similaires dans la littérature

Les recherches sur le paysage réfèrent généralement aux « objets de paysage » qui sont « des thématiques ciblées pouvant, de façon individuelle ou cumulative, modifier le paysage dans ses dimensions matérielles ou symboliques » (Fortin, 2005, p. 145). Bien que nous ayons mis l'emphase sur la présence ou l'absence d'un discours sur le paysage dans les processus participatifs, notre recherche s'inscrit malgré tout dans cette tradition sur les « objets de paysage ». La thématique sur les territoires incompatibles avec l'activité minière qui contextualisait notre recherche prédisposait à faire émerger des discours paysagers comme Fortin l'entend.

L'ancrage territorial de la typologie de Fortin prédispose l'association entre les discours sur le territoire et les discours paysagers. Nous avons recensé plusieurs discours citoyens qui mentionnent que le paysage a des répercussions directes et souvent négatives sur la qualité de vie. Fortin (2005, p. 453) faisait un constat semblable dans son étude sur les paysages industriels : la proximité spatiale avec des grands complexes est « perçu[e] comme n'étant pas acceptable dans les sociétés industrielles avancées ». Blowers (1999, p. 243) avance que la présence de ces grands complexes dans le paysage visuel est souvent le symbole des mécanismes qui produisent des iniquités sociales et qu'il définit comme étant des paysages de risques. En fait, les « régions ressources » comme celle de notre étude de cas, où les communautés sont parfois peu résilientes, car leur économie est trop

dépendante des activités d'extraction, sont plus disposées à voir apparaître ces paysages de risques (Blowers & Leroy, 2006).

Tout comme Weiss, Colbeau-Justin et Marchand (2006, p. 154), nous avons fait le constat dans notre analyse de discours sur le paysage-cadre de vie que des changements majeurs dans le paysage peuvent avoir des « conséquences psychologiques dramatiques » sur certains individus, entre autres, parce que ces paysages physiques servent à construire l'identité de ces mêmes individus (Batellier & Maillé, 2017). L'aspect physique d'un lieu, l'investissement émotionnel dans ce lieu et les activités coutumières qui donnent un sens à ce lieu sont trois éléments qui, lorsqu'ils sont perdus dans un changement drastique de paysage, causent des impacts psychologiques négatifs (Weiss et al., 2006). Que ce soit dans les discours sur le paysage-cadre de vie ou sur le paysage-identité, nous avons remarqué que les participants font référence à l'un ou l'autre de ces trois éléments pour définir l'importance de protéger leurs paysages. Di Méo, Sauvaitre et Soufflet (2004) ont constaté dans leur recherche sur les paysages identitaires que si les individus souffrent autant d'un changement de paysage, c'est qu'ils entretiennent un sentiment d'appartenance avec leur territoire. En fait, lorsque le paysage devient symbole, il enrichit les composantes identitaires d'un groupe (Di Méo et al., 2004) et participe à sa construction identitaire (Moser, 2009) : « Accorder une valeur identitaire à un paysage signifie que « ce paysage-là » désigne « ce territoire-là » et donc ce « groupe social-là » et pas un autre » (Sgard, 1999, n.p.). Après tout, quoi de plus banal et traditionnel que de se définir par le lieu d'où l'on vient (Di Méo, 1994) ?

Si le territoire possède un fort caractère identitaire, c'est entre autres parce que les communautés qui habitent le territoire se le sont approprié et le font exister

au regard des autres (Laganier et al., 2002 ; Sgard, 1999) autrement, le territoire n'existerait pas en soi (Stewart & Marchand, 2006) et ne serait qu'un espace comme tant d'autres. En résumé, un espace déterminé devient un territoire « dès lors qu'un collectif humain le pense tel » (Laganier et al., 2002, p. 7).

Fortin et Le Floch (2010), dans leur étude, ont fait le constat que les paysages miniers ont un fort impact sur les collectivités locales. Les individus craignent que les paysages miniers défigurent les « beaux paysages » présents dans leur milieu de vie, qu'ils altèrent leur qualité de vie et qu'ils dénaturent leur identité. Ce type de discours, nous l'avons catégorisé autant dans la conception du paysage-environnement, du cadre de vie, du patrimoine, des représentations ou de l'identité. Et si les citoyens avaient accès à un espace public pour exprimer leurs craintes et leurs besoins en matière de paysage, est-ce que les paysages miniers s'intégreraient mieux à l'environnement ? Ces projets miniers seraient-ils moins à risque ?

En analysant la présence des discours paysagers dans les processus participatifs, nous pouvons prétendre que notre recherche participe à la connaissance du phénomène de l'acceptabilité sociale. En effet, Fournis et Fortin (2015) sont d'avis que l'étude de l'acceptabilité sociale doit se faire avec un ancrage territorial. Les différents types de paysage proposés par Fortin permettent une analyse complexe du territoire étudié, que ce soit dans la sphère économique, politique, environnementale, sociale ou culturelle comme le propose Gendron (2014).

Nous croyons aussi que notre recherche permet de donner du sens à un phénomène social : celui de contestation du paradigme de développement actuel, de

la protestation de la trajectoire économique utilisée quant à l'exploitation des ressources naturelles ou le développement technologique qui dépossèdent les acteurs locaux de certains de leurs espaces de vie (Fournis & Fortin, 2015 ; Huybens & Henry, 2013). L'analyse de la présence des discours sur le paysage-cadre de vie permet de mettre à l'avant-plan les demandes sociales en matière de bien-être qui est caractéristique du phénomène d'acceptabilité sociale (Gendron, 2014). Si l'acceptabilité sociale apparaît lorsque « les rapports routiniers aux symboles, normes et croyances partagés fondant l'adhésion commune à l'ordre établi sont remis en cause » (Fournis & Fortin, 2015, p. 6), nous pouvons prétendre que notre recherche sur les discours paysagers favorise la mise en lumière de certains éléments symboliques.

Et si l'acceptabilité sociale était plutôt un mécanisme d'évaluation collective comme certains auteurs le prétendent (Fournis & Fortin, 2015) ? Nous croyons tout de même que notre recherche participerait au développement des connaissances sur ce phénomène social. Le paradigme politique proposé dans la typologie de Fortin, en particulier le concept de paysage-projet de territoire, permet de faire ressortir les discours paysagers portant sur la co-construction sociale d'une vision commune du territoire souhaité (Fournis & Fortin, 2015 ; Gendron, 2014 ; Yates & Caron, 2012).

6.2 Réflexions sur notre processus de recherche

La CCI est un processus participatif difficile pour l'analyse de contenu

Certaines étapes de la CCI sont mal adaptées à la transcription de verbatim et à l'analyse de contenu. Les activités d'organisation des idées sur tableaux à l'aide de post-its font des verbatim vides de contenu. Par exemple, nous avons le verbatim

d'une activité où le groupe organise ses questions à l'aide d'une grande feuille et des post-its et plusieurs discussions ne sont que des « oui, ici » ou « non je le verrais plus ici ».

De plus, le caractère dynamique de certaines activités (p. ex. les plénières de groupes) rend difficile l'analyse de contenu, car il s'agit souvent d'une synthèse des activités de groupes de travail et rarement de la discussion ayant mené à ces conclusions. La démarche réflexive derrière ces discours concis et qui pourrait intéresser les chercheurs est souvent peu présente.

Par ailleurs, certaines séances de travail en petits groupes n'ont pas été enregistrées. Ces espaces de discussion sont normalement fertiles en réflexions. Il y a fort à parier que des discours pertinents à la recherche ont été dits, mais non enregistrés. Nous ne mettons pas en doute que l'analyse de contenu de verbatim était appropriée pour une recherche sur les discours non induits sur le paysage, mais l'ampleur de la CCI avec ses multiples étapes rend difficile l'application de la méthode. L'observation participante aurait pu donner de la profondeur aux résultats. Par contre, nous avons fait face à des contraintes de temps et des limites financières pour utiliser cet instrument de recherche.

Quant à l'entrevue semi-dirigée, elle ne semble pas être un outil approprié pour l'analyse de discours non induits, car l'interviewer peut suggérer des thèmes lors des entrevues.

La question posée dans une CCI détermine-t-elle la présence de certains discours ?

Nous sommes d'avis que le mandat qui a été confié aux citoyens participant à la CCI de la MRCVO, prédisposait à des échanges sur le thème du paysage et

particulièrement celui du paysage-territoire. Comme nous l'avons remarqué tout au long de notre analyse, dans la typologie proposée par Fortin, territoire et paysage sont souvent liés et parfois même confondus. Dans ce contexte, nous croyons que la formulation de la question a eu une incidence probable sur la présence de discours paysagers. Si la question avait été formulée dans des termes différents, moins précis sur l'objet des territoires incompatibles, si la thématique avait été élargi à la présence de l'activité minière dans la MRCVO, ce processus participatif aurait-il tout de même permis l'émergence des discours non induits sur le paysage ?

CONCLUSION

La nécessité d'un discours différent que ceux – discours scientifique ou économique – généralement utilisés dans les débats sur les projets de développement a été mentionné à maintes reprises. Cela permettrait d'inclure d'autres acteurs, des acteurs qui ne seraient normalement pas présents dans ces discussions et pourrait même délier l'impasse de l'acceptabilité sociale. Pour répondre à la demande sociale, nous avons orienté notre objet de recherche sur le paysage. Le caractère englobant du concept de paysage permettait, selon nous, de faire ressortir la présence d'enjeux sociaux, culturels, identitaires ou environnementaux. La question qui motivait notre recherche était la suivante : les mécanismes de participation publique permettent-ils de discuter de ces enjeux divers ?

Notre stratégie de recherche s'est inscrite dans une approche méthodologique qualitative. Nous avons utilisé le cas de la consultation par consensus informé (CCI) de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) pour tenter de répondre à notre hypothèse : la consultation par consensus informé, comme approche participative, permet l'émergence d'un discours non induit sur le paysage dans un débat portant sur les territoires incompatibles avec l'activité minière. Menée par le Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs (GRAPPC), la CCI de la MRCVO était une consultation regroupant sept citoyens résidant sur le territoire de la MRC. Ce comité de citoyens avait le mandat d'émettre des recommandations sur des critères à utiliser pour définir des territoires incompatibles avec l'activité minière. Ces recommandations étaient destinées aux

élus de la MRCVO. Cette consultation s'est déroulée entre septembre et novembre 2017.

Pour nous permettre d'apprécier les différents discours citoyens sur le paysage inclus dans cette CCI, nous avons bâti une grille d'analyse fondée sur les neuf conceptions du paysage développées par Fortin. Nous avons ensuite analysé les verbatim produits tout au long du déroulement du processus participatif. Nous avons tenté de retrouver dans les verbatim les différentes dimensions du paysage présentes dans les discussions et ainsi de valider le modèle de Fortin.

Les résultats sont significatifs. Dans le spectre du paysage de Fortin, nous pouvons conclure qu'il y a une forte présence du discours paysager dans la CCI de la MRCVO. Si dans chacune des neuf conceptions de la typologie nous avons recensé un ou plusieurs discours sur le paysage, cinq conceptions ressortent du lot en raison de la quantité de discours que nous avons pu qualifier. Nous avons remarqué que le paysage est abordé principalement sous un angle environnemental ou tel un cadre de vie. Il est aussi décrit comme un patrimoine, une représentation symbolique ou un paysage identitaire. Cependant, dans pratiquement toutes les conceptions, le terme paysage n'est que très rarement présent dans le discours des citoyens.

Nous avons constaté que ce processus participatif se prête difficilement à l'exercice d'analyse de discours : les discours des participants s'entrecroisent souvent ce qui ne permet pas de saisir en totalité leurs réflexions. L'utilisation d'outils visuels pendant le processus rendent certains discours vides : par moment, les participants ne font que pointer des éléments sur des feuilles et il s'avère impossible de savoir de quoi il s'agit ni de comprendre le sens de leur discours.

Nous avons démontré qu'il y a une forte présence de discours paysagers dans la consultation par consensus informé de la MRCVO. Cependant, nous ne pouvons conclure que ce type de processus participatif permet invariablement l'émergence de discours non induits sur les paysages lorsqu'il est utilisé pour dénouer une controverse socio-environnementale. La question posée lors la consultation de la MRCVO portant sur les territoires avec l'activité minière prédisposait à des discussions sur le thème du paysage-territoire. Il est fort possible que l'étude du deuxième cas mené par le GRAPPC, soit celui de la CCI de la MRC des Sources portant toujours sur les territoires incompatibles avec l'activité minière nous permettrait d'en arriver au même constat. Il serait alors peut-être plus pertinent de comprendre comment la détermination du thème et de la question posée dans une CCI a un impact sur la présence de discours paysager dans ce processus participatif. Dans une question comme « *quels enjeux sont à considérer pour l'implantation d'une activité minière sur le territoire de la MRCVO ?* », le thème du territoire et du paysage nous paraissent beaucoup moins explicites ; est-ce qu'alors le constat de la présence des discours paysagers dans la CCI de la MRCVO aurait été différent ?

BIBLIOGRAPHIE

- Albarello, L. (2004). *Devenir praticien-chercheur: comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*. Paris : De Boeck Supérieur.
- Arnstein, S. R. (1969). A Ladder Of Citizen Participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 35(4), 216-224. <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>
- Assemblée Nationale. Loi modifiant la Loi sur les mines. , Pub. L. No. 70 (2013). Repéré à <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-70-40-1.html>
- BAPE. (2013). *Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles: rapport d'enquête et d'audience publique*. (S.l.) : (s.n.). Repéré à <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2327140>
- BAPE. (2016). *Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic: rapport d'enquête et d'audience publique*. (S.l.) : (s.n.).
- Barrau, A. (2016). *De la vérité dans les sciences*. Paris : Dunod.
- Batellier, P. (2015). *Acceptabilité sociale : cartographie d'une notion et de ses usages*. Montréal : Les Publications du Centr'ERE, Université du Québec à Montréal. Repéré à http://www.espace-ressources.uqam.ca/images/Documents/Recherche/Rapports_recherche/Batellier-2015-Acceptabilite-sociale.pdf
- Batellier, P., & Maillé, M.-È. (2017). *Acceptabilité sociale: sans oui, c'est non*. Montréal : Écosociété.
- Bertrand, N., & Moquay, P. (2004). La gouvernance locale, un retour à la proximité. *Économie rurale*, 280(1), 77-95. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2004.5474>
- Beuret, J.-E. (2012). Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment. *Négociations*, 17(1), 81. <https://doi.org/10.3917/neg.017.0081>
- Beuret, J.-E., & Cadoret, A. (2008). Ensemble pour gérer le territoire : quand l'initiative locale complète ou corrige l'action publique (pp. 1-17). Communication présentée au Colloque de l'ASRDLF "Territoires et action publique territoriale : nouvelles ressources pour le développement régional, Rimouski, Canada.
- Beuret, J.-E., Pennanguer, S., & Tartarin, F. (2006). D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire. *Natures Sciences Sociétés*, 14(1), 30-42. <https://doi.org/10.1051/nss:2006005>
- Blondin, A. (2016). Hausse du PIB pour l'Abitibi-Témiscamingue. *La Frontière et Le Citoyen Abitibi-Ouest et Le Citoyen Rouyn-Noranda*. Repéré à <http://www.lafrontiere.ca/actualites/economie/2016/7/5/hausse-du-pib-pour-labitibi-temiscamingue.html>
- Blowers, A. (1999). Nuclear waste and landscapes of risk. *Landscape Research*, 24(3), 241-264. <https://doi.org/10.1080/01426399908706562>
- Blowers, A., & Leroy, P. (2006). Power, politics and environmental inequality: A theoretical and empirical analysis of the process of « peripheralisation ». Dans P. Stephens, J. Barry, &

- A. Dobson (Éds), *Contemporary Environmental Politics : From Margins to Mainstream* (pp. 203-230). (S.I.) : Routledge.
- Bonardi, C., & Roussiau, N. (1999). *Les représentations sociales*. Paris : Dunod.
- Bonfils, P. (1994). Méthodologie d'étude pour une typologie des paysages. *Forêt Méditerranéenne*, XV(3), 307-308.
- Carpentier, N. (2016). Beyond the Ladder of Participation: An Analytical Toolkit for the Critical Analysis of Participatory Media Processes. *Javnost - The Public*, 23(1), 70-88. <https://doi.org/10.1080/13183222.2016.1149760>
- Cégep Édouard-Montpetit. (n.d.). Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs | Cégep Édouard-Montpetit. Repéré à <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-referance/groupe-de-recherche-appliquee-sur-les-processus-participatifs-et-collaboratifs#approche-scientifique>
- Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (5^e éd., pp. 53-87). En ligne : Presses de l'Université du Québec.
- Collins, K., & Ison, R. (2006). Dare we jump off Arnstein's ladder? Social learning as a new policy paradigm. Repéré à http://oro.open.ac.uk/8589/1/Path_paper_Collins_Ison.pdf
- De Coninck, P., & Séguin, M. (2010). *La consultation par consensus informé : quand citoyens et experts participent ensemble à éclairer les décideurs* (RÉFIPS). Montréal : RÉFIPS.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*. Montréal : Montréal : McGraw-Hill.
- Di Méo, G. (1994). Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle. *Espaces et sociétés*, 78(4), 15. <https://doi.org/10.3917/esp.1994.78.0015>
- Di Méo, G. (2002). L'identité : une médiation essentielle du rapport espace / société. *Géocarrefour*, 77(2), 175-184. <https://doi.org/10.3406/geoca.2002.1569>
- Di Méo, G., Sauvaitre, C., & Soufflet, F. (2004). Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais, à l'est de Pau). *Géocarrefour*, 79(2), 131-141. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.639>
- Domon, G., & Ruiz, J. (Éds). (2014). *Agriculture et paysage: aménager autrement les territoires ruraux*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Droz, Y. (Éd.). (2009). *Anthropologie politique du paysage: valeurs et postures paysagères des montagnes suisses*. Paris : Karthala.
- Fortin, M.-J. (2005). *Paysage industriel, lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale: les cas des complexes d'Alcan (Alma, Québec) et de Péchiney (Dunkerque, France)*. Université du Québec à Chicoutimi ; Université du Québec à Rimouski, Chicoutimi; Rimouski.
- Fortin, M.-J. (2008). Paysage et développement : Du territoire de production au territoire habité. Dans *Sciences du territoire: perspectives québécoises*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Fortin, M.-J., & Le Floch, S. (2010). Contester les parcs éoliens au nom du paysage : le droit de défendre sa cour contre un certain modèle de développement. *Globe: Revue internationale d'études québécoises*, 13(2), 27. <https://doi.org/10.7202/1001129ar>

Fournis, Y., & Fortin, M.-J. (2015). Une définition territoriale de l'acceptabilité sociale: pièges et défis conceptuels. *Vertigo-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(3). Repéré à <http://vertigo.revues.org/16682>

Gagnon, C. (2010). Quelles sont les composantes du territoire (ex. routes panoramiques, sites patrimoniaux, etc.) qui posent des enjeux d'harmonisation et d'intégration avec le développement des gaz de shale ? Repéré à http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DQ21.1.pdf

Gauthier, B., & Bourgeois, I. (Éds). (2016). *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (6e édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Gélinas, M. (2013). *Concept englobant du paysage et évaluation environnementale? Une nouvelle approche de la valeur du paysage*. Université de Sherbrooke, Sherbrooke.

Gendron, C. (2014). Penser l'acceptabilité sociale: au-delà de l'intérêt, les valeurs. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (11), 117–129.

Gouvernement du Québec. *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ c P-9.002) (2018). Repéré à <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-9.002>

Gouvernement du Québec. (2018b). Portraits des régions - Portail Québec. Repéré à <http://www.gouv.qc.ca/FR/LeQuebec/Pages/Regions.aspx>

Gouvernement du Québec. (n.d.). BAPE-la foire aux questions. *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*. Repéré à <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/faq/#qcq>

Guermond, Y. (2006). L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique. *Espace géographique*, 35(4), 291. <https://doi.org/10.3917/eg.354.0291>

Guimelli, C., & Deschamps, J.-C. (2006). Représentations sociales, contexte socio-environnementaux et temporel. Dans K. Weiss & D. Marchand (Éds), *Psychologie sociale de l'environnement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Hall, E. T., Birdwhistell, R. L., Bock, B., Bohannan, P., Diebold, A. R., Durbin, M., ... Vayda, A. P. (1968). Proxemics [and Comments and Replies]. *Current Anthropology*, 9(2/3), 83- 108.

Huybens, N., & Henry, P. (2013). *La forêt souhaitée : une réponse à la non-acceptabilité sociale des activités de coupe en forêt boréale ? Réflexions préliminaires*. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi. Repéré à <http://constellation.uqac.ca/2624/1/Foretsouhaitee.pdf>

Institut de la Statistique du Québec. (2017). Institut de la statistique du Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Institut du Nouveau Monde. (2014, 24 novembre). Les échelles de la participation publique. *Institut du Nouveau Monde*. Repéré à <http://inm.qc.ca/blog/les-echelles-de-la-participation-publique/>

Jean, B. (2008). Le développement territorial une discipline scientifique émergente. Dans G. Massicotte, *Sciences du territoire Perspectives québécoises* (pp. 283-313). Québec : PUQ.

- Kaufmann, J.-C. (2007). *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.
- Krueger, R. A. (1998). *Analyzing & reporting focus group results* (Nachdr.). Thousand Oaks : SAGE.
- Lacour, L., Provost, J., & Saumier, A. (1995). *La méthodologie de la recherche en sciences humaines: une initiation par la pratique : L'analyse de contenu*. Saint-Laurent : Éditions du Renouveau pédagogique (ERPI).
- Laganier, R., Villalba, B., & Zuindeau, B. (2002). Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires*, (Dossier 1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.774>
- Lapointe, U. (2010). L'héritage du principe de free mining au Québec et au Canada. *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(3), 9. <https://doi.org/10.7202/1009353ar>
- Lardon, S., Maurel, P., & Piveteau, V. (Éds). (2001). *Représentations spatiales et développement territorial*. Paris : Hermès science publications.
- Larouche, U. (2016). *Entre le développement durable et l'acceptabilité sociale : pour une éthique de la gestion des ressources naturelles : le cas d'Arianne Phosphate inc.* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Chicoutimi.
- Lawrence, R. (2006). Représentations sociales de l'habitat : la pertinence de l'écologie humaine. Dans K. Weiss & D. Marchand (Éds), *Psychologie sociale de l'environnement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Le Floch, S. (1999). Environnement, paysage, écologie, ... et gens ordinaires. Quelques pistes de réflexion issues d'une enquête exploratoire. *Natures Sciences Sociétés*, 7(2), 65-71. [https://doi.org/10.1016/S1240-1307\(99\)80068-5](https://doi.org/10.1016/S1240-1307(99)80068-5)
- Lelli, L., & Paradis, S. (2005). Analyse critique d'un dispositif méthodologique de diagnostic paysager : le cas du bassin versant du Cérou (Tarn, Midi-Pyrénées). *Géocarrefour*, 80(vol. 80/2), 123-130. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.1048>
- Leray, C., & Bourgeois, I. (2016). L'analyse de contenu. Dans B. Gauthier & I. Bourgeois (Éds), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6e édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. (2017). *Tableau de bord de l'Abitibi-Témiscamingue Édition 2017 : indicateurs et faits saillants*.
- Matless, D. (2003). Introduction : The Properties of Landscape. Dans K. Anderson, M. Domosh, S. Pile, & N. Thrift (Éds), *Handbook of Cultural Geography*. 1 Oliver's Yard, 55 City Road, London EC1Y 1SP United Kingdom : SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781848608252>
- Meadows, D. H., Meadows, D. L., Randers, J., & Behrens III, W. W. (1972). *The Limits to growth: a report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*. New York : Universe Books.
- Meadows, D. H., Randers, J., & Meadows, D. L. (2004). *The limits to growth: the 30-year update*. White River Junction, Vt : Chelsea Green Publishing Company.

Morin, A. (2012). *Canadian Malartic: une étude socio-politique d'un projet de développement minier de nature controversée*. Université du Québec à Montréal. Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/5084/>

Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Paris : Presses universitaires de France.

Moser, G. (2009). *Psychologie environnementale: les relations homme-environnement*. Bruxelles : De Boeck.

Moser, G., & Weiss, K. (Éds). (2003). *Espaces de vie: aspects de la relation homme-environnement*. Paris : A. Colin.

MRC de La Vallée-de-l'Or. (2005). *Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-L'Or*.

MRC de La Vallée-de-l'Or. (n.d.). MRC de La Vallée-de-l'Or. *MRC de La Vallée-de-l'Or*. Repéré à <http://mrcvo.qc.ca>

MRNF. (2007). *Portrait territorial: Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn-Noranda : Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec, Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue, Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Abitibi-Témiscamingue. Repéré à <http://www4.banq.qc.ca/pgq/2007/3272033.pdf>

Nadeau, S. (2011). *Estimation de la ressource granulaire et du potentiel aquifère des eskers de l'Abitibi-Témiscamingue et du sud de la Baie-James (Québec)*. Université du Québec à Montréal. Repéré à <http://www.archipel.uqam.ca/4020/>

Orléan, A. (2015). *L'empire de la valeur: refonder l'économie*. Paris : Éd. du Seuil.

Parenteau, R. (1988). *La participation du public aux décisions d'aménagement*. Hull, Québec : Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales.

Québec. *Loi sur les mines* (RLRQ c M-13.1) (2018). Repéré à <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/M-13.1>

Raufflet, E. (2014). De l'acceptabilité sociale au développement local résilient. *[Vertigo] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 14(2). Repéré à <http://www.erudit.org/en/journals/vertigo/2014-v14-n2-vertigo02323/1034688ar/abstract/>

Riffon, O. (2016). *Représentations du développement durable : analyse des dynamiques d'acteurs et des processus pour la durabilité en milieu municipal au Québec* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

Roy, S. N. (2016). L'étude de cas. Dans B. Gauthier & I. Bourgeois (Éds), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6e édition). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Sgard, A. (1999). Qu'est-ce qu'un paysage identitaire? (pp. 23-34). Communication présentée au Qu'est-ce qu'un paysage identitaire?, 1997, Valence, France : La Passe du vent.

Sgard, A. (2011). *Le partage du paysage*. Géographie. Université de Grenoble.

Stewart, I., & Marchand, D. (2006). Représentation et mémoire urbaine : repères et identité dans une ville en transition. Dans K. Weiss & D. Marchand (Éds), *Psychologie sociale de l'environnement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Storaï, C. (2003). Attractivité territoriale et stratégies de localisation des firmes : le territoire corse peut-il devenir un nouvel éden ? Information, Savoirs, Décision, Médiation. Repéré à <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic/00000819>

Tritter, J. Q., & McCallum, A. (2006). The snakes and ladders of user involvement: Moving beyond Arnstein. *Health Policy*, 76(2), 156-168.
<https://doi.org/10.1016/j.healthpol.2005.05.008>

Van den Hove, S. (2000). Approches participatives pour la gouvernance en matière de développement durable : une analyse en termes d'effets.

Vinsonneau, G. (2002a). Le développement des notions de culture et d'identité : un itinéraire ambigu. *Carrefours de l'éducation*, 14(2), 2. <https://doi.org/10.3917/cdle.014.0002>

Vinsonneau, G. (2002b). Territoire physique, territorialités symboliques. Dans *L'identité culturelle* (pp. 97-113). Paris : Armand Colin.

Weill, C. (1990). Attitudes professionnelles et diffusion de la connaissance scientifique : les conférences de consensus sont-elles susceptibles de modifier les comportements des praticiens ? *Sciences sociales et santé*, 8(4), 91-114.
<https://doi.org/10.3406/sosan.1990.1178>

Weiss, K., Colbeau-Justin, L., & Marchand, D. (2006). Entre connaissance, mémoire et oublis : représentations de l'environnement et réactions face à une catastrophe naturelle. Dans K. Weiss & D. Marchand (Éds), *Psychologie sociale de l'environnement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Weiss, K., & Marchand, D. (Éds). (2006). *Psychologie sociale de l'environnement*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Yates, S., & Caron, M.-A. (2012). La communication comme vecteur de l'acceptabilité sociale des grands projets. *Journal of Professional Communication*, 2(2), 93-106.

Yin, R. K. (2014). *Case study research: design and methods* (Fifth edition). Los Angeles : SAGE.

ANNEXE I

RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

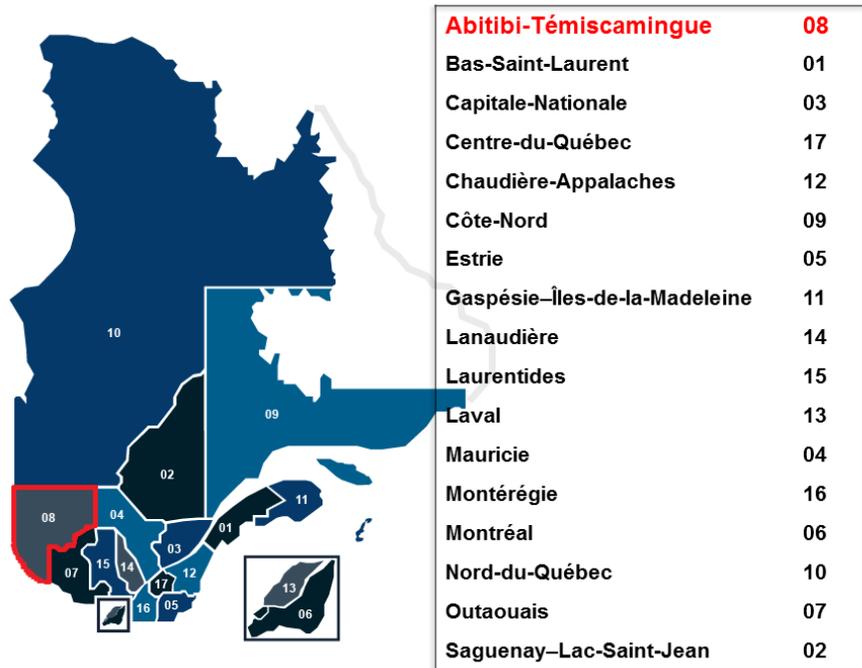


Figure AI-1 Carte des régions administratives du Québec (Gouvernement du Québec, 2018b)

ANNEXE II

APPROBATION ÉTHIQUE INSTITUTIONNELLE

UQAC

Comité d'éthique de la recherche
Université du Québec à Chicoutimi

APPROBATION ÉTHIQUE

Dans le cadre de l'*Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains 2* (2014) et conformément au mandat qui lui a été confié par la résolution CAD-7163 du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi, approuvant la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQAC, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'unanimité, délivre la présente approbation éthique puisque le projet de recherche mentionné ci-dessous rencontre les exigences en matière éthique et remplit les conditions d'approbation dudit Comité.

Les membres jugent que ce projet rencontre les critères d'une recherche à risque minimal.

Responsable(s) du projet de recherche : *Monsieur Benjamin Gobai-Jobin, Étudiant
Maîtrise en études et interventions régionales, UQAC*

Direction de recherche : *Madame Nicole Hrykew, Professeure associée
(telle qu'indiqué dans la demande d'approbation éthique)
Département des sciences fondamentales, UQAC*

Codirection de recherche : *Monsieur Olivier Riffon, Professeur associé
(telle qu'indiqué dans la demande d'approbation éthique)
Département des sciences fondamentales, UQAC*

Projet de recherche intitulé : *L'apport de l'identité territoriale comme composante du phénomène de la
non-acceptabilité sociale : le cas de la consultation citoyenne par consensus
informé dans la MRC de La Vallée-de-Por*

No référence du certificat : 602.603.01

Financement : N/A

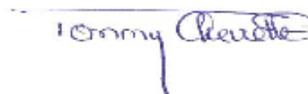
La présente est valide jusqu'au 22 juin 2019.

Rapport de statut attendu pour le 22 mai 2019 (rapport final).

N.B. le rapport de statut est disponible à partir du lien suivant : <http://recherche.uqac.ca/rapport-de-statut/>

Date d'émission initiale de l'approbation : 22 juin 2018

Date(s) de renouvellement de l'approbation :



Tommy Chevette,
Professeur et président du Comité d'éthique de la
recherche avec des êtres humains de l'UQAC

ANNEXE III

PROGRAMME DU FORUM PUBLIC SUR LES ACTIVITÉS MINIÈRES

Tableau AIII-1 Programme du forum public sur les activités minières de la MRCVO

Programme de l'avant-midi		
<i>Heure</i>	<i>Thèmes</i>	<i>Experts invités</i>
8h30	Accueil	
9h00	Début	M. Mathieu Madison,
	Thème 1 : Environnement naturel - protection de l'eau potable et des eskers - protection des espèces menacées	M. Olivier Pitre, Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue M. Henri Jacob, Action Boréale Abitibi-Témiscamingue
	Pause	
	Thème 2 : Diversité économique - activités agricoles tourbières activités récréotouristiques	M. Mathieu Bérubé, producteur agricole, ferme Harricana inc. et administrateur UPA Vallée de l'Or M. Paul Tenhave , producteur agricole Ferme Tenville inc. et administrateur UPA Vallée de l'Or M. Patrick Martineau, responsable de l'aménagement du territoire et M. Sylvain Moreau, Tourbières Moreau Inc. Mme Ghyslaine Dessureault, Tourisme Abitibi-Témiscamingue
12h30	Dîner (goûter servi sur place)	

Programme de l'après-midi		
<i>Heure</i>	<i>Thèmes</i>	<i>Experts invités</i>
13h00	Thème 3 : Zones habitées	M. Mathieu Madison,
	activités minières près des zones habitées	M. Marc Nantel, porte-parole du Regroupement Vigilance Mine Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT)
	relations avec les communautés autochtones	M. Guy Morissette, porte-parole du Comité citoyen de la zone sud de la voie ferrée de Malartic M. James Papatie, responsable des ressources naturelles, communauté Kitcisakik
	Pause	
	Suite du thème 4 : Comités de suivi - rôle des comités de suivi	M. Jacques Saucier, président sortant du comité de suivi Mine Canadian Malartic M. Cédric Bourgeois, président Transfert Environnement et Société
	Activité de conclusion	M. Mathieu Madison, animateur
17h00	FIN	

Source : <http://mrcvo.qc.ca/amenagement/activite-miniére-consultation-consensus-informe/>

ANNEXE IV
GRILLES D'ANALYSE DES RÉSULTATS

Tableau AN-1 Résultats paysage-environnement

PARADIGME	CATÉGORIES (thèmes)	CODES (sous-thèmes)	EXTRAITS VERBATIM	FICHER VERBATIM	LIGNES
Territorial	1. Environnement	1.1 Système biogéographique	99. Moi mes zones naturelles, les eskers, les ruisseaux, les lacs, les zones humides, ça c'est [inaudible] et tout ce qui sert à filtrer. Ça veut dire les, je ne sais pas moi, le gravier, la gravelle. Alors un moment donné il y en a qui disent qu'il y a un pit de sable à quelque part, ben faudrait le protéger, car ça sert à filtrer.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	253-256
			99. Avoir une cartographie des sites potentiels. Ensuite, pour pouvoir identifier à l'intérieur de la cartographie, différents types de zones à préserver. Et une fois qu'on a ces différentes zones-là, prioriser les zones. S'il y a des zones qui sont plus importantes que d'autres.	2017-10-07-13-14.pdf	86-88
			99. [...] Ça peut être des types d'habitat, etc.	2017-10-07-13-14.pdf	236
			99. [...] Et là à ce moment-là, le livrable c'est quelque chose de spécifique, les milieux humides, on les protège.	2017-10-07-13-14.pdf	320-321
			99. Ben moi quand je [inaudible] zones incompatibles, je vous disais tantôt, si ça affaire avec le milieu naturel, je n'aurais pas de misère à me débattre avec ça mais aussitôt qu'on tombe avec d'autres zones, je ne sais pas moi, au niveau société, les bâtiments, les monuments...	2017-10-07-13-14.pdf	619-621
			99. Il y a aussi l'impact de l'eau par rapport aux écosystèmes. Toute la... On parle pour l'humain mais pour tout. 99. L'arbre là? 99. Ben pour tout là. 99. La biodiversité. 99. Oui c'est ça, biodiversité, écosystème. 99. C'est un élément essentiel de la biodiversité, ben enfin...	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	243-249
			99. [...] le milieu naturel, l'environnement naturel [...]	Dimanche 1 Impressions Form.pdf	782
			99 [...] Et le deuxième que je me pose des questions. Le milieu agricole, est-ce que c'est une zone naturelle? 99. Ça va être plus dans diversité économique vue qu'on en a parlé... 99. Ouais c'est le deuxième point. 99. Oui mais la zone même, ça veut dire le territoire.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	256-260
		1.2 Indicateur de l'évolution et des transformations du territoire	99. [...] parce que les territoires incompatibles, ce sont des sites à protéger [...] mais il faut aussi considérer que ces sites-là peuvent évoluer en fonction du climat dans les activités et donc on rappelle qu'un site ornithologique qui est essentiellement un réservoir à boue... [...] 99. ... à boue minier qui par le temps est devenu, enfin s'est revégétalisé, est devenu un site de niche et de traces de vie écologique etc., qui est devenu au niveau international, et donc ce qui était perçu comme un ... négatif, est devenu positif. Et maintenant donc ce qui était un truc à éviter, est devenu un site à protéger. Alors qu'au début c'était un truc industriel, par le temps, c'est devenu positif.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	795-805

	<p>99. Tsé j'veux dire là, je veux bien croire qu'il faut en sauver des animaux, mais ils ne sont pas chez eux ces animaux là...</p> <p>99. Mais ils l'étaient avant.</p> <p>99. ...Ils sont arrivés 50 ici, et il en reste 15. Alors il y a un problème. Je suis certain qu'il y a quelques chasseurs qui se sont payés la traite mais... qu'ils retournent où ils étaient ces... Ici ils n'ont pas le manger qu'ils avaient là-bas.</p>	2017-10-07-9-00-10-17.pdf	267-272
	<p>99. ... moi je dis que ce n'est pas négociable mais eux autres sont capables de négocier parce que nous on en a de besoin, mais l'eau des eskers, moi personnellement j'aime mieux ça que de l'eau du lac. Mais eux autres peuvent dire : pas de problème, on va te rendre l'eau aussi bonne, aussi potable, ensuite de suite. On a les deux des fois, les eskers, les lacs. On a tout ça. Alors une compagnie minière qui arrive, elle sait bien, qu'un moment donné, elle va avoir un choix. Il y a des places où ils ont asséché les lacs pour faire des industries. Ben oui, pas de problème, il y en a un autre à côté, on va prendre celui.</p>	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	225-231
1.3 Protection de l'environnement	<p>99. Protection des cours d'eau isolés: ce que j'entends isolé, c'est des fois les petits cours d'eau qui sont pas nécessairement...</p> <p>99. ... les petits ruisseaux.</p> <p>99. Les ruisseaux, ou ça peut être un petit lac ou tsé... Est-ce qu'on devrait attacher une importance à ça? Peut-être que oui, peut-être que non? Où va ce cours d'eau là? Quelle grosseur qu'il a? En tout cas...</p>	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	179-184
	<p>99. Ici j'ai une question annexe à tout ça c'est : pourquoi y'a-t-il des mesures de protection qui semblent disproportionnées pour protéger un petit ruisseau?</p>	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	239-240
	<p>99. En forêt c'est pareil. Y'a un petit creek largement de même. Moi je connais un gars qui fait de la scarification, y'avait un petit creek largement de même. Y'a fallu qui fasse un pont pour passer, aller faire sa scarification. Quand il est revenu, y'a fallu démanche le pont.</p> <p>99. Ouais, on est obligé de défaire ça.</p> <p>99. Mais c'est parce qu'il ne faut pas qui touche à l'eau.</p>	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	256-260
	<p>99. Ben moi je vais lancer, parce que c'est exactement ça que je voulais amener, pendant que vous parliez, parce que les territoires incompatibles, ce sont des sites à protéger [...] ça peut être un site ornithologique [...], des terres agricoles [...]</p>	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	795-799
	<p>99. Si tu la brises cette petite-là pour créer je ne sais pas combien d'emplois pis tout le kit, ce n'est pas si pire. Mais si elle est trop grande, ben là ok tu peux dire regarde éloigne toi un peu par là.</p>	2017-10-07-13-14.pdf	462-464
	<p>99. Les eskers</p> <p>99. Les eskers, pourquoi? Pourquoi les eskers?</p> <p>99. Parce que ça contient de l'eau.</p> <p>99. C'est un filtre.</p> <p>99. C'est l'eau potable. Des sites d'eau potable.</p>	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	212-216
	<p>99. Mais la protection des milieux humides, c'est l'environnement.</p>	Dimanche 1 Impressions Form.pdf	742
	<p>99. [...] Alors je me dis, si on a des terres agricoles ou si elles ne sont pas agricoles, qui pourraient le devenir parce que c'est territoires, comment je pourrais dire, vierges. Il n'y a pas eu... Ben faudrait faire un, faudrait les déterminer et les protéger ces...</p>	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	271-274
	<p>99. Dans l'environnement naturel, est-ce qu'il y en a qui ont parlé de protéger les lacs et les rivières?</p>	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	591-592
1.4 Impact sur la santé humaine	<p>99. Oui, quand je suis arrivé à [ville], mon carré de sable c'était la slam en arrière.</p> <p>99. Aujourd'hui ils disent que c'est du poison.</p>	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1770-1771

	<p>99. Moi c'est, je reviens toujours à la matrice inversée toujours toujours. Et appliquer vision à long terme et impact environnemental toujours en rapport avec la santé globale, santé du citoyen, santé de l'environnement, etc.</p> <p>99. Il y avait, qui parlait de la quiétude, qualité du paysage, qualité de la faune, qualité de la [inaudible]</p> <p>99. Oui c'est ça. Je rentre tout ça dans la santé.</p>	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1221-1227
	<p>99. [...] C'est drôle à dire mais un moment donné il va falloir choisir. Si il y a une minière à ciel ouvert, il faudrait que ça compense par, je ne sais pas moi, une zone forestière en conséquence, pis une grande zone. Ça c'est le meilleur filtreur pour les poussières si vous voulez tout...</p>	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1918-1921
1.5 Écosystèmes irremplaçables	<p>99. [...] Qu'est-ce que tu priorises par rapport à quelque chose d'autre. C'est pour ça que la pondération, quel poids on donne à tel critère, exemple le critère économique, par rapport au critère de protection des milieux humides ou des milieux écologiques qui sont non remplaçables. Alors la pondération permet de dire : oui économique ça serait d'importance moyenne mais on va donner une importance de prioritaire, 3 par exemple, l'autre c'est 2, pour les milieux humides, les milieux naturels irremplaçables, parce que tu ne peux pas, quand quelqu'un disait un bâtiment, à la limite tu peux le déplacer, tu peux le remplacer, mais une fois que ton milieu, que ton lac est contaminé, tu ne peux pas le remplacer.</p>	2017-10-07-13-14.pdf	363-370
	<p>99. [...] Mais à partir du moment, on parlait du bâtiment qu'on peut redéplacer, par contre, une nappe phréatique, ou une tourbière, c'est un one shot deal.</p>	2017-10-07-13-14.pdf	455-457
	<p>99. Mettons que le sujet, la thématique, c'est l'eau. Ok. On commence l'avant-midi du forum avec le contexte de l'eau. Peut-être qu'en avant-midi il va y avoir deux sujets, la première thématique, c'est l'eau. Qu'est-ce qu'il y a dans l'eau, qu'on veut considérer comme sur le territoire, en lien avec l'eau qu'on veut considérer comme important? Lancez-moi des idées. [...]</p> <p>99. Le fait que ce soit localisé, dans le sens, ça ne peut pas être déplacé, c'est là. C'est la condition de survie.</p>	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	177-185
	<p>99. [...] C'était l'eau, mais ils ne voulaient pas avoir l'eau des rivières et tout ça, c'était les glaciers qui avaient là et vous êtes en train des faire disparaître. Moi je trouve que tout ce qui n'est pas, remplaçable dans la nature, l'eau ça ne se remplace pas, il n'y en aurait pas de négociation. Les lacs, les eskers et tout ça, ça serait automatique. Tu peux-tu remplacer de l'eau? Quand ben même que tu mettrais du gin, ça ne remplace pas l'eau. C'est cette eau-là. Et un lac, même si l'eau n'est pas nécessairement potable, elle est là, à sert à... alors dans la mesure que moi ce n'est pas remplaçable, il n'y en a pas moi de négociation. C'est automatique. En tout cas moi, c'est ma position. Pour l'eau, je ne me demande même pas si elle est buvable ou pas buvable... Vous n'êtes pas capable de remplacer un esker, vous n'êtes pas capable de remplacer un lac, c'est fini, pas de négociation. C'est ça, moi c'est ma position. Elle est [inaudible] si vous voulez mais...</p>	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	278-288
	<p>99. Mais habitat faunique spécifique, ça veut dire, il y a-tu, on rentre-tu dans [inaudible] espèces</p> <p>99. Les forêts, les forêts sont là.</p> <p>99. Espèces menacées, ça serait un autre point. [conversation inaudible]</p> <p>99. C'est large parce que, entre autres, l'exemple que j'ai entre autres c'est, écoute, c'est un site connu quasi internationalement, par des spécialistes.</p>	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	477-482

		99. Ouais ça c'est plus pour la préservation, pour la préservation des écosystèmes exceptionnels, des forêts et tout ça. [...]	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	746-747
		99. Oui. Mais [inaudible] mais aussi ils ont des caractéristiques. Ils sont déjà biologiques. Ils sont déjà... ils ont une qualité en fait et ça c'est un potentiel. Ils ont une qualité exceptionnelle.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	286-287
		99. [...] Alors, et la viabilité serait compromise, ben c'est ça aussi. C'est qu'on, on est conscient à lumière de ce qu'on lit, ce qu'on entend des divisions, de la pollution, des impacts sur la santé, que on fait ça parce qu'on trouve que, si on ne protège pas ces territoires-là, ils vont être abîmés et c'est irréversible.	Recommandations-1.pdf	2206-2209
	1.6 Priorisation des composantes d'un écosystème	99. [...] On a tous nos échelles, pas de valeurs, mais par exemple pour moi l'eau potable est plus importante qu'un arbre mais en même temps je ne dis pas qu'un arbre n'est pas important. [...]	2017-10-07-13-14.pdf	401-402
		99. ... Un moment donné il a gagné sa cause. Mais en arrière de ça, c'était la fondation David Suzuki. Peut-être bien que le juge n'a pas voulu paraître trop idiot alors [inaudible] un [inaudible] à Laval [inaudible] marécages [inaudible] et eux autres ils ont dit non, la petite grenouille est juste là. Ça avait fait le tour de la province, la petite grenouille. Je me rappelle à l'assemblée générale à Malartic, il y a une madame qui s'est levée debout : c'est rendu qu'ils prennent plus soin des grenouilles que des choses... Ben oui. [inaudible] madame, j'ai défendu telle cause et les petites grenouilles et n'insistez pas, pis c'était [inaudible] pour nous autres [inaudible]. La petite grenouille pour lui c'est aussi important que de défendre des causes pour les... Moi je trouve ça [inaudible]	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	603-611
		99. Moi j'ai marqué : protéger, protéger surtout la priorité de l'eau et la propriété des eskers.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	336

Tableau AV-2 Résultats paysage-cadre de vie

PARADIGME	CATÉGORIES (thèmes)	CODES (sous-thèmes)	EXTRAITS VERBATIM	FICHER VERBATIM	LIGNES
Territorial	2. Cadre de vie	2.1 Rétention	99. Mais moi c'est parce que je pense que d'entendre le vécu ailleurs, et peut-être ce qu'il en est ressorti, ben des fois ça peut dire : ben attends un peu, peut-être ça vaut... on devrait peut-être se forcer pour préserver des zones parce que ça trop d'impacts, ça peut briser... jouer sur la rétention de la population...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1510-1513
			99. Ça revient aussi au sentiment d'appartenance. Il y a un équilibre à aller trouver parce que si tu n'as plus d'appartenance, le monde, ils ne restent pas, tu n'en as pas de travailleur. [inaudible] pis tous les autres ils veulent s'en aller parce que c'est plus beau, c'est pas le fun, ça ne sent pas bon, il y a de la poussière. Alors tu n'en auras plus d'industrie qui tourne des boulettes au [inaudible].	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1034-1038
			99. [...] C'est que notre collectivité, nous on a mentionné nos intérêts qui sont pour la préservation de notre milieu de vie parce qu'on l'aime et on veut rester ici longtemps.	Recommandations-1.pdf	2204-2206
		2.2 Attractivité	99. Oui mais en même temps ça questionne l'attachement parce que si on ne garde pas notre territoire beau et accueillant pis on a envie de vivre ici, ben on n'a pas de rétention de population et un moment donné on va manquer de travailleurs et même on va manquer de travailleurs pour les opérer les mines.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1083-1086
			99. Donc, ça c'est... Il y avait aussi, je pense que, ce que tu avais évoqué la semaine dernière, c'est dans le sens que oui d'accord, on est conscient que l'Abitibi c'est une ville qui s'est développée historiquement sur la base de, par contre, tu disais que maintenant les jeunes aspirent à autre chose. Donc ça, notion de diversité. Ça c'est une qualité... moi je reviens avec la qualité de vie, je pense que c'est un peu ça.	Recommandations-1.pdf	170-174
		2.3 Territoire support des pratiques sociales	99. Moi il y avait le, ben l'habitat. Moi je parle clairement juste du monde dans les villes, du monde dans les villages, leur résidence, leur habitation. 99. L'habitat humain? 99. Le monde la.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	508-511
			99. Ok. Le milieu de vie va au-delà de la simple habitation mais plutôt à l'ensemble de l'espace qu'occupe le citoyen dans leurs habitudes de vie. 99. Des espaces? 99. Est-ce qu'on met milieu de vie autour? Ou... Ça c'est un peu la notion d'un milieu de vie dans le fond, ce n'est pas juste... [échange inaudible] 99. C'est ça, à l'ensemble des espaces, c'est ça. C'est bon.	Recommandations-1.pdf	4351-4360
			99. Ça c'est l'eau et les forêts. Je crois que tout ça [?] s'en vient ensemble. Et ça c'est comme tous les autres types d'utilisation du sol :... 99. Qu'on veut protéger aussi. 99. ... forêts, eau, pourvoiries, agriculture, eskers.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1266-1269
			99. Ben ça peut être des types de territoires. Ce n'est pas comme : tel terrain.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1470
			99. [...] Ce qu'on veut c'est des territoires incompatibles à plein de niveaux. Tu ne fais pas une gravière parce qu'il y a un esker. Ça n'a pas rapport avec le développement minier. Alors la zone tampon s'applique autant... Ce n'est pas juste pour dire : tu n'exploites pas ta mine. Mais... tu as des pistes de ski de fond et tu as une gravière à côté, ben regarde, est-ce que ta gravière elle va venir à 25 pieds de ta piste de ski de fond ou bien on guedille d'un demi kilomètre avant cette section-là.	2017-10-07-13-14.pdf	551-556

	99. ... Je vais vous donner un exemple, un milieu humide, moi il me semble que ce n'est pas difficile à défendre. Si c'est un milieu qui sert d'équilibre dans la nature. Si il sert de milieu d'équilibre dans la nature, bien moi je fais partie de la nature. Je ne suis pas à part de ça. Alors un milieu humide, je n'aurais pas de misère à défendre ça. Mais s'ils me parlent d'un parc récréotouristique, ben là je ne saurais pas trop quoi dire. Ça ne veut pas dire qu'il n'est pas défendable là, [inaudible] personnellement, je me sens plus à l'aise à défendre un milieu naturel ou un esker. Un esker, ça ne veut pas dire que si il y a de l'eau, ce n'est pas juste pour la gravelle, écoutez, c'est l'eau qui a en-dessous [inaudible]...	2017-10-07-13-14.pdf	623-630
	99. [...] ça peut-être aussi, un type d'activité, activité agricole, milieu urbain, toutes sortes d'activités économiques ou sociales qu'on trouve importante. [...]	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	141-142
	99. Activités récréotouristiques, je me rappelle ça été [inaudible] 99. Donc c'est ça, ça peut-être par type de territoire, des activités économiques... 99. Agricole comme tu as dit.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	456-458
	99. Ben l'agriculture, les territoires agricoles.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	613
	99. Moi [inaudible] mais il y avait aussi : association des personnes âgées etc. parce qu'on parle beaucoup d'économie, l'industrie, mais il y a aussi la région dans le sens qu'elle est un lieu de vie... 99. On est comme habitat humain ici.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	755-758
	99. Est-ce qu'on connaît des clubs de sentiers? Est-ce qu'on connaît des gens en loisirs? Des organisations sans but lucratif qui organisent communautairement des activités quelconques et qui peuvent venir nous dire l'importance de préserver des espaces pour... 99. [inaudible] il y avait un départ de pistes [inaudible] [...] 99. Il y a tous les clubs quad et les clubs de motoneiges. 99. Les clubs, oui.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	907-914
	99. [...] Mais je trouvais que cette recommandation-là, peut-être qu'après quand on va parler du territoire, on va avoir à protéger des zones habitées [...]	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	367-368
	99. Parce que mettons qu'on va dans le Témiscamingue, dans le lac Abitibi, un lac [inaudible], c'est une mer, il est pollué, il y a plein de places qu'on ne peut pas se baigner dedans. Moi je suis allé, j'y vais souvent, mais comme chez nous on peut se baigner mais dans le nord justement, dans le nord, à Senneterre, on peut se baigner partout encore. Il n'y a pas un lac qu'on ne peut pas se baigner comme c'est là. Mais pas au Témiscamingue.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	577-581
	99. [...] Les habitants de la région, indépendamment de leur origine ou culture, autochtone ou allochtone, doivent se doter d'un réel pouvoir de décision face aux activités qui ont lieu sur le territoire qu'ils habitent et qui constitue leur milieu de vie.	Recommandations-1.pdf	2205-2208
	99. Donc, le milieu de vie va au-delà de la simple habitation mais plutôt à l'ensemble de l'espace qu'occupe le citoyen dans leurs habitudes de vie.	Recommandations-1.pdf	4354-4355
2.4 Territoire physique	99. Des territoires. On parle alors de terrains.	30 septembre 2017 CCII PM.pdf	1469
	99. ... Ouin, c'est que en fait je trouve que la MRC, la MRC doit définir ses périmètres par rapport à ce qu'elle perçoit comme important. Dans le fond c'est ça, c'est que une méthode ancienne relative, associée au free mining qui est désuète, complètement incompatible avec les principes de développement durable des collectivités et des développements durables du territoire...	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1790-1793

2.5 Territoire support aux activités économiques

<p>99. Il y a une question d'ordre économique. Au niveau plus régional. C'est: comment est-ce que le propriétaire d'un garage qui manque. Ben c'est le point de vue. Je pense que ça c'est le point de vue du propriétaire du garage qui... Vu le coût du boom minier, dans le sens, ce que je comprends c'est la question que il a du problème à recruter du monde parce tout le monde va à la mine c'est ça? 99. C'est ça! 99. Parce que les mines payent tellement cher que tous les travailleurs techniques sont dans les mines dans le nord. 99. Oui mais ça pas rapport avec l'environnement ? 99. Ça rapport avec la disponibilité. Ben... 99. Ben c'est l'impact des mines 99. C'est le milieu. Pas tant l'environnement que le milieu, le tissu social. 99. Ça rapport avec la création d'emploi, c'est le chantage, c'est... 99. Ça l'a un lien avec nous. Enfin, je me pose la question, la façon dont les commerces locaux, garages et autres, vivent les répercussions économiques des mines. Est-ce que ça l'a un lien avec les territoires incompatibles? 99. Ben c'est ça que je me pose. 99. Parce que c'est pertinent comme question finalement.</p>	<p>30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf</p>	<p>376-393</p>
<p>99. Moi je suggère que ce n'est pas parce qu'on n'en a pas beaucoup à Val-d'Or des secteurs agricoles, ben je pense que c'est important quand on va considérer nos suggestions, qu'on n'oublie pas les secteurs forestiers et agricoles. Je parlais de mes ancêtres qui sont tous venus ici pour la foresterie, je trouve que c'est important de ne pas tasser cette industrie-là et l'agriculture parce que c'est des industries qui ramènent de l'argent. Ce n'est pas des ressources épuisables, c'est des ressources renouvelables.</p>	<p>30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf</p>	<p>1118-1123</p>
<p>99. J'ai essayé de commencer par les plus faciles. Et là on s'aperçoit qu'on vient de retirer agriculteur et agriculteur ici. Il y a peut-être une autre place pour les placer, parce qu'on a aussi ici: tourisme, écotouristique, chasse, pourvoirie... 99. Ça pourrais-tu aller avec les forêts récréatives?</p>	<p>30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf</p>	<p>1245-1248</p>
<p>99. Non mais là, ça c'est pour la valeur de comment ce que la forêt apporte économiquement...</p>	<p>2017-10-08 14-16h Themes.pdf</p>	<p>871</p>
<p>99. Oui. Donc ça c'est le point que la zone agricole avait été apportée ici. Est-ce qu'on sent qu'on devrait plutôt prendre la zone agricole qui est ici et l'amener dans la question diversité économique? Plutôt qu'environnement naturel? 99. Oui. 99. Oui mais ça peut-tu [inaudible] 99. Aller aux deux places? 99. Ça peut-tu se chevaucher? 99. Ça va, ça pourrait. Ça dépend de la forme que ça va prendre mais...</p>	<p>Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf</p>	<p>458-465</p>
<p>99. [...] Alors, c'est dans une perspective de diversification économique : protéger l'ensemble de la zone agricole permanente [...]</p>	<p>Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf</p>	<p>544-545</p>
<p>99. Mon autre point, je ne l'ai pas détaillé mais c'était entre autre, le point d'information sur les activités des pourvoiries, j'ai perçu qu'il y avait quand même un apport économique surtout pour tout le pôle de Senneterre qui est immense dans la MRC. La MRC, je regardais Senneterre, c'est comme quasiment toute la MRC et on avait l'air d'avoir une ressource quand même exceptionnelle relativement au reste du Québec ou de l'Abitibi.</p>	<p>Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf</p>	<p>571-575</p>

	99. ... Le capital naturel qu'on va protéger par exemple dans des zones, la cueillette, tout ça, c'est tous des pôles de diversification et c'est une ressource qu'on a qui est précieuse.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	586-587
	99. [...] Les milieux agricoles et les activités agricoles sont rares, elles doivent être protégées. Ces territoires sont indispensables...	Recommandations-1.pdf	3611-3612
	99. Les activités récréotouristiques liées au plein air font partie de l'identité de la région et du milieu et offrent des avenues importantes pour le développement économique dans le futur. L'apport économique des pourvoies est significatif sur la région, notamment dans les secteurs près de Senneterre.	Recommandations-1.pdf	3662-3665
	99. [...] Ce n'est pas juste des cultures déjà établies mais également pour le territoire qui a une richesse agricole. [inaudible]	Recommandations-1.pdf	3943-3944
2.6 Plaisir visuel	99. Black Waters y'ont abandonné la mine avec a rien là. Tsé y'ont laissé une tonne morte là. C'était pas ça qui était prévu. Je ne sais pas si tu as regardé la... Y'était supposé avoir un beau lac avec des ...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	157-159
	99. C'est arrivé à Intragold. Le creek est large comme la table qui y'a à peu près ça d'eau dedans. Pis ça leur a coûté une fortune poser un tuyau de travers. 99. C'est parce que le monde le pouvait l'voir. 99. Y'exigent... 99. Parce que le monde pouvait le voir. Si y'étaient en forêt, qu'il n'y a pas personne qui passe, c'est caché. 99. Parce qu'on peut le voir. Quand il y a quelqu'un qui passe, y vont...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	248-254
	99. [inaudible] ouin, il y a un site extraordinaire.	Recommandations-1.pdf	2242
2.7 Impact psychologique négatif	99. Moi je parlais de la poussière, le bruit, les vibrations tout ça. Mais l'impact sur la santé physique, la santé mentale, tsé si on pense les enfants qui vivent le bouleversement de leur milieu, les personnes âgées. Tsé ils en parlaient dans le livre aussi, entre autres les autochtones comment ils peuvent vivre ça si leur territoire est défiguré aussi. Comment ils vivent ça. L'impact sur leur santé.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	341-345
	99. Les citoyens ont le droit à la protection de leur milieu de vie. Les impacts d'une relocalisation sont particulièrement éprouvants, surtout pour les personnes âgées et les jeunes ménages.	Recommandations-1.pdf	4547-4548
2.8 Impact psychologique potentiel	99. Oui c'est ça. Expert impact: comment ça joue sur le sentiment d'appartenance, l'estime, l'attachement au territoire. Et ça c'est quand il y a eu, c'est dans des cas déjà vécus d'exploitation. Pour qu'on aille un... comme mettons, y'a-t-il des études faits à Thedford Mines? Comment le monde se sont sentis depuis qu'il y a eu les grosses mines.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	927-930
	99. [inaudible] appartenance. C'était : comment ça joue sur le sentiment d'appartenance, l'estime et quels effets ça l'a sur le tissu social d'une région, la pérennité d'une région. Pis ça c'était l'affaire que je voulais dire que j'avais un expert d'Asbestos. [conversation inaudible] 99. Alors ça c'est quoi, c'est sentiment d'appartenance? C'est à la région? 99. Oui ben c'est qu'est-ce que ça laisse comme stigmates à une population et à la longue, qu'est-ce que ça fait.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1357-1363
2.9 Lieu d'amusement	99. [...] Moi j'ai vécu à Rouyn, et quand il y en a qui parlait des slams, c'est là qu'on allait s'amuser sur les slams. Je déménage à [ville] et c'est là que les gens s'amuse sur les slams aussi. 99. Oui, quand je suis arrivé à [ville], mon carré de sable c'était la slam en arrière.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1767-1770
	99. Ben c'est du sable. Il y avait des buttes pour glisser. On faisait n'importe quoi. On se promenait en vélo là-dedans. L'hiver on montait ça en ski-doo, en motoneige.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1775-1776

		99. Ça c'est la forêt récréative de Val-d'Or.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	911
	2.10 Impact psychologique positif	99. Les animaux qui sont dedans pis ça c'est une qualité de vie. C'est aussi.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	573
		99. Ah non, aller dans la nature, c'est sûr... 99. Donc ça serait de préserver une qualité de vie.	Recommandations-1.pdf	135-136
		99. ... Glisser, aller camper, aller à la pêche, à la chasse. J'entendais des chasseurs qui sont, ils partent de Montréal, même de Montréal... ils disent, regarde, même si on n'en tuait pas un orignal, on s'en vient ici deux semaines, entendre le vent, prendre mon café, lire un livre... 99. Tu te déplug, tu te déplug... 99. ... la tranquillité... Alors ça c'est notre grande richesse en Abitibi. Il faut la préserver... 99. Alors il y a comme une dualité. Parce qu'on travaille, on vit en exploitant des ressources et en même temps, on en a foncièrement de besoin pour être heureux.	Recommandations-1.pdf	144-150
		99. C'est ce que la représentante des pourvoies disait. La qualité des... c'est important que... parce que... Elle disait la protection de la faune, la faune doit être en santé et après, plus loin elle dit : mais les gens aussi, ils viennent ici pour la quiétude des lieux, qualité du paysage, qualité de la faune, qualité de la sécurité...	Recommandations-1.pdf	154-157

Tableau AV-3 Résultats paysage-ressource

PARADIGME	CATÉGORIES (thèmes)	CODES (sous-thèmes)	EXTRAITS VERBATIM	FICHER VERBATIM	LIGNES
Territorial	3. Ressource	3.1 Aménité au service des acteurs sociaux	99. Pour rajouter dans patrimoine, on avait aussi paysage. Toute la question de paysage. Pis ça peut avoir une valeur. Que si tu mets une mine, que ton paysage n'est plus pareil.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	814-815
			99. Ça va être un lac. 99. Un beau lac à la truite!	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	792-793
			99. Transformer la mine en théâtre de plein air. 99. Belle opportunité pour innover.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	897-898
			99. Est-ce qu'on pourrait dire qu'il y a un capital naturel. [inaudible] capital dans le sens que c'est exceptionnel parce que tu disais ça... 99. Ben c'est parce que c'est un potentiel économique...	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	582-584
			99. D'inclure l'ensemble des zones d'activités récréatives d'importance exemple forêt récréative de Val-d'Or etc. comme territoire incompatible aux activités minières surtout pour les activités qui auront des impacts majeures sur ce territoire. 99. Moi je pense qu'il pourrait être utile à la MRC, c'est définir importance. C'est quoi les critères qui pourraient être utilisés. Parce que eux autres ils vont regarder, ils les connaissent leurs zones d'activités récréatives... 99. Récréatives d'importance. 99. Oui on l'a entendu parler hier, les dirigeants de Rivière-Héva parler de des sentiers...	Recommandations-1.pdf	4183-4190
		3.2 Bien marchand	99. Ben c'est, les zones d'activités récréatives, ça pourrait être les zones d'activités récréatives organisées. 99. Les plages, le ski de fond.	Recommandations-1.pdf	4231-4233
			99. Les activités récréotouristiques liées au plein air font partie de l'identité de la région et du milieu et offrent des avenues importantes pour le développement économique dans le futur. L'apport économique des pourvoies est significatif sur la région, notamment dans les secteurs près de Senneterre.	Recommandations-1.pdf	3662-3665
			99. Parce qu'on ne peut pas être contre. Je veux dire, les Arabes y'ont du pétrole, je veux dire, si ils l'exploitent pas, regarde, ils élèvent des chameaux pis ça s'arrête là. Aussi ben d'en profiter, c'est là. 99. Oui! 99. Nous autres on a de l'or. Pis on a l'eau.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	331-335
			99. Oui mais l'argent qu'ils disent qui vont mettre, c'est pas de l'argent qu'ils vont mettre pour les caribous, c'est de l'argent qu'un institut économique de Montréal a évalué que si on ne coupe pas la forêt qui est là ou qu'on exploite pas les ressources qui sont en-dessous des pattes des caribous, ça vaut tant d'argent. Et ça c'est un montant qui est partout dans le Québec. Mais c'est comme si on monnayait tout le territoire. Et on pourrait dire aussi: combien ça coûte, combien ça nous coûte en tant que société de garder Val-d'Or ici plutôt qu'exploiter la couche d'or qu'il y a en-dessous de nos solages de maison. C'est comme si ils ont monnayé qu'est-ce que ça vaut les caribous. Mais ça ne veut pas dire qu'on perd collectivement cet argent-là. C'est ça.	2017-10-07-9-00-10-17.pdf	279-287
			99. Ok. Donc attendu que, plusieurs usages et activités sur le territoire ont une valeur considérable pour la région incluant les activités agricoles, les zones urbaines, les milieux aquatiques et humides, l'approvisionnement en eau potable, les zones récréatives et les aires protégées, les éléments d'intérêt touristique ainsi que les paysages, les éléments d'intérêts patrimoniaux et autres éléments à forte valeur intrinsèque. [...]	Recommandations-1.pdf	2702-2706



Tableau AN4 Résultats paysage esthétique

PARADIGME	CATÉGORIES (thèmes)	CODES (sous-thèmes)	EXTRAITS VERBATIM	FICHER VERBATIM	LIGNES
Culturel	4. Esthétique	4.1 Source de plaisir			
		4.2 Qualité du paysage	99. Les territoires ex... les paysages exceptionnels	30 septembre 2017 CC11 PM.pdf	1270
			99. Ben les paysages exceptionnels [inaudible]	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	949
		99. Et là regarde, ça c'est ma forêt, c'est ma petite trail et avec mon chien. On fait visiter des beautés des territoires. [rire]	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	2053-2054	

Tableau AV-5 Résultats paysage-patrimoine

PARADIGME	CATÉGORIES (thèmes)	CODES (sous-thèmes)	EXTRAITS VERBATIM	FICHER VERBATIM	LIGNES
Culturel	5. Patrimoine	5.1 Espace représentatif de l'idée de nature ou de culture	99. Non mais la forêt, tu sais que c'est important et on ne demande pas aux experts c'est pour ça. Tantôt je disais : peux-tu te mettre à la place de, donc l'idée de la forêt, c'est, ben moi, on en a parlé la semaine dernière, on va en parler aujourd'hui donc, c'est un élément culturel, ça fait partie de votre vie de tous les jours, vous êtes d'accord?	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	467-470
			99. Il y avait patrimoine bâti aussi qui avait été mentionné.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	506
			99. Là je suis en train, vous allez voir, je suis en train de faire qu'est-ce qui est naturellement sur le territoire, qu'est-ce qui est humain. Je suis en train de faire ça.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	512-513
			99. Il y avait patrimoine bâti, histoire, ça ça [inaudible]	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	584
		5.2 Préservation	99. Ça va encourager à protéger...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1507
			99. Et qu'on ne peut pas déplacer aussi, le champ. Quand il disait, on ne peut pas déplacer la ferme. Ben, si on la déplace la ferme [inaudible] 99. [inaudible] une ferme ailleurs mais [inaudible] 99. Mais ça ne sera pas pareil. [inaudible] le fermier dans le fond il n'aura plus d'intérêt. [conversation inaudible] 99. Ben c'est tes racines. C'est tes racines aussi. Il y en a qui n'en ont pas de racines mais des racines c'est important. C'est ta fondation de ta personne.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1657-1663
			99. Ici c'est plus une précision, le mot respect m'avait frappé tout à l'heure quand on parlait du respect à ceux qui ont donné leur vie, ben quel respect montrons-nous au gens qui ont donné leur vie dans des mines ? Dans les critères de considérations...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	727-729
			99. Ça fait deux fois que ça revient. Moi je vais en écrire un, un nouveau post-it. Parce que vous parlez de question de respect pour les travailleurs miniers, mais si on veut aller dans ça, moi je trouve qu'on devrait se questionner au-delà de ça pis penser qu'est-ce qu'on offre comme respect à tous les colons, mon grand-père, qui sont pas venus pour ouvrir des mines ici. Ils sont venus pour faire terres agricoles pis là c'est tout bulldozé pour faire des mines à ciel ouvert pis des drills pis des forages pis tout ça, ça aussi c'est du respect. C'est notre patrimoine.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	760-765
			99. Agriculture. Ah ben ça c'était ma question du, parce qu'on n'a pas parlé des zones de protection autour de la foresterie, des pourvoiries, de l'agriculture, ben on en a parlé un peu, pis que je trouve que c'est important, à ne pas négliger, parce que c'est quand même les fondations de notre région alors ça allait avec le patrimoine.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1113-1116
			99. Nous autre à Malartic, ils ont mis sur une plaque, à côté du musée minier, tous les noms des personnes, je pense qu'il y en a 25, qui sont décédés dans un accident...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	775-776
			99. ... à boue minier qui par le temps est devenu, enfin s'est revégétalisé, est devenu un site de niche et de traces de vie écologique etc., qui est devenu au niveau international, et donc ce qui était perçu comme un ... négatif, est devenu positif. Et maintenant donc ce qui était un truc à éviter, est devenu un site à protéger. Alors qu'au début c'était un truc industriel, par le temps, c'est devenu positif. 99. Ben c'est devenu partie du patrimoine.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	801-806
			99. Ben peut-être que veut dire le respect? 99. Moi aussi je parlais pour dire ça. Le respect me semble que ça n'a pas rapport, ça n'a pas rapport avec ce qu'on fait. 99. C'est une question très très philosophique. 99. [inaudible] c'est déterminer un territoire incompatible.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1462-1466

		99. [...] Il y a d'abord la photographie, identifier les choses à protéger dans le sens que ça peut être un truc historique, ça peut être un truc du patrimoine vivant.	2017-10-07-13-14.pdf	234-236
		99. Donc là on est plus avec des zones tampons autour des choses qu'on tente de protéger. 99. Exact. C'est ça. 99. Alors comment définir une zone tampon efficace autour des zones d'exclusion. 99. Des zones incompatibles. 99. Des choses à protéger.	2017-10-07-13-14.pdf	560-564
		99. Ok c'est bon. Je pense que cette forêt-là [pointe quelque chose, un post-it?] est plus dans l'aspect de conservation, le côté naturel [...]	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	705-706
	5.3 Transmission	99. [...] Parce que quand j'ai lu dans le rapport qui disait que maintenant, des mines à ciel ouvert ça peut être exploitée sur des territoires où il y a jusqu'à 5 grammes de minerai par tonne, j'aimerais ça voir une carte de, parce que vu que toque visuellement on se rendrait compte que si on laisse la place à tout, dans 70 ans, ça pourrait tout être une grosse mine l'Abitibi.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1094-1100
		99. Pis c'est parce qu'elles sont toutes claimées alors si on se fie juste à la loi qui nous interdit de protéger qu'est-ce qui est claimé, en même temps nous... ça c'est la porte de survie après les mines. Ça, ça va rester là si il n'y a pas des mines partout sur ça. C'est une richesse et ça ça garde le monde ici aussi.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1130-1133
		99. S'il-vous-plaît, par rapport à ça, à ce que 99. disait. Par rapport à la notion d'attachement, fierté, etc., perspective de développement durable. Parce que la effectivement, la région n'est basée que sur des mines parce que c'est quand tu as parlé de la Gaspésie, la Gaspésie a été une région très riche, basée sur l'économie de la pêche. Une fois que l'Abitibi sera uniquement rendue un trou parce que tout le monde aura percé des trous, qu'il n'y aura plus de mines, que va devenir la région? ...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1563-1568
		99. [...] On ne sera pas des experts, loin de là, mais on est capable de faire le "think out of the box" et toujours au nom de la création de la richesse, et il faut la partager en même temps cette richesse-là. Richesse pas juste financière mais l'environnement c'est important. Il n'y a pas personne même si on fait des millions, qu'on va l'apporter avec nous une fois qu'on va être mort. Mais par contre, il faut laisser un héritage et l'héritage, c'est le présent, c'est l'environnement et c'est tous et chacun.	2017-10-07-9-00-10-17.pdf	187-192
		99. [...] Honnêtement... L'avenir me fait peur un peu moi. Parce que je regarde la nature et oui c'est vrai que ils essayent de faire mieux, c'est ce qu'ils nous disent. Mais moi, je fais beaucoup de terrain, je marche beaucoup, et ce n'est pas tout à fait ce que je vois et ce que j'entends à la télé.	2017-10-07-9-00-10-17.pdf	220-223
		99. [inaudible] il y a tu des territoires dans leur... dans le fond c'est quoi les territoires ancestraux qui seraient incompatibles?	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	976-977
		99. [...] On propose que les TIAM rencontrent, les territoires incompatibles à l'activité minière, rencontrent l'objectif du 25 pourcent de protection du territoire et ça c'est, moi je propose ça, c'est pour nos enfants, pour le futur, pour fin d'études scientifiques... 99. Oui. 99. ... pour permettre à nos citoyens d'en bénéficier, pour la préservation de l'environnement, des espèces et possibilité de c'est ça. Extension. Pour la rétention des habitants du territoire. Fake ce que je dis c'est que c'est pour l'environnement mais c'est pour nos citoyens aussi, pour qu'ils puissent en profiter, les enfants, pour étudier, pour analyser, pour comprendre et en même temps, pour se protéger pour l'avenir.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	217-226

Tableau AV-6 Résultats paysage-représentation

PARADIGME	CATÉGORIES (thèmes)	CODES (sous-thèmes)	EXTRAITS VERBATIM	FICHER VERBATIM	LIGNES
Culturel	6. Représentation	6.1 Expression symbolique	99. Ben moi je vais lancer, parce que c'est exactement ça que je voulais amener, pendant que vous parliez, parce que les territoires incompatibles, ce sont des sites à protéger, c'est des paradis [...]	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	795-799
			99. Vous autres vous ne savez pas c'est quoi une slam? C'est les résidus miniers, où ils jettent les résidus. 99. Qu'est-ce que vous faisiez là-dessus? 99. Ben c'est du sable. Il y avait des buttes pour glisser. On faisait n'importe quoi. On se promenait en vélo là-dedans. L'hiver on montait ça en ski-doo, en motoneige. 99. C'est pas un tas de [inaudible]. C'est immense. C'est gros comme la ville. Êtes-vous venus en avions ou en auto?	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1772-1778
			99. C'est incroyable survoler ça. Quand tu passes de la route, tu vois une butte mais tu ne vois pas l'ampleur de ça, c'est énorme.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1783-1784
			99. Mais c'est une condition de la vie, c'est ça, c'est la vie. L'eau c'est la vie [inaudible]	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	195
			99. Ben c'est le capital naturel d'une forêt. Dans le sens, la forêt ce n'est pas que de la fibre. [...] 99. C'est un garde-manger. [...] 99. Non et c'est un garde-manger, c'est un garde-manger mais c'est aussi une pharmacie.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	546-555
			99. Ben c'est pour ça qu'il y a, l'idée c'est que si on peut voir autrement la forêt, c'est pour ça la question par rapport en quoi le sujet peut-il être incompatible, ben justement, si on définit la forêt comme différent de la somme de quantité de fibre de [inaudible] c'est aussi la [inaudible] ça avait été dit la semaine dernière, c'est le poumon, c'est un poumon, le poumon de la région.	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	566-569
			99. [...] Quand ils parlent de la nature, on est composante de la nature. Et quand il a dit que la nature, la Terre c'était la mère...	Dimanche 1 Impressions Form.pdf	367-368
			99. Ben c'est parce que [inaudible] ... dans le sens que... C'est l'agriculture, les petits fruits, c'est comme c'est sauvage entre guillemets. Je ne sais pas si on peut appeler ça, si ça rentre dans le domaine agricole ou pas mais c'est...	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	729-731
			99. En fait, c'est d'avoir un autre discours que purement, réducteur à l'argent. Dans le sens que et aux jobs. Je pense que beaucoup, moi le fermier qui dit : hé, la terre-là, c'est mon outil.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1649-1650
			99. ... Ça d'après moi c'est quelque chose [inaudible]. Et le deuxième point, vu qu'on accorde de l'importance ça veut dire à l'exploitation minière dans la Vallée-de-l'Or, il faudrait attacher autant d'importance à ce qui s'appelle le, le couvert forestier, je ne sais pas trop comment on pourrait appeler ça. C'est qu'un moment donné, si tu développes les mines et au niveau forestier tu déboises complètement, ben j'appelle ça quasiment un désert.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1914-1918
			99. Talleur j'ai dit couvert forestier, ça veut dire la même chose mais je veux dire couvert végétal. 99. Couvert végétal, oui.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1958-1960
			99. Il y a à peu près comme deux milles, deux milles kilomètres de chemins de bois, dans le bois partout. Et ce n'est pas des routes. C'est des bouts de chemins partout... dans les montagnes, dans les... 99. Ah oui, tout est grugé. 99. Tout est grugé.	Recommandations-1.pdf	1488-1492

6.2 Imagerie porteuse de signification	99. On a vraiment des belles terres en plus.	30 septembre 2017 CCII PM.pdf	1125
	99. C'est certain qu'il va y avoir des trous. Ce n'est pas pire qu'un pit de sable.	2017-10-07-9-00-10-17.pdf	251
	99. Parce que moi ce matin je me suis levé, j'ai regardé mon beau lac encore [inaudible] et je regardais la rive l'autre bord, moi j'appelle ça la rive nord, chez nous en tout cas, je me disais : si j'étais, tsé normalement il y aurait une mine en avant et je verrais ça exploser. Je me disais c'est fou là. Je voyais les vagues, et là je me disais, les gens de Malartic eux autres, peut-être moi aussi un jour je vais bang, je vais voir ça de chez nous.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1146-1150
	99. Et ne pas laisser toute cette marde-là à nos enfants. Ben, une terre toute décalissée. Elle est brisée la terre là...	Recommandations-1.pdf	2132-2133
	99. Environnement naturel. Attendu que, la plus belle eau du Québec se trouve dans notre région...	Recommandations-1.pdf	2796-2797
	99. Si on met tous les lacs, rivières, milieux humides, c'est tout le territoire.	Recommandations-1.pdf	3083
	99. Sinon c'est tout le territoire. 99. C'est des milliers de lacs.	Recommandations-1.pdf	3150-3151
	99. C'est comme des pakmans, ils grugent la forêt.	Recommandations-1.pdf	1493
	99. Ben toutes les habitations, moi ça m'arrose un petit peu. Parce qu'un moment donné,regarde, tu ne mets aucune mine au Québec parce qu'il est tout habité.	Recommandations-1.pdf	5062-5063
	99. Mais il y a une chose, je suis certain qu'on n'a pas entendu, en tout cas, moi je ne l'ai pas entendu. C'est qu'il y a des choses d'après moi qui sont, qui étaient urgentes. Je m'en vais sur le domaine de l'agriculture. Quand le monsieur a dit qu'on avait des terres, ben moi, j'appelle ça une urgence. On a ça et la province de Québec, il va y avoir des problèmes tantôt parce que des terres qui ne pourront plus produire. C'est saturé de toutes sortes de, de tout ce que vous voulez. Nous autres on a encore des terres vierges. Elles n'ont pas été encore consommées.	Recommandations-1.pdf	966-971
	6.3 Traduction d'un rapport vécu avec le territoire	99. [...] je n'étais pas consciente que l'Abitibi, ben je savais qu'il y avait des mines partout, mais que ça pouvait devenir un grand trou. Je ne me souviens pas qui a parlé de ça, que... Alors moi je suis un peu, je ne sais pas si c'est le bon mot, pessimiste. Dans le fond, comme c'est là, ça me fait peur moi.	2017-10-07-9-00-10-17.pdf
	99. C'est comme si quelqu'un rentre chez vous et prend tes boîtes à souvenirs et les jette ou jette tes livres que tu avais d'attachement.	30 septembre 2017 CCII PM.pdf	937-938
	99. Tsé pour être en région et se battre avec nos hivers, il faut qu'on ait des avantages de vivre ici. Pis les avantages c'est nos agriculteurs, c'est pas nos montagnes.	30 septembre 2017 CCII PM.pdf	1137-1138
	99. [...] Mais un moment donné, pour essayer de faire passer un message, dire que faudrait qu'ils me payent cher pour m'empêcher de voir un coucher de soleil...	Dimanche 1 Impressions Form.pdf	484-485
	99. [...] Sur quelle vision de l'Abitibi, sur quelle vision de votre région, vous justifiez, quelles sont les valeurs sociales, quelles sont, parce qu'il y a beaucoup la question des valeurs sociales, humaines, etc. qu'on va... on a parlé du paysage, on a parlé de tout ça. Donc c'est... c'est ça... la nature, c'est vital, ce genre de choses-là.	Recommandations-1.pdf	44-47

		<p>99. Ben moi c'est un peu au groupe, ce que je n'avais pas parlé tantôt. En Abitibi, pas juste en Abitibi, ben moi je vois que les gens, je ne sais pas si vous êtes heureux, ceux qui travaillent dans les mines et qui font de l'argent mais en tout cas. Je sais qu'en Abitibi, moi je vois souvent des gens pas très heureux mais un bon remède en Abitibi, ce qui nous fait du bien, c'est d'aller dehors. Moi ma mère a dit : voyons tu habites en campagne et tu vas camper pareil. Oui. Je travaille dans le bois et les fins de semaine je pars avec ma [inaudible] et je m'en vais camper. Tu peux pas être plus... mais, toi, tu t'en vas dans le bois pour voir tes beaux oiseaux. C'est ta vitamine. Si tu n'as plus ça, je pense qu'on t'ôterait quelque chose gros hen?...</p>	Recommandations-1.pdf	127-134
		<p>99. Ben, j'ai écrit comme... moi je sens beaucoup de détresse alentour de moi, les gens. Et tu les amènes dehors... 99. C'est notre refuge.</p>	Recommandations-1.pdf	141-143
		<p>99. C'est ça. Comme elle disait, les Américains quand ils viennent, c'est de l'argent neuve. Et les Américains, ce qui les fait tripper ici, c'est qu'il n'y a pas de monde. C'est pour ça qu'ils viennent ici, dans le nord. Ils vont sur les lacs à Senneterre, je ne sais pas, ou [inaudible] en avion. 99. Ils appellent ça leur terrain de jeu québécois.</p>	Recommandations-1.pdf	163-166
		<p>99. ... qu'on a été choisi parce que, on n'était pas pro mine, contre la mine... on était là pour essayer de prévenir... 99. Améliorer [inaudible] 99. Améliorer mon lac. On est pour l'amour, dites ça, on est pour l'amour.</p>	Recommandations-1.pdf	252-255

Tableau AV-7 Résultats paysage-identité

PARADIGME	CATÉGORIES (thèmes)	CODES (sous-thèmes)	EXTRAITS VERBATIM	FICHER VERBATIM	LIGNES
Culturel	7. Identité	7.1 Appartenance au territoire	99. Mais moi je vois un lien pareil parce que d'apprendre des autres expériences pour voir quels ont été les déterminants au niveau de l'usage du territoire, y a-t-il des territoires que quand tu vois que ça l'a été détruit, ça l'a défait le sentiment d'appartenance et les gens ont voulu quitter parce que...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1503-1506
			99. Non mais tu avais parlé d'attachement au territoire, il y avait tout ça. 99. Oui, c'est, je pense que ça... 99. Dans le sens que l'argent oui mais il y a aussi le dilemme dans le sens j'aime... On parlait de qualité des lieux, qualité de paysage, qualité de la faune, qualité de la sécurité, qualité de la santé, ça aussi ça été mis dans la balance. Il n'y a pas que l'argent, c'est ça que. 99. Non c'est ça. 99. L'argent n'achète pas tout. 99. L'attachement au territoire [inaudible] des jeunes... 99. Non absolument pas, c'est ça.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1640-1648
			99. En fait, c'est d'avoir un autre discours que purement, réducteur à l'argent. Dans le sens que et aux jobs. Je pense que beaucoup, moi le fermier qui dit : hé, la terre-là, c'est mon outil. Il avait dit autre chose dans le sens que c'est fondamental pour moi. C'est plus que... 99. C'est un patrimoine. 99. ... C'est un patrimoine mais c'est un attachement très fort qu'il dit, c'est ça. Ben je pense que ça il faut...	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1649-1654
			99. Sais-tu ce qu'on devrait dire, c'est est-ce que les gens savent que les claims [inaudible] ça veut dire que leur territoire pourrait devenir protégé, c'est ça? Pourrait devenir zone protégée s'il n'y a pas personne qui prend le... ils perdraient leur droit acquis, est-ce que c'est ça qui arrive?	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	837-840
			99. Moi j'avais mon vieux point de tantôt que je n'avais pas dit. Moi c'est une question qu'on n'a pas parlé en groupe mais on en a parlé tantôt. Un expert sur l'impact pour mieux comprendre, comment ça joue sur le sentiment d'attachement ou d'appartenance à sa région quand on vit des choses comme, quand on se fait un petit peu exploiter au maximum pis tout ça pis nos ressources. On disait que le monde vienne pis après ça ils repartent. C'est ça il disait: comment tenir compte de l'avenir et de la pérennité des régions, on dit que souvent les gens après ils disent ah je m'en fou de toute façon Malartic quand ça va fermer, je vais partir. Alors là comment toutes ces grosses interventions là ça l'a de l'impact sur le sentiment d'appartenance parce que je trouve que ce serait une bonne question. Parce que je trouve qu'en région on parle beaucoup de fierté Abitibi, je ne sais pas quoi, mais il y a des organismes là-dessus. Je me dis que si on permet que tout soit exploité partout, toutes ces organismes-là qui se battent pour que le monde soit fier de rester en Abitibi pis tout... Alors ça brises-tu nos coeurs d'abitibien?	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	913-924
			99. C'est un peu ça, le sentiment d'appartenance. Ça touchait avec le patrimoine.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	926
			99. Oui un individu peut-être mais il y a sûrement des études de fait. Un moment donné j'avais vu une étude sortir à Malartic sur mettons le moral du monde. Il y a peut-être des études vraiment de fait sur à la longue, qu'est-ce que ça fait sur une région quand tu la rends comme une usine à la grandeur. Est-ce que le monde sont fiers, les enfants restent là ou les enfants finissent par s'en aller? Appartenance, appartenance au territoire...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	932-936

	99. Oui mais un moment donné ça prend tout le monde pour entretenir les chemins, en tout cas. C'est une question globale sur l'attachement, comme quoi c'est important que ça ne vire pas en gros trou de mono-industrie. [...]	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1089-1091
	99. [...] ça peut être quelque chose sur mon territoire qui a une valeur, comme les eskers, les milieux humides, les forêts ou le caribou ou peu importe [...]	2017-10-08 14-16h Themes.pdf	139-141
	99. ... mais c'est, ici c'est chez nous.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	2160
	99. Ben c'est parce qu'on l'a entendu. On est des citoyens et moi, je me suis dit, lui et moi, c'est le même combat. Sauf que lui, en plus, il a tout un préjudice de base. Et il y a toute une partie que c'est chez eux. Alors ça je comprends que c'est un... il y a une madame dans la salle qui a levé sa main et a dit: ouin c'est pareil les deux. Ben, il y a une différence. C'est qu'en plus, eux autres, ils n'ont pas cédé leur territoire, alors je comprends qu'il absolument qu'ils soient encore plus concertés aussi. Nous autres aussi dans le fond. Mais de le nommer.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	2228-2233
	99. ... c'est un peu ce que disait 99. aussi un peu tantôt. En ouverture de discussion, les gens sont attachés à leur territoire, les jeunes sont attachés à leur terre mais ils ne veulent pas venir ici travailler dans les mines, ils veulent faire autre chose.	Recommandations-1.pdf	995-997
	99. [...] Un moment donné ils ne sont plus ben ben fiers non plus de leur place. Le sentiment de fierté... 99. Le sentiment d'attachement aussi. L'appartenance. 99. Oui l'attachement. Et si on se prononce et on met nos culottes, ben ça ça génère un sentiment de fierté. Et ça les enfants, nos enfants, ils vont pouvoir dire nous autres dans le temps, nos parents, au début ça commençait à mal virer. 99. Ils se sont tenus debout. 99. Oui, ils se sont battus pour qu'on... 99. Ils se sont tenus debout et maintenant... Heille ma grand-mère m'a conté qu'à telle place avant, ils étaient supposés faire une mine et là non et là c'est un marais et on va là regarder les canards mettons, je ne sais pas. Ça crée un sentiment de fierté et d'attachement.	Recommandations-1.pdf	1450-1460
	99. Les activités récréotouristiques liées au plein air font partie de l'identité de la région et du milieu [...]	Recommandations-1.pdf	3662-3663
7.2 Non-attachement au territoire	99. Si vous prenez une place pis vous dites, je ne sais pas moi, un sentiment d'appartenance, il faut y demeurer. Une fois que la mine ferme, ils vont à une autre mine. Et ils font le tour. Abitibi, Chibougamau, etc. Moi j'en ai vu à Malartic, sont là tant que la mine est ouverte mais... Ils n'ont pas les mêmes préoccupations que celui-là en permanence.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	527-530
7.3 Spécificité des lieux	99. Les forêts récréatives, est-ce que ça doit être protégées? Oui c'est remplaçable, la mine peut nous dire, on va vous en faire un beau site de pistes cyclables, 2 miles plus loin, ou peu importe... [...] 99. ... mais si la ville, comme à Val-d'Or, si ils l'ont mis là, est-ce que c'est parce qu'elle avait un côté spécial? Peut-être, peut-être que pas.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1052-1059
	99. On ne peut pas remplacer ce champ-là par un autre champ.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	1655
	99. Ah oui ben moi c'était peut-être qu'on se penche, ou que la MRC se penche, peut-être évaluer ce qui pourrait devenir historique, ou patrimoine, les lieux soit disant remplaçables mais en fait mentalement ne le sont pas. Ça l'a une valeur intrinsèque. Exemple moi je pense à Malartic, parce que j'ai grandi là. Le territoire de "Norray", on le verra pu tsé. 99. Ah oui "Norray". 99. Ben oui moi ça l'a une valeur pour, j'ai grandi là. Il ne sera pu là, ça va être un trou.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	786-791
	99. Ça va avec les trucs intrinsèques, la valeur intrinsèque des lieux. L'appartenance.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	925

		99. Oui comme à "Bardville" [?], mettons à "Bardville" il y avait un cimetière, la ville a fermé. Le cimetière ils l'ont enlevé de là et ils l'ont mis ailleurs. Mais un moment donné, si tu n'as même plus ton cimetière parce qu'ils ont fait une mine dessus, pis là tu n'as plus de village comme quand tu étais petit, un moment donné ça brises-tu l'attachement pis ça brise le tissu social de la région?	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	939-943
		99. Ben ils l'ont mis là pour une raison particulière probablement mais c'est ça là.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1065
		99. Les valeurs intrinsèques. Alors ça c'est comme toutes les autres...	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1271
		99. [...] Par exemple, un bâtiment, ça se démonte, on peut le remonter ailleurs, mais pas un milieu humide pas [inaudible] sinon on le tue. Si on le déplace on le perd à jamais.	2017-10-07-13-14.pdf	147-149
		99. [...] Donc attendu que une proportion très significative du territoire de la MRC est sous claim minier, le comité de citoyens perçoit comme essentiel de désigner les territoires incompatibles avec les activités minières indépendamment à l'attribution des claims miniers sur le territoire afin de réellement protéger les attributs importants du territoire.	Recommandations-1.pdf	2660-2664
		99. [...] Les lacs, rivières et milieux humides sur les territoires font partie de l'identité du milieu et le type de contamination qu'ils subissent suite aux activités minières est irréversible.	Recommandations-1.pdf	2812-2813
	7.4 Personnification du territoire	99. J'ai formulé la question de toute à l'heure: comment les autochtones vivent la défiguration de leur territoire ? 99. Mais c'est les autochtones. Comment les autochtones vivent... 99. J'ai juste écrit ce que tu as dit tantôt. 99. Oui c'est ça. Mais moi je le rajoutais ici avec les enfants, les personnes âgées, tout le monde dans le fond.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	364-370
	7.5 Dépossession du territoire	99. Comment on fait pour protéger notre territoire quand tout est claimé? Ça vient un peu avec : est-ce qu'on peut déclaimier des territoires?	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	359-360
		99. Tout le monde a le droit de vivre sur le même territoire dans le sens que, le territoire n'appartient pas aux mines. Mais comment concilier.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1258-1259

Tableau AV-8 Résultats paysage-projet de territoire

PARADIGME	CATÉGORIES (thèmes)	CODES (sous-thèmes)	EXTRAITS VERBATIM	FICHER VERBATIM	LIGNES
Politique	8. Projet de territoire	8.1 processus de négociations sociales	99. ... Prendre possession du territoire et dire regarde, toi, tu en veux une partie? Ok ça va être à ces conditions-là. [inaudible] Dans ce sens-là...	Recommandations-1.pdf	2997-2998
			99. Et que c'est, c'est sûr que les minières vont faire ben plus de pression que nous autres on peut en faire et que Action Boréale peut faire sur eux. Mais si, c'est comme une façon de protéger ta population. Et aussi, quelque chose que je n'avais pas fini, j'avais pas eu le temps d'écrire et qu'on a parlé, c'est que percevoir la limite des territoires incompatibles, pas comme une fin en soi, et ça, 99. en a déjà parlé avec la possibilité des rachats des maisons, mais c'est que ça inverse le rapport de force. Ça ne veut pas dire que c'est la fin de l'intervention minière sur ces territoires-là, mais ça dit : ici on ne veut plus, toi tu veux absolument, ben on va parler. Mais on a le droit maintenant de dire qu'on ne veut plus. Alors moi ce que je voudrais, c'est que la MRC comprenne et qu'elle lise dans nos recommandations que, c'est vraiment une chance qu'elle a de se protéger elle-même et après ça elle pourra négocier mais elle va être en rapport de force.	Dimanche 2 Enoncer Idees.pdf	2150-2160
			99. Moi je trouve ça intéressant de me retrouver en groupe et de rencontrer d'autres gens qu'on n'a pas tous exactement les mêmes motivations dans... Ce que je vois et qui me réconforte beaucoup c'est qu'on a tous une ouverture d'esprit, et ça, ça me donne confiance en la démarche, l'ouverture d'esprit. Et aussi, que ça nous amène à sortir de soir et juste essayer de protéger son pied carré, soit sa job, soit sa forêt. Parce que je vois des gens qui sont là mais, le fait qu'ils soient là, c'est pour que tout soit mieux pour l'avenir aussi. Parce qu'il en a qui ont déjà vécu les contrecoups et présentement, et le fait qu'ils soient là, c'est parce que ils croient qu'en s'impliquant ça peut faire changer pour la suite. Pas juste pour dans mon pied carré mais pour plus tard. Et ça je trouve ça beau aussi. C'est ce que je voulais dire.	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	1744-1752

Tableau AV-9 Résultats paysage-rapports sociaux

PARADIGME	CATÉGORIES (thèmes)	CODES (sous-thèmes)	EXTRAITS VERBATIM	FICHER VERBATIM	LIGNES
Politique	9. Rapports sociaux	9.1 Le paysage est un enjeu	<p>99. Moi j'ai une question qui est fondée là, c'est : "comment exploiter intelligemment et respectueuse les activités des mines, tourbières, gravières et sablières? Sachant que nous sommes assis sur de l'or et que c'est ce qui a créé la région et aussi que nous sommes assis sur de l'eau et entourés de forêts.</p> <p>99. Oui pis c'est notre plus grande richesse. Nous autres c'est pas les centres d'achat pis les glissades d'eau.</p>	30 septembre 2017 CCI1 PM.pdf	221-226
		9.3 Controverse	<p>99. Moi ce que je trouve, c'est qu'avec le forum aussi, on a vu et on a senti des tensions, de la détresse. Moi je trouve en tout cas. Le monsieur qui explique que le sautage... Moi c'est des affaires qu'en tant que citoyen à [ville], je l'aurais jamais entendu le monsieur qui explique que dans sa cave, il y a un sautage. Ou les madames, le midi, on était assis à la même table. Moi je n'avais jamais pensé, cette madame-là qui expliquait qu'asteur elle prend une marche et c'est plate dans sa ville, le tissu social, c'est poche, et il ne se passe plus... Et le monde ne sont plus dehors. Mais ça je ne l'aurais pas su. Alors ça me fait dire wow, heille je ne voudrais pas que ça arrive à [ville] aussi. Ou à [ville] que tout le monde se choque un contre l'autre et que...</p>	Recommandations-1.pdf	753-760

